

# COLLECTION DES RaPPORTS

FÉVRIER 1998



N° 187

COMPRENDRE DES INSERTIONS  
PROFESSIONNELLES "RÉUSSIES"

parmi les jeunes des quartiers en difficulté

**Patrick DUBÉCHOT**

avec la collaboration de

**Isa ALDEGHI**

**Pierre LE QUÉAU**

Département "Évaluation des Politiques Sociales"

**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

# CREDOC

**COMPRENDRE  
DES INSERTIONS PROFESSIONNELLES  
«RÉUSSIES»**

**parmi les jeunes des quartiers en difficulté**

**pour le Secrétariat Permanent du Plan Urbain,  
Ministère de l'Aménagement du Territoire,  
de l'Équipement et des Transports**

Février 1998

DUBÉCHOT Patrick

avec la collaboration de  
ALDEGHI Isa  
LE QUÉAU Pierre

Département Évaluation des Politiques Sociales

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

Ce travail est le prolongement d'une étude réalisée en 1995 par Patrick DUBÉCHOT et Isabelle GROC : « *Insertion professionnelle et effets de quartier* », à la demande du Secrétariat Permanent du Plan Urbain.

Il fait suite également à une note de travail de juin 1996 intitulée : « *Les effets de territoire sur les comportements d'insertion professionnelle des jeunes* ». Synthèse sur l'état des connaissances et des travaux dans ce domaine, rédigée par P. DUBÉCHOT.

Nous tenons à remercier pour leur participation à cette étude :  
Bruno MARESCA du Département Évaluation des Politiques Publiques dans la phase de conception méthodologique et d'élaboration du questionnaire et des guides d'entretien,  
et Christian KULIBANOV du Service des Enquêtes, pour la réalisation des entretiens.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	9
<b>PREAMBULE METHODOLOGIQUE .....</b>	<b>17</b>
<b>1- Analyse des processus d'insertion et construction de parcours.....</b>	<b>19</b>
1-1. La notion d'insertion professionnelle .....	19
1-2. La complexité des processus d'insertion .....	20
1-3. Analyse des processus d'insertion professionnelle.....	22
<b>2- Méthodologie d'enquête.....</b>	<b>27</b>
2-1. La sélection des sites enquêtés.....	27
2-2. Première phase « quantitative » : élaboration d'une typologie de parcours .....	28
2-3. Deuxième phase « qualitative » : analyse compréhensive des parcours.....	31
<b><u>PREMIÈRE PARTIE : LE JEUNE ET SON ENVIRONNEMENT .....</u></b>	<b>37</b>
<b>1- Les contextes urbain, socio-démographique et économique.....</b>	<b>41</b>
1-1. Garges-lès-Gonesse : le profil/type du village envahi par les grands ensembles dans les années soixante .....	41
1-2. Valentigney, un quartier de relégation .....	42
1-3. Meaux : La lente dégradation des illusions de Le Corbusier.....	44
<b>2-. Les caractéristiques des jeunes enquêtés selon les sites.....</b>	<b>47</b>
2-1. Les points communs .....	47
2-2. Quelques différences selon les sites.....	49
<i>Conclusion .....</i>	<i>52</i>
<b><u>DEUXIÈME PARTIE : LES ITINERAIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE.....</u></b>	<b>55</b>
<b>1- Les premiers contacts avec le monde du travail .....</b>	<b>59</b>
1-1. Les expériences de « petits boulots ».....	59
1-2. Les expériences professionnelles après la sortie de l'école .....	59
1-3. La durée de la période de « transition » .....	63

<b>2 - L'emploi occupé en 1996.....</b>	<b>67</b>
2-1. Le type d'emploi .....	67
2-2. La nature des contrats .....	70
2-3. Conditions de travail et identité sociale .....	71
<b>3- Les trajectoires de « réussite » .....</b>	<b>73</b>
3-1. Les multiples positions d'une insertion « réussie » .....	74
3-2. Les différentes trajectoires .....	79
<b>Conclusion .....</b>	<b>83</b>
<b><u>TROISIÈME PARTIE : COMPRENDRE DES PARCOURS DE « RÉUSSITE » : L'EXPERIENCE ET</u></b>	
<b>LE REGARD DES JEUNES .....</b>	<b>85</b>
<b>1- Les processus d'accès à l'emploi .....</b>	<b>89</b>
1-1. Les facteurs externes au champ professionnel.....	89
1-2. Rôle et apports des dispositifs et structures d'insertion dans l'accès au travail.....	91
1-3- L'utilité des multiples expériences professionnelles .....	96
<b>2- Le regard porté sur l'environnement et les autres jeunes du quartier .....</b>	<b>99</b>
2-1. L'effet de quartier dans le parcours d'insertion.....	99
2-2. Les raisons des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes du quartier .....	104
<b>3- L'avenir professionnel.....</b>	<b>105</b>
3-1. Perception de leur situation professionnelle .....	105
3-2. Les perspectives professionnelles.....	109
3-3. Les propositions pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes du quartier .....	111
<b>Conclusion .....</b>	<b>114</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>117</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>123</b>
Annexe 1 : Bibliographie .....	125
Annexe 2 : Les niveaux de formation .....	131
Annexe 3 : Questionnaire de première phase.....	135
Annexe 4 : Guide d'entretien de la deuxième phase .....	153

## LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUE

### TABLEAUX

Tableau n° 1 :	Nombre d'entretiens réalisés dans la première phase.....	31
Tableau n°2 :	Profils des enquêtés de la phase qualitative .....	33
Tableau n°3 :	Structures et services d'aide à l'insertion professionnelle dans les quartiers de la Dame Blanche (DB) et des Doucettes (D) à Garges-lès-Gonesse (95).....	42
Tableau n°4 :	Structures et services d'aide à l'insertion professionnelle dans le quartier des Buis à Valentigney (25) .....	44
Tableau n°5 :	Structures et services d'aide à l'insertion professionnelle dans le quartier de la Pierre Collinet (PC) et Beauval (B) à Meaux (77).....	46
Tableau n°6 :	Niveaux scolaires des jeunes enquêtés comparé aux sortants du système éducatif de 1992.....	47
Tableau n°7 :	Motifs d'interruption des études .....	48
Tableau n°8 :	Situation professionnelle des parents .....	49
Tableau n°9 :	Tableau synthétique des différences entre les populations des trois sites d'enquête .....	51
Tableau n°10 :	La nature des contrats obtenus avant l'emploi de 1996 .....	60
Tableau n°11 :	Les emplois et les lieux des expériences professionnelles avant 1996.....	61
Tableau n°12 :	La nature des mesures dont ont bénéficié les personnes enquêtées avant l'emploi de 1996.....	62
Tableau n°13 :	Durée totale des périodes de chômage avant l'emploi de 1996 .....	64
Tableau n°14 :	Le type d'emploi occupé en 1996 par la population enquêtée .....	67
Tableau n°15 :	Le secteur d'activité de l'emploi occupé en 1996.....	68
Tableau n°16 :	Nature des emplois de 1996 et domaine d'activité.....	69
Tableau n°17 :	Quelques caractéristiques de l'emploi occupé en 1996.....	70
Tableau n°18 :	Situation professionnelle des jeunes adultes au moment de l'enquête (février 97).....	74
Tableau n°19 :	Trois niveaux d'insertion professionnelle objective, trois profils de jeunes .....	78
Tableau n° 20 :	Facteurs ayant permis d'obtenir l'emploi de 1996.....	90
Tableau n°21 :	Moyens utilisés pour accéder au premier contact « positif » avec le monde du travail .....	92
Tableau n°22 :	Moyens utilisés pour accéder à l'emploi de 1996 .....	93
Tableau n°23 :	Appréciation de l'aide apportée par les dispositifs d'insertion depuis la sortie du système scolaire .....	94
Tableau n°24 :	Les éléments positifs de ces expériences d'après les jeunes adultes interrogés .....	98
Tableau n°25 :	Leur degré d'insertion professionnelle vue par les enquêtés .....	105
Tableau n°26 :	Les perspectives professionnelles des enquêtés .....	110

### GRAPHIQUE

Graphique n°1 :	Parcours entre la sortie de l'école et l'emploi de 1996 .....	63
-----------------	---	----

## INTRODUCTION

Depuis une quinzaine d'années l'insertion des jeunes sur le marché du travail s'avère de plus en plus difficile. Les efforts de qualification entrepris dès le début des années quatre-vingt ont conduit à un relèvement progressif du niveau de formation à la sortie du système scolaire. Pourtant, les réponses en termes de formation et de qualification aux problèmes du chômage, et de celui des jeunes en particulier ont montré leurs limites. La multiplication des dispositifs visant à favoriser l'intégration professionnelle des jeunes n'a pas donné les résultats attendus : la dégradation de la situation de l'emploi s'est accentuée pour la jeunesse. Et les dernières années ont mis en évidence l'ampleur du phénomène. Si les jeunes sans qualification sont toujours les plus touchés par le chômage, le début des années quatre-vingt dix s'est accompagné d'une montée du problème d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de niveaux IV et plus<sup>1</sup>.

Cette dégradation de l'emploi, a été concomitante avec, dès le début des années quatre-vingt, une préoccupation pour la banlieue. Pourtant les interrogations sur les « grands ensembles » ne datent pas de cette période. A la fin des années cinquante, la presse consacre l'expression « grand ensemble ». Le jugement n'a encore rien d'hostile, mais le doute s'installe. En 1961, Christiane ROCHEFORT publie un manifeste anti-béton, *Les petits enfants du siècle*<sup>2</sup>. Il faut dire que les années cinquante ont connu un développement extraordinaire de ce type de construction<sup>3</sup>. Christian BACHMAN et Nicole LE GUENNEC<sup>4</sup> montrent que ce déchaînement quantitatif et esthétique est le résultat d'un ensemble de facteurs convergents : le désir de créer « un homme nouveau » comme celui dont rêvait Raoul DAUTRY<sup>5</sup>, l'engouement pour une esthétique symbolique de la modernité<sup>6</sup> et l'apparition de

---

<sup>1</sup> De 2% en 1989, la part des jeunes diplômés dans l'ensemble des jeunes chômeurs de moins de 26 ans, était passée à 9,4% en 1993. (Source : ANPE/APEC, citée par Transversales Infos Jeunes, n°15, mars 1995).

<sup>2</sup> ROCHEFORT Christiane : *Les petits enfants du siècle*, Grasset, 1961.

<sup>3</sup> En 1950 -année de la création des HLM- on construit à Strasbourg au lieu dit « Rotterdam », en dix-huit mois, un programme de 800 logements. Jusqu'alors, les opérations de construction ne portaient que sur des lots de 200 logements environ. En 1952, Le Corbusier construit la Cité Radieuse, 17 niveaux, 2000 résidents. En 1953, on construit 1260 logements à Saint-Étienne, 2 607 à Lyon, en 1954. En septembre 1955, un chantier de 10 000 logements s'ouvre dans la petite commune de Sarcelle. Puis, viennent les fameux chantiers « 4 000 » (dont La Courneuve est le plus « connu »).

<sup>4</sup> BACHMAN Christian, LE GUENNEC Nicole : *Violences urbaines*. Albin Michel, 1996.

<sup>5</sup> Polytechnicien issu du monde paysan, il a été reconnu comme un technicien réputé et un organisateur hors-pair, directeur général des chemins de fer de l'État en 1928, en difficulté au moment du Front Populaire, il revient en 1939 comme ministre chargé de l'Intendance guerrière. Il est nommé en novembre 1944 ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Pour Dautry, chrétien conservateur, reconstruire n'est pas seulement bâtir, il veut « redresser » la France et les Français : « Je veux que les Français soient propres, pour éviter qu'ils relâchent leur tenue, je veux qu'ils sympathisent journellement, qu'ils se surveillent mutuellement pour éviter les caissons vides et les papiers gras ».

nouveaux corps professionnels<sup>7</sup>. Le progrès et la modernité sont l'avenir « radieux » de l'Homme. Les années soixante-dix, cependant, sont marquées par « l'enterrement des illusions », selon l'expression des auteurs pré-cités. On commence à s'inquiéter de la dégradation rapide de certaines cités. Mais surtout, la presse constate que la délinquance juvénile ne fait que s'accroître dans les grands ensembles. En réalité, le phénomène n'est pas neuf. Au début des années soixante, les cités se peuplent de figures menaçantes : les blousons noirs. Les jeunes s'ennuient, la banlieue s'ennuie.

Dès les années 1973 des expériences de réhabilitation sont engagées. Désormais, la délinquance et la réhabilitation vont faire l'objet d'une attention particulière, et constituer deux fronts de l'action politique. En 1977, les opérations Habitat et Vie Sociale se développent, alliant rénovation du bâti et actions interministérielles d'animation. Et dès 1980, ces initiatives sont confiées aux départements et aux communes de manière à promouvoir une coopération locale des institutions et organismes oeuvrant sur un même territoire autour d'une action cohérente. A partir de l'été 1981 ont lieu les premiers « rodéos », selon l'expression des journalistes, de Vaux-en-Velin, les « violences » des bandes de jeunes font apparaître sur la scène médiatique le chômage des jeunes et ravivent le « problème » des banlieues.

La décennie quatre-vingt sera marquée par la montée en puissance des dispositifs visant à résoudre ces deux types de problèmes. Dès 1982, Bertrand SCHWARTZ<sup>8</sup> souligne la nécessité de ne pas limiter la question de l'insertion des jeunes à la seule dimension professionnelle, mais de l'élargir à leur insertion sociale dans la collectivité locale et nationale. Il propose, entre autres, de développer l'implantation dans les quartiers, d'un certain nombre de dispositifs visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Au fil des années, des dispositifs locaux d'orientation et d'insertion professionnelle - mission locale, PAIO-, des structures d'insertion par l'économie, telles les régies de quartier ou les associations intermédiaires ont été mis en place. Ils avaient pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle des habitants des sites DSQ ou DSU et de favoriser l'activité économique locale.

---

<sup>6</sup> CLAUDIUS-PETIT, arrive au gouvernement en novembre 1948. Ébéniste, puis professeur de dessin, il se passionne pour les questions de logement et admire Le Corbusier auquel il confiera la construction d'un grand ensemble novateur dans la commune dont il était maire, Firminy. Il se veut bâtisseur et c'est avec lui que s'ouvre l'ère quantitative : « Construire 20 000 logements par mois est pour la France une question de vie ou de mort ».

<sup>7</sup> BACHMAN et LE GUENNEC en repèrent trois principalement : Les architectes, modernes, visionnaires ; les ingénieurs des grandes écoles qui s'affirment et délogent dans la fonction public les ingénieurs municipaux ; les promoteur/financeurs.

<sup>8</sup> SCHWARTZ Bertrand : « *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* », La Documentation Française, 1982.

Le rapport DUBEDOUT<sup>9</sup>, soulignait la trop grande importance accordée dans la procédure Habitat et Vie Sociale (HVS) à l'amélioration de l'habitat, au détriment de l'action sociale, et préconisait, à ce titre, un élargissement des interventions publiques à l'ensemble des domaines touchant la vie du quartier : éducation, culture, sécurité et insertion professionnelle. Pour éviter les risques de violence durant l'été, en 1983 sont mises en place les « Opérations anti-été chaud » qui deviendront les « Opération Prévention Été » et qui désormais s'intitulent « Ville-Vie-Vacances » dites les « Opérations 3 V ». Parallèlement, des dispositifs de concertation sont mis en place : les conseils communaux de prévention de la délinquance.

La multiplication de ces procédures dans les quinze dernières années aurait dû avoir pour effet, une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes ; un accès plus facile à l'emploi. Or, le chômage des jeunes ne s'est pas réduit et l'exclusion a gagné du terrain : l'élévation du niveau de qualification comme réponse face au chômage, le développement des politiques et des dispositifs territorialisés n'ont pas répondu aux espoirs qui les avaient portés. On pouvait également penser que les dispositifs mis en place auraient une influence sur l'accompagnement des mutations économiques et sur les transformations des comportements vis-à-vis de l'emploi.

Les analyses de la fin des années quatre-vingt et du début des années quatre-vingt-dix ont mis en évidence la dimension territoriale du phénomène de l'exclusion. Elle est apparue comme un élément important de la non-intégration économique des populations en difficulté par, notamment, un processus de relégation géographique des populations. La concentration dans le même quartier d'une ville, d'une population présentant un certain nombre de caractéristiques actuellement dévalorisées sur le marché du travail (faible niveau de formation, basse qualification professionnelle, importance du nombre d'habitants d'origine étrangère) ainsi que l'aspect physique même du quartier (habitat dégradé, "barres"... ) peuvent entraîner un effet de marquage de l'ensemble du quartier, induisant par là même une véritable spirale stigmatisante : absence d'emploi, image dégradée du quartier, mise à l'écart des jeunes de ce quartier quand des opportunités d'emploi apparaissent. Ce processus de "relégation", tel qu'il est décrit par Jean-Marie DELARUE <sup>10</sup>, s'auto-alimente et favorise l'émergence de conduites déviantes. Le fait d'habiter, lorsqu'on a vingt ans, dans l'un de ces quartiers contribuerait à renforcer le processus de disqualification et accentue les difficultés d'insertion professionnelle.

---

<sup>9</sup> DUBEDOUT H., « Ensemble, refaire la ville », La Documentation Française, Paris, 1983.

<sup>10</sup> DELARUE J-M., « Banlieues en difficulté : la relégation », Syros, Paris, 1991.

Les jeunes, habitant dans ces quartiers, bénéficient des mesures d'emploi au même titre que les autres jeunes adultes. Pourtant, on pouvait penser que la présence, dans ces quartiers, de différentes instances -antenne de l'ANPE, missions locales, équipes DSQ, entreprises d'insertion...- permettait d'augmenter les opportunités d'insertion professionnelle pour cette population. Le même raisonnement pouvait être tenu pour les multiples actions menées dans le cadre des opérations DSQ dans les domaines de la formation, l'éducation, la culture, la santé. L'objectif de l'étude de 1994 du CREDOC, réalisée à la demande du Secrétariat permanent du Plan Urbain, était de mesurer l'incidence de ces politiques publiques sur les modalités d'insertion professionnelle des jeunes adultes de ces quartiers. Or, elle montrait, sur cinq sites différents, la faiblesse explicative des effets de territoire sur les comportements d'insertion professionnelle des jeunes adultes.

Le présent programme d'étude prolonge cette recherche sur l'insertion des jeunes dans les quartiers défavorisés. Initialement, ce programme était prévu en plusieurs phases distinctes. Au terme de la première, qui a fait l'objet comme convenu d'un travail de synthèse des études portant sur le même thème ou des thèmes proches<sup>11</sup>, il est apparu plus pertinent de réorienter les autres phases de l'étude en cours.

En conclusion de cette note de travail, nous proposons trois axes à explorer :

- le premier consistait à décrire et à analyser de manière fine, les conditions de réussite des insertions professionnelles et d'essayer de dégager les critères et les conditions qui font qu'un jeune adulte habitant l'un de ces quartiers, bénéficiant ou non de mesures spécifiques, finit par construire une insertion professionnelle. Il s'agissait alors de rassembler des trajectoires de réussite et d'en analyser les déterminants afin de tirer les éléments de base d'une pédagogie de la réussite de l'insertion professionnelle.
- la seconde approche consistait à interroger, sur un modèle de panel tournant, un échantillon représentatif de ces jeunes adultes afin de suivre pendant une durée suffisamment longue, de l'ordre de 3 à 5 ans, des trajectoires d'insertion ou de non insertion.
- la troisième direction consistait à s'interroger non plus uniquement sur la population des jeunes adultes mais d'analyser la densité et la composition des opportunités d'emplois dans les quartiers et les zones périphériques à ces quartiers. Au-delà du simple repérage des opportunités d'emplois, comprendre

---

<sup>11</sup> DUBÉCHOT Patrick : *Les effets de territoire sur les comportements d'insertion professionnelle : état des connaissances et des travaux*, document de travail pour le Plan Urbain, juin 1996.

comment l'habitat sur un quartier et les représentations qu'induit cet habitat chez les créateurs, les décideurs et plus généralement l'ensemble de ceux qui exercent une fonction d'intermédiation entre les jeunes adultes et l'emploi, interviennent dans la décision d'orientation ou non d'un jeune adulte sur un emploi.

Simon WHUL, et le Secrétariat permanent au Plan Urbain ont alors souhaité modifier - en accord avec les chargés d'études et de recherche du CRÉDOC- le plan prévu de la recherche pour s'engager dans une étude visant à répondre au premier axe proposé. L'objectif de l'étude a été modifié en conséquence. Il s'agissait désormais de connaître le rôle des réseaux institutionnels dans l'accès à l'emploi des jeunes, habitant des quartiers prioritaires de la politique de la ville et ayant « réussi » leur insertion professionnelle.

L'organisation du document reflète l'approche de cette étude, moins statistique que compréhensive.

Le préambule méthodologique précise l'approche conceptuelle de la notion d'insertion professionnelle qui guide la réflexion de ce travail pour comprendre la complexité des processus d'insertion : l'ambition d'une réflexion sur l'articulation entre les politiques mises en oeuvre, l'expérience vécue par les enquêtés et les processus de construction des identités sociales et professionnelles. Nous détaillerons dans un second temps les aspects méthodologiques qui ont permis d'approcher et de comprendre ces processus : une première phase quantitative réalisée à partir de 155 entretiens téléphoniques et la seconde phase qualitative à partir de 16 entretiens de jeunes pris dans ce premier échantillon.

Qu'en est-il de l'avenir « radieux » de la banlieue et de « l'homme nouveau » dont rêvait DAUTRY ? Peut-on « y réussir » à le devenir, radieux et différent, lorsqu'on habite dans une cité ? Pour répondre à cette interrogation, mais aussi à la problématique de l'étude, trois communes ont été sélectionnées comme terrain d'enquête. Et dans ces communes, ce sont des quartiers dits « en difficulté » qui ont été retenus. La seconde partie présente ces sites d'enquête. Elle présente également les caractéristiques des jeunes de notre échantillon, dont la principale qui les distingue des autres jeunes de ces quartiers, est d'avoir eu un emploi en 1996.

Peut-on « s'en sortir » lorsqu'on habite l'un de ces quartiers stigmatisés par les médias, honnis par la population qui n'y habitent pas ? La troisième partie décrit les itinéraires d'accès à l'emploi des jeunes rencontrés et les étapes de ces parcours : la période des premiers contacts avec le travail, les modalités d'accès au premier emploi, les caractéristiques de l'emploi en 1996 qui a servi de critère de sélection, la situation actuelle de la personne interviewée. Cette troisième partie propose une reconstitution des cheminements des enquêtés pour parvenir à un emploi stable et une analyse en termes de trajectoires-types.

Quelles sont les stratégies à l'oeuvre ? La dernière partie rend compte du regard des jeunes sur les processus d'insertion professionnelle, sur la façon dont ils ont vécu leur itinéraire, leur expérience dans le quartier. Cette version subjective de l'acteur, son « vécu » et la façon dont il interprète l'expérience sociale qui l'a conduit jusqu'à l'emploi nous paraît essentiel pour la compréhension de son itinéraire professionnelle, mais aussi pour comprendre les rapports qu'il a entretenus et qu'il entretient avec les dispositifs d'insertion professionnelle mis en place dans son environnement.

## PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

## 1 - ANALYSE DES PROCESSUS D'INSERTION ET CONSTRUCTION DE PARCOURS

L'insertion des jeunes adultes s'inscrit dans un mouvement qui tend aujourd'hui à s'allonger au point que certains démographes se sont intéressés à l'éventuelle naissance d'un nouveau cycle de la vie. Mais finalement comme le suggère H. LE BRAS (1983)<sup>12</sup>, cet âge "*forme une classe d'âge habituelle dans les sociétés traditionnelles, celle des jeunes adultes que l'on fait attendre avant d'accéder à la société des adultes établis*". Jusqu'au milieu des années soixante-dix, le passage d'un état de jeunesse à celui d'adulte apparaissait comme un phénomène relativement simple, fait de régularités objectives. L'entrée sur le marché du travail était l'un des attributs statutaires au même titre que l'accès au logement autonome<sup>13</sup>, les calendriers de nuptialité ou de fécondité<sup>14</sup>. L'insertion professionnelle apparaissait, avant ce qu'on a appelé « la crise économique », comme un phénomène relativement simple et rapide. Elle concernait principalement l'entrée dans la vie active des jeunes sortant du système éducatif et les étapes d'accès à l'emploi étaient réduites comme la durée entre la sortie du système éducatif et le premier emploi.

### **1-1. La notion d'insertion professionnelle**

La notion d'insertion professionnelle a une histoire révélatrice des caractéristiques économiques et sociales des périodes qui l'ont vu naître et occuper progressivement un champ conceptuel et politique d'autant plus élargi que cette insertion apparaissait plus difficile et complexe.

Jusqu'au milieu des années soixante-dix, sous ce terme, était identifié le passage de l'activité scolaire à l'activité professionnelle. Quelque soit son niveau initial de formation, un jeune n'était pas considéré comme qualifié. Il lui restait à acquérir, au travail, le minimum d'expérience nécessaire pour transformer en qualification les acquis issus de sa formation.

---

<sup>12</sup> LEBRAS Hervé : *L'interminable adolescence ou les ruses de la famille*, article paru dans la revue "Le Débat", n°25, Gallimard, mai 1983.

<sup>13</sup> CHAMBOREDON Jean-Claude : *Adolescence et post-adolescence : la juvénisation*, au Colloque national sur la post-adolescence de Grenoble en 1983, publié dans «Adolescence terminée, adolescence interminable », PUF, 1985.

<sup>14</sup> ROUSSEL Louis, BOURGUIGNON Odile : *Génération nouvelles et mariage traditionnel*, enquête auprès des 18-30 ans, publiée dans la Collection des Travaux et Documents des Cahiers de l'INED, PUF, 1978.

Cette part de la formation « expérientielle »<sup>15</sup> était prise en charge par l'entreprise. A partir du milieu des années soixante-dix, la détérioration de la situation de l'emploi, caractérisée par la montée régulière du taux de chômage, en premier lieu celui des jeunes, a mis en évidence l'existence d'une période d'insertion qui tendait à s'allonger. Dès 1977 apparaît un nouvel acteur dans le processus d'insertion, quasi-absent jusque là : la puissance publique, qu'il s'agisse de l'État ou des collectivités territoriales. La prolongation de la crise de l'emploi a, en outre, conduit à la multiplication des dispositifs, des structures et des services de prise en charge de l'insertion professionnelle d'un public de plus en plus large. Il faudrait peut-être, comme le montre Michel VERNIÈRES<sup>16</sup>, restreindre le champ d'application de la notion d'insertion professionnelle et distinguer les notions d'insertion et de réinsertion : « *le point d'opposition est que, dans le premier cas, il s'agit d'acquérir une expérience professionnelle pour être qualifié. Dans le second il s'agit de valoriser son expérience pour ne pas perdre sa qualification* ». La notion de réinsertion concerne dans ce dernier cas, les travailleurs ayant eu une expérience professionnelle antérieure conséquente. Michel VERNIÈRES définit l'insertion professionnelle comme :

*« le processus par lequel des individus, n'ayant jamais appartenu à la population active accèdent à une position stabilisée dans le système d'emploi ».*

## **1-2. La complexité des processus d'insertion**

### 1-2-1. La diversité des états

Il y a un quart de siècle, on pouvait distinguer trois états principaux au cours du processus d'insertion : l'apprentissage, le chômage, l'emploi. Les autres formes d'emploi comme l'intérim et surtout les contrats à durée déterminée n'étaient pas aussi développées qu'aujourd'hui. La multiplication des dispositifs et des mesures éphémères de la politique de l'emploi ont rendu depuis, toute identification et classement des états bien plus délicats. La frontière entre formation et emploi est devenue de plus en plus floue. L'exemple des contrats en alternance est significative : la personne en contrat de qualification est à la fois stagiaire mais détentrice d'un contrat de travail.

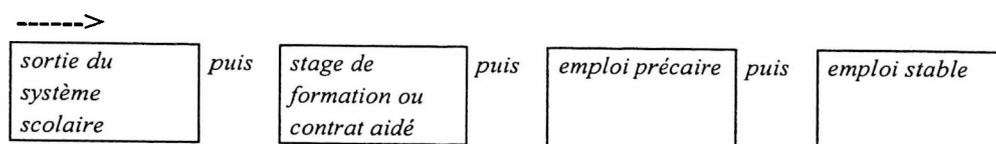
---

<sup>15</sup> LEBOTERF Guy : « *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange.* » Les Éditions d'Organisation, 1994.

<sup>16</sup> VERNIÈRES Michel : « *L'insertion professionnelle. Analyses et débats.* » Laboratoire d'économie sociale Université Paris I, Economica, Paris 1997.

### 1-2-2. Progressivité et parcours d'insertion

La complexité de l'analyse des processus d'insertion professionnelle provient de la multiplicité des états possibles, mais elle provient également de la multitude des combinaisons possibles, pour un même individu, leur succession dans le temps et la durée de ces états. La description des parcours n'est donc pas simple. Toutes les pédagogies de la progressivité qui animaient les dispositifs au début des années quatre-vingt visaient à faire passer un individu par divers états pour atteindre finalement l'emploi stable sur le marché du travail « traditionnel ». La suite de ces états pourrait être schématisée de la sorte :



Ce schéma simpliste ne prétend pas rendre compte d'une quelconque réalité, mais plutôt d'une logique d'action. Or, aujourd'hui cette logique, qui proposait une succession d'états et d'étapes qui servaient de repères dans un parcours d'insertion professionnelle est largement remise en cause. De ce fait, il devient difficile de hiérarchiser et d'ordonner les différents états pour positionner l'individu dans un parcours d'insertion. Auparavant, lorsqu'il atteignait un contrat à durée déterminée, il avait démontré son « employabilité » et pouvait espérer atteindre un contrat à durée indéterminée. Aujourd'hui cette logique de la progressivité n'est plus pertinente : les parcours longs dans la précarité tendent à se développer<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> DUBÉCHOT Patrick, HENRIOT-OLM Christine, SIMON Marie-Odile : *Le devenir des personnes passées par les structures d'insertion par l'activité économique*, Coll. des Rapports du CRÉDOC, n°175, nov. 1996.

### 1-2-3. La durée du processus d'insertion

La notion du processus d'insertion proposée par Michel VERNIÈRES présente l'avantage de bien identifier le début du parcours : la sortie du système éducatif. Pourtant, il faut là encore s'interroger sur ce point de départ. En effet, se développe aujourd'hui, à quelque niveau que ce soit une pratique du stage en entreprise dans les dernières années de formation au sein de l'appareil scolaire et universitaire qui rend également floue la frontière entre la fin de la scolarité et le début du processus d'insertion. Il faut également prendre en compte les quelques expériences professionnelles vécues par des jeunes à travers les petits boulots d'été et les emplois exercés pour financer leurs études. Ces emplois, peut-être plus qu'auparavant, participent au processus d'insertion professionnelle dans la mesure où ils sont considérés comme autant d'expériences professionnelles et indiquent pour les employeurs une certaine motivation.

La fin de la période d'insertion pose encore plus de problèmes. Il s'agit toujours, selon VERNIÈRES, « *de l'occupation dans le système d'emploi d'une position stabilisée* ». L'usage du terme stabilisée et non point stable, est pour lui, essentiel : « *en effet, il indique que le processus d'insertion peut se conclure par une position durablement instable dans le système d'emploi* ». Cet état se rencontre en cas de stabilisation -succession d'emplois en CDD ou en intérim- sur le marché de l'emploi « précaire », justement caractérisé par l'instabilité des emplois occupés.

L'aggravation du marché de l'emploi se conjugue avec un allongement de la durée du processus d'insertion professionnelle et par conséquent du cycle de vie de la « jeunesse » qui n'est pas sans conséquence sur ce que les démographes nomment « l'établissement » et donc l'acquisition des attributs statutaires de l'état « adulte ».

## **1-3. L'analyse du processus d'insertion professionnelle**

### 1-3-1. Des indicateurs de position multiples

L'analyse de l'insertion d'une personne ne peut se décrire uniquement sous l'angle de son état au moment T de l'observation. Elle doit, dans une approche pluri-factorielle, tenir compte des possibilités de développement, des atouts de la personne et, plus généralement, de ce que l'on pourrait qualifier de compétences sociales. La sociabilité, l'anticipation participent de ces ressources à la disposition des personnes dans leur parcours d'insertion professionnelle.

L'état de santé constitue également une ressource individuelle qui peut, elle aussi, traduire et conditionner ce parcours.

### 1-3-2. La notion de trajectoire pour comprendre l'insertion

Le concept de trajectoire permet de considérer l'ensemble des événements dans un champ particulier (par exemple professionnel) qui marquent le cheminement d'un individu et de leur donner un sens en les resituant par rapport aux mouvements d'ensemble qui structurent le champ (ex : le marché du travail). Ce concept constitue un outil qui permet d'éclairer les phénomènes à l'oeuvre dans la naissance des disparités des situations individuelles. Il permet de réinsérer l'histoire individuelle dans un système global<sup>18</sup>.

### 1-3-3. Le concept de "projet" dans la constitution des trajectoires

Le concept de "projet" est central dans une réflexion sur la constitution des trajectoires. Il permet de mieux comprendre le sens des pratiques élaborées quotidiennement. Isabelle BERTAUX-WIAME<sup>19</sup> a choisi, à travers des monographies familiales, de montrer qu'au-delà des grandes déterminations sociétales, toutes les familles ne suivent pas la même "pente sociale". Les trajectoires de ces familles et des individus qui les composent sont aussi dépendantes de ce qu'elle appelle "les moments-clés" qui influencent cette « inclinaison » sociale. Elle prend le champ familial comme un espace où se déploient des stratégies, où se forment des choix. Pour cela, elle privilégie moins le roman familial que l'évocation de situations concrètes dans lesquelles les membres de la famille ont été amenés à réagir. Pour l'auteur, l'espace familial est un espace de contradictions, mais aussi d'initiatives pratiques qui peut avoir des effets sur un changement de position sociale de l'un de ses membres.

La notion de « projet » renvoie à un indicateur de l'inclinaison de la trajectoire sociale souhaitée. Isabelle BERTAUX-WIAME constate, à partir de ses monographies de familles populaires, que "*des familles placées dans des situations très proches développent des réactions diverses, des projets spécifiques, des mobilisations d'ampleur et de contenus très variables*". Loin de verser dans un volontarisme excessif, l'auteur rappelle simplement que les projets sont ancrés dans une réalité dont la perception évolue malgré tout en fonction de l'histoire de la personne et de son groupe familial.

---

<sup>18</sup> PAUL Jean-Jacques : *Les analyses françaises des relations formation-emploi*, in Revue Française de Pédagogie, n°69, 1984.

<sup>19</sup> BERTAUX-WIAME Isabelle : *Le projet familial*, in Annales de Vauresson : "Histoires de vies, histoires de familles, trajectoires sociales", n°26, 1987.

#### 1-3-4. L'approche biographique

Les démographes se sont rendu compte que les processus de mobilité étaient beaucoup plus complexes que le laissent penser les informations publiées traditionnellement dans les résultats des recensements. La migration mesurée ne constitue que l'infime partie d'un iceberg, où de nombreuses formes de mobilité sont occultées par une définition trop étroite. Les déplacements des personnes dans l'espace ne sont pas aléatoires, mais suivent des cheminements et des rythmes en grande partie imposés par la culture dans laquelle elles vivent<sup>20</sup>. Le concept le plus simple, mais aussi le plus grossier, de migration ou mobilité géographique vu comme changement de résidence, doit être enrichi par l'adjonction de formes de mobilité non prises en compte dans ce concept initial. Pour cela, il faut dépasser le concept de changement de logement qui permet d'introduire certaines formes de mobilité temporaire, au concept de mobilité spatiale vue comme changement d'espace de vie qui permet d'introduire plusieurs lieux fréquentés à un même moment. Cette dernière notion offre la possibilité de considérer certains déplacements temporaires, non pris en compte dans les changements de logements, les navettes, les déplacements vers les lieux de vacances, les résidences de parents et d'amis, etc.

L'enquête sur la constitution de la famille et l'urbanisation réalisée par l'INED au début des années quatre-vingt permet d'analyser l'interaction des biographies (COURGEAU utilise le terme de cursus) familiale, professionnelle et migratoire. Une telle analyse est possible car elle enregistre les dates successives des divers événements survenus dans les trois types de biographies. On peut en effet penser qu'un événement de la vie familiale peut induire des migrations vers un logement adapté à la nouvelle situation de la famille, qu'un événement de la vie professionnelle peut inciter à un changement de comportement familial des individus, etc.

---

<sup>20</sup> COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva : L'approche biographique en démographie, in *Revue Française de Sociologie*, XXXI, Janvier-Mars 1990.

### 1-3-5. L'interaction entre trajectoires des populations et histoires des territoires

L'espace, l'environnement constituent aussi un cadre avec lequel l'individu doit apprendre à composer. L'environnement, au-delà de l'espace de socialisation qu'est la famille, c'est aussi le quartier, la ville, la rue et encore l'école, le centre social ou la mission locale, autant d'espaces au travers desquels le jeune va se constituer une identité. L'analyse des processus d'insertion doit prendre en compte la constitution de réseaux, de faisceaux de ressources qui prennent racines dans la famille, dans le quartier, dans la ville<sup>21</sup>.

Pour comprendre les parcours d'insertion professionnelle, et tout particulièrement ceux des jeunes des quartiers populaires, il est essentiel de repérer dans le contexte local, ce qui constitue des opportunités (facteurs favorables)<sup>22</sup> à l'insertion pour comprendre comment les jeunes les ont saisies, et quels effets elles ont eu pour eux, pour le quartier, pour l'ensemble de la population du quartier. Il faut également repérer ce qui constitue des obstacles (facteurs défavorables).

Cet ensemble contradictoire opportunités/obstacles peut faire l'objet d'une distinction entre les opportunités/obstacles structurels (type de quartier, logement, caractéristiques socio-démographiques...) et les opportunités/obstacles culturels ou liés aux comportements des populations, et des jeunes en particulier.

Nous avons montré tout au long de ce chapitre la complexité à saisir et analyser les processus d'insertion professionnelle aujourd'hui. Notre approche tente de concilier une démarche d'objectivation du contexte local et une analyse de la socialisation des individus enquêtés dans ce contexte. Le but est de comprendre pourquoi des individus d'un groupe social, placés apparemment dans un même environnement, se distinguent dans leur trajectoire d'insertion professionnelle. Pour cela il nous semble essentiel de comprendre les logiques d'appropriation des manières d'être (de sentir, de penser et d'agir) de ces individus, leur vision du groupe social auquel ils appartiennent, du monde et de leur rapport à l'avenir. Qu'il s'agisse de son groupe d'origine au sein duquel s'est déroulée sa petite enfance et auquel il

---

<sup>21</sup> LEGROS Michel : *Penser l'insertion : méthodes et critères. Contribution à une analyse des critères de l'insertion dans les réseaux de prise en charge des jeunes en difficulté*, Coll. des Cahier de Recherche du CRÉDOC, n°14, avril 91.

<sup>22</sup> BARBAGLI M. CAPECCHI V. COBALTA A. : *La mobilité sociale in Emilia Romagna*, Il Mulino, Bologna, 1987.

appartient « objectivement » ou d'un groupe extérieur dans lequel il veut s'intégrer et auquel il se réfère « subjectivement », l'individu se socialise en intériorisant des valeurs, des normes, des dispositions à travers l'expérience sociale<sup>23</sup>. On peut émettre l'hypothèse que des éléments de compréhension sont à rechercher dans ce processus de socialisation.

L'enquête auprès de 155 jeunes adultes devrait permettre une approche objectivante des éléments de parcours dans les domaines multiples de l'insertion, scolaire, professionnel, familial et surtout le recours aux dispositifs existant localement. Par ailleurs, nous avons choisi de réaliser des entretiens plus approfondis auprès de quelques individus de l'échantillon quantitatif pour comprendre les interactions entre ces éléments objectifs, les processus de socialisation, l'expérience et leur rôle dans l'insertion professionnelle des dits individus.

---

<sup>23</sup> WEBER Max : *Économie et société* (1922), Paris, Plon, 1971.

## 2- MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Pour analyser les processus, les facteurs et les conditions qui conduisent à une insertion professionnelle « réussie » le CRÉDOC a proposé une enquête en deux temps. La première étape privilégie une approche quantitative qui doit permettre de recueillir environ cent cinquante trajectoires de jeunes de manière à pouvoir dégager, sinon une typologie de « trajectoires de réussite », du moins, une série de parcours similaires au sein de l'échantillon constitué. La seconde propose une approche analytique et compréhensive des types de trajectoires retenues. Pour cela des entretiens seront réalisés auprès d'une quinzaine de jeunes, parmi ceux déjà interrogés dans l'enquête quantitative.

### **2-1. La sélection des sites enquêtés**

Les sites d'enquête pressentis ont été sélectionnés en tenant compte de multiples aspects qui caractérisent les banlieues « en difficulté ». Un certain nombre de critères ont contribué à la sélection des sites d'enquête. Tout d'abord des données socio-démographiques -par exemple, le taux de jeunes de moins de 25 ans, le taux de population étrangère-, économiques -le taux de chômage dans la commune, le taux de chômage des jeunes-. D'autres aspects ont été pris en compte comme la configuration et l'histoire urbaine du quartier, et bien sûr l'existence de dispositifs de la politique de la Ville. Cette démarche de choix des sites d'enquête s'appuie également sur des travaux de référence autour de thèmes proches de celui abordé dans cette étude ; citons, par exemple ceux de Nicole TABARD<sup>24</sup> qui visent à replacer les quartiers dans la topographie économique et sociale de la commune ou ceux de la DARES<sup>25</sup> qui a élaboré une typologie des quartiers en difficulté en huit "classes emploi" (voir en annexe n°2, les notes de présentation de ces travaux). En dernier choix, nous avons privilégié des quartiers dans lesquels le CRÉDOC avait déjà réalisé des enquêtes d'évaluation de dispositifs.

Au terme de ce processus de sélection, trois communes ont été retenues comme sites d'enquête : Valentigney dans le Doubs, Meaux en Seine-et-Marne, Garges-lès-Gonesse dans

---

<sup>24</sup> TABARD N., : *Quartiers pauvres, quartiers riches, position dans la hiérarchie socio-spatiale*, Directions des statistiques démographiques et sociales », document de travail, INSEE, décembre 1993

<sup>25</sup> DANIEL C., VILLALARD J., ZILBERMAN S., *Politique de l'emploi dans les quartiers en difficulté en 1992 : une approche quantitative*, note de la DARES, version provisoire, janvier 1995.

le Val d'Oise. Dans chacune de ces communes un ou deux quartiers ont été ciblés : le quartier des Buis à Valentigney, les quartiers de la Dame Blanche et des Doucettes à Garges-lès-Gonesse, les quartiers de la Pierre Collinet et de Beauval à Meaux (cf. présentation détaillée de ces sites dans le premier chapitre).

## **2-2. Première phase « quantitative » : élaboration d'une typologie de parcours d'insertion professionnelle**

L'insertion est entendue, dans cette étude, principalement dans son aspect professionnel, les critères de « réussite » ayant permis de sélectionner les personnes ont été construits à partir de l'unique domaine de l'insertion professionnelle. Le critère déterminant pour juger de la « réussite » a été fixé conjointement par le commanditaire (Secrétariat du Plan Urbain) et les chargés d'études et de recherche à la suite de l'étude comparative des différents travaux sur le thème de l'insertion et de l'analyse des processus d'insertion professionnelle des jeunes aujourd'hui. Ainsi, ont été retenus dans l'échantillon, les jeunes adultes qui avaient travaillé au cours de l'année précédente (1996), en CDI, CDD ou intérim, sur une durée de six mois consécutifs, au moins.

En plus de ce critère principal, des critères d'âge, de lieu de scolarisation et de résidence ont contribué à la construction de l'échantillon. Les jeunes interrogés devaient :

- être âgés de 20 à 30 ans au moment de l'enquête,
- avoir été scolarisé dans le collège du quartier,
- résider dans le quartier, la commune ou les commune environnantes,
- ne pas avoir un niveau de formation supérieur à Bac + 2.

La construction de cet échantillon et l'établissement d'un contact avec ces jeunes présentaient quelques difficultés. Jusqu'à l'entrée en lycée, la localisation dans un quartier détermine l'établissement où l'enfant est scolarisé (« cartes scolaires »). Il avait d'abord été envisagé de prendre comme population-mère une cohorte d'élèves ayant effectué une classe de troisième dans les collèges de chacun des quartiers retenus au cours des années 1986-1987. Ces jeunes auraient donc eu entre 23 et 28 ans au moment de l'enquête. Cependant, les collèges contactés ont indiqué qu'ils sont tenus par la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) de détruire les fichiers des classes deux ans après la fin de l'année scolaire. Il n'était donc pas possible de reconstituer les listes d'élèves scolarisés en troisième, dix ans plus tôt. Seules les traces des diplômés sont conservés au rectorat. Mais travailler sur une liste d'élèves ayant effectivement obtenu le Brevet des collèges (ex-BEPC), qui ponctue le passage

en troisième, aurait entraîné des biais importants, en éliminant de l'analyse les personnes ayant suivi d'autres filières.

Puisqu'on ne pouvait partir de listes de jeunes scolarisés dans les collèges, il fallait procéder par une approche de terrain de manière très empirique : c'est-à-dire, repérer des jeunes directement dans les quartiers. Pour cela, nous avons isolé dans l'annuaire tous les foyers habitant dans les quartiers retenus. En interrogeant chacun de ces foyers, par téléphone, il était possible de savoir -par un parent ou un membre de la fratrie-, si un jeune de la famille répondait aux critères retenus.

Si le jeune correspondait à ces critères et s'il acceptait de répondre à nos questions, il était intégré dans l'échantillon. Si le jeune était présent au moment du premier appel, l'entretien par téléphone se déroulait immédiatement. Mais le plus souvent, soit parce qu'il n'était pas disponible, soit parce qu'il était absent, un rendez-vous téléphonique était pris.

Cette méthode nous a obligé à contacter un grand nombre de foyers (800) pour repérer les jeunes dont les caractéristiques étaient conformes à celles recherchées. Pour cette première série d'appels sur le quartier, il était demandé aux personnes contactées de répondre aux questions suivantes :

*« Y a-t-il à votre domicile des jeunes âgés entre 20 et 30 ans ? »*

(si non)

*« Avez-vous un ou plusieurs enfants, ou encore un ou des frères âgés entre 20 et 30 ans qui habitent hors de votre domicile mais toujours dans l'agglomération de ...? »*

(Si non, stop interview)

La première partie du questionnaire, posée directement aux jeunes, permettait de vérifier que les critères d'appartenance à la base de sondage étaient bien remplis. Dès qu'un des critères n'était pas confirmé, l'entretien était arrêté.

Pour chacun des 459 jeunes repérés et contactés, il était demandé :

« *A-t-il travaillé au cours de l'année 1996 ?* »

(Si non, stop interview)

« *Un de ses emplois de 1996 a-t-il duré au moins 6 mois ?* »

(Si non, stop interview)

« *Pendant une partie ou moins de sa scolarité, a-t-il habité dans le quartier de...* »

(Si non, stop interview)

« *Pendant la dernière année d'études de ce jeune, en quelle classe était-il ?* »

(Si supérieur à une classe de niveau bac plus deux, stop interview).

Sur ces 459 jeunes susceptibles de faire partie du champ de l'enquête :

- 9 se sont éliminés en refusant de répondre à une des questions de vérification de l'appartenance au champ de l'enquête,
- 39 n'étaient pas âgés entre 20 et 30 ans,
- 160 n'habitaient pas le quartier pendant leur scolarité,
- 18 ont été écartés parce qu'ils avaient poursuivi des études au-delà de la deuxième année après le baccalauréat,
- enfin, les 79 derniers ont été éliminés parce qu'en 1996 ils n'avaient pas occupé d'emploi pendant au moins 6 mois.

Ce sont donc 155 jeunes qui ont finalement répondu à l'enquête téléphonique.

L'intention initiale était de réaliser cinquante entretiens dans un seul quartier de chacune de ces communes dans lequel existait un dispositif Développement Social du Quartier (DSQ) ou Développement Social Urbain (DSU). Cet objectif a été réalisé à Valentigney (quartier des Buis). En revanche, l'appel de tous les abonnés au téléphone dont l'adresse fait référence au quartier de la Pierre Collinet à Meaux n'a permis de réaliser que 25 entretiens. 28 autres habitants de Meaux ont donc été contactés dans le quartier Beauval. A Garges-lès-Gonesse, 41 entretiens proviennent d'adresses du quartier de la Dame Blanche. Pour compléter ce chiffre, 3 personnes provenant du quartier des Doucettes, et 6 du quartier Muette ont été interrogées.

**Tableau n°1 :**

**Nombre d'entretiens réalisés dans la première phase**

Sites enquêtés	entretiens réalisés
Meaux	53
Valentigney	52
Garges-lès-Gonesse	50
Total	155

*Source : CREDOC/Plan Urbain, 1996.*

### **2-3. Une seconde phase « qualitative » : analyse compréhensive des parcours**

L'approche quantitative a été complétée par seize entretiens individuels. La typologie des situations professionnelles construite à partir des entretiens auprès des 155 jeunes a servi de principal critère de sélection des personnes interrogées dans la seconde phase. Le type de contrat de travail au moment de l'enquête a constitué un élément de distinction dans notre échantillon.

- des entretiens ont été réalisés auprès de jeunes travaillant aujourd'hui et ayant eu un CDI en 1996,
- une autre partie a été réalisée auprès de jeunes travaillant aujourd'hui mais n'ayant pas eu un CDI en 1996.

Nous avons retenu comme second critère les modalités selon lesquelles les personnes interrogées ont obtenu leur emploi en 1996 :

- des entretiens ont été réalisés auprès de personnes ayant obtenu cet emploi grâce au service public de l'emploi et/ou bien grâce au dispositif local d'insertion par l'économique ;
- les autres ont été conduits auprès de jeunes ayant trouvé leur emploi en 1996 grâce à leurs relations et/ou bien grâce à leurs démarches personnelles, sans le concours des dispositifs d'insertion.

En croisant ces deux critères nous voulions interroger quatre profils différents :

profil 1 : des jeunes ayant un contrat stable en 1996 et ayant obtenu cet emploi par l'intermédiaire d'un service ou d'une structure d'insertion,

profil 2 : des jeunes ayant eu un contrat stable et n'ayant pas eu recours aux dispositifs pour l'obtenir,

profil 3 : des jeunes en contrat précaire en 1996 et qui avaient eu cet emploi par les dispositifs,

profil 4 : des jeunes en contrat précaire et n'ayant pas eu recours aux dispositifs pour l'obtenir.

Nous avons choisi de contacter à nouveau des jeunes que nous avons déjà interrogés dans ce cadre afin d'approfondir leur parcours d'insertion. Parmi les 155 jeunes interrogés dans la première enquête, un tiers a refusé de répondre à une seconde interrogation. Notre objectif était de réaliser entre quinze et vingt entretiens semi-directifs. La centaine de personnes restant a été classée selon les quatre groupes de profils cités ci-dessus. Parmi ceux-ci une trentaine n'ont pu être joints, soit parce qu'ils avaient changé d'adresse, soit qu'ils n'étaient pas disponibles au moment de l'enquête. Nous avons également choisi d'interroger des jeunes encore présents dans le quartier au moment de l'enquête. Ce critère supplémentaire réduisait encore notre échantillon et au final, la réalisation de cette seconde phase s'est avérée aussi difficile que la première, même avec un accord préalable des individus. Beaucoup sont revenus sur cet accord ou bien ont donné des rendez-vous auxquels ils n'étaient pas présents. Au final, seize jeunes ont été interrogés au cours de cette seconde phase.

Huit jeunes sont passés par un service ou une structure d'insertion pour obtenir leur emploi en 1996. Parmi eux, cinq sont en contrat à durée indéterminée, et trois sont en emploi précaire (CDD de six mois ou contrat aidé d'au moins six mois). Huit autres jeunes adultes n'ont pas eu recours à ces structures et services. Ils se répartissent également entre emploi stable et emploi précaire.

**Tableau n° 2 :**

**Profils des enquêtés de la phase qualitative**

Situation professionnelle au moment de l'enquête	A eu son emploi 96 par un organisme	N'a pas eu son emploi 96 par un organisme	Total
insertion « stable »	<i>profil 1</i> 5	<i>profil 3</i> 4	9
insertion « précaire »	<i>profil 2</i> 3	<i>profil 4</i> 4	7
Total	8	8	16

CRÉDOC/Plan Urbain, 1996

Il faut noter que la majorité des 155 jeunes affirme, comme nous allons le voir, que les structures et services d'insertion ne sont pas à l'origine de leur insertion professionnelle. Cependant, l'objectif de l'étude était d'analyser le rôle des dispositifs locaux d'insertion dans l'accès à l'emploi. Pour répondre à cet objectif, il nous a semblé légitime de construire un échantillon qui mettrait l'accent sur les liens avec ces dispositifs de manière à mieux apprécier et comprendre leur rôle.

Parmi les seize jeunes interrogés, six sont de Garges-lès-Gonesse, quatre de Meaux et six de Valentigney. Tous habitent le quartier, comme cela avait été décidé au préalable. L'échantillon se partage en parts égales entre les hommes et les femmes. Les plus âgés ont entre 25 et 27 ans, tandis que les autres - neuf personnes - ont entre 22 et 24 ans révolus au moment de l'enquête. La moitié de ces jeunes adultes a un niveau Vbis ou V de formation : quatre ont le BEPC et ont échoué en dernière année de CAP ou de terminale, cinq ont un CAP. Deux autres possèdent un Bac professionnel. Enfin cinq jeunes ont poursuivi des études supérieures (BTS, DUT et DEUG). Cet échantillon est certainement d'un niveau plus élevé que nous l'aurions souhaité. Enfin, notons que la moitié de l'échantillon est d'origine étrangère, qu'en dehors des deux personnes possédant un DEUG et un DUT, les autres occupent majoritairement des emplois d'ouvrier et parfois de secrétariat.

### PROFIL N°1 :

Jeunes passés par des organismes et qui étaient en CDI en 1996

n°	commune	département	lieu d'habitation	sexe	année nais.	diplôme le + élevé	origine	poste occupé en 96
1	Meaux	77	le quartier	H	72	CAP maçon	Afrique Nord	ouv. non qualifié
2	Garges	95	le quartier	H	70	CAP métallique	France	ouv. qual.
3	Meaux	77	le quartier	H	71	BTS commerce	France	employé bureau
4	Valentigney	25	le quartier	H	72	CAP et BEP électricien	Turquie	ouvrier qualifié
5	Valentigney	25	le quartier	F	74	BTS commerce	France	ouvrière non qualifié

CRÉDOC/Plan Urbain, 1996

### PROFIL N°2 :

Jeunes passés par des organismes et qui avaient un emploi précaire en 1996

n°	commune	départ.	lieu d'habitation	sexe	année nais.	diplôme le + élevé	origine	poste occupé en 96
6	Valentigney	25	le quartier	F	73	BEPC niv. terminale	Turquie	employé bureau
7	Valentigney	25	le quartier	F	73	Bac pro Bureautique	Afrique Nord	employé bureau
8	Meaux	77	le quartier	H	74	niv. CAP serrurerie	France	ouv. non qual.

CRÉDOC/Plan Urbain, 1996

### PROFIL N°3 :

Jeunes non passés par des organismes et qui étaient en CDI en 1996

n°	commune	départ.	lieu d'habitation	sexe	année nais.	diplôme le + élevé	origine	poste occupé en 96
9	Garges	95	le quartier	F	69	niv. terminale	Portugal	ouvrier non qual.
10	Garges	95	le quartier	F	72	Bac pro. secrétariat	Afrique Nord	employé bureau
11	Valentigney	25	le quartier	H	71	niv. CAP peintre	Turquie	ouvrier qualifié
12	Meaux	77	le quartier	H	69	CAP peintre	France	ouvrier non qual.

CRÉDOC/Plan Urbain, 1996

### **PROFIL N°4 :**

#### **Jeunes non passés par des organismes et en emploi précaire en 1996**

n°	commune	départ.	lieu d'habitation	sexe	année nais.	diplôme le + élevé	origine	poste occupé en 96
13	Garges	95	le quartier	F	71	DEUG anglais	Portugal	employé commerce
14	Garges	95	le quartier	F	73	CAP vente	Afrique Noire	emploi chez particulier
15	Garges	95	le quartier	F	71	BTS économie sociale	France	prof. intermédiaire
16	Valentigney	25	le quartier	H	72	DUT informatique	France	prof. intermédiaire

*CRÉDOC/Plan Urbain, 1996*

### **3-2. Le contenu des entretiens**

La réalisation de ces entretiens répondait à deux objectifs majeurs :

- comprendre comment ces jeunes, insérés voire stabilisés professionnellement, sont entrés sur le marché du travail, les facteurs de leur réussite,

- vérifier l'hypothèse selon laquelle la précarité dans l'emploi s'articule avec une plus grande dépendance des jeunes vis-à-vis des services publics de l'emploi.

Pour atteindre ces objectifs, il fallait faire parler la personne sur son parcours d'insertion. Pour nous permettre de comprendre le processus d'insertion, différents registres d'informations structuraient les entretiens : la recherche d'éléments factuels, le recueil d'opinions et d'avis sur les différents thèmes abordés : la scolarité, l'environnement familial, le quartier, les dispositifs, l'emploi. Un travail de reconstruction des positions d'insertion, depuis la sortie de l'école, au fil des expériences diverses - chômage, insertion dans les dispositifs, dans un emploi- a permis d'élaborer des trajectoires différenciées dans notre échantillon. L'intérêt de ces entretiens était également d'amener l'enquêté à analyser lui-même son parcours, à nous donner des explications sur comment il percevait son cheminement, comment il le comprenait, quels étaient les facteurs déterminants selon lui (voir le guide d'entretien en annexe 1).

Les entretiens ont été réalisés de manière semi-directive.

PREMIÈRE PARTIE :

LE JEUNE ET SON ENVIRONNEMENT

Depuis une quinzaine d'années, les initiatives en faveur des quartiers populaires se sont multipliées et plus particulièrement dans les quartiers dits « en difficulté » selon une expression largement utilisée aujourd'hui. Mais quelles sont ces difficultés précisément ? Dès les années soixante-dix un premier diagnostic, nous l'avons vu précédemment, a reconnu l'échec partiel du pari architectural et urbain des années cinquante et soixante. Le deuxième diagnostic porte sur la population qui est installée dans ces grands ensembles, ces cités d'habitat social. A la fin des années soixante-dix, une population aux ressources de plus en plus faibles est entrée dans ces logements et faute de revenus suffisants y est restée à demeure, « captive »<sup>26</sup>. Cette évolution, perçue par l'INSEE dans l'Enquête Logement de 1984, a été confirmée dans l'enquête suivante. Le troisième élément de diagnostic porte sur la dégradation du marché du travail dont il n'est pas nécessaire de rappeler l'évolution depuis 1974.

Le processus de lente dégradation du cadre de vie de la population ouvrière des cités s'est accompagné d'une petite délinquance endémique, de l'aggravation de l'échec scolaire et du chômage des jeunes, la multiplication des tensions interethniques et intergénérationnelle qui selon Adil JAZOULI<sup>27</sup> « sont autant de symptômes d'un mal de vivre dont souffrent les banlieues populaires ».

Les opérations Habitat et Vie Sociale menées dès la fin des années soixante-dix ont inauguré une longue série de dispositifs, qui tous, se sont attachés à résoudre ou au moins à enrayer les problèmes évoqués ci-dessus. L'installation des missions locales, des zones d'éducation prioritaires, des Opérations de Prévention-Été, les dispositifs du développement social des quartiers, des comités communaux de prévention de la délinquance, et enfin plus récemment les contrats de ville et autres zones franches, avaient cet objectif de traitement des

---

<sup>26</sup> DELARUE Jean-Marie, Ibid p. 13.

<sup>27</sup> JAZOULI Adil : *Les années banlieues*, Editions du Seuil, Paris 1992.

difficultés dans les banlieues les plus défavorisées. Leur mission était aussi d'insuffler une véritable mobilisation autour de ces problèmes.

Les trois communes choisies comme site d'enquête ont connu tous ces dispositifs et bien d'autres. Elles ont chacune une histoire particulière, mais les quartiers dans lesquels nous avons enquêté sont issus de cette histoire urbaine complexe de l'habitat social depuis la fin de la dernière guerre et, plus récemment, trois des quartiers enquêtés, ont connu des manifestations violentes du mal de vivre des jeunes, dont parle JAZOULI.

Ce premier chapitre, bref, a pour objectif de présenter ces lieux d'enquêtes et les caractéristiques principales des jeunes enquêtés.

## 1 - LES CONTEXTES URBAIN, SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

### **1-1. Garges-lès-Gonesse : le profil/type du village envahi par les grands ensembles dans les années soixante**

Garges-lès-Gonesse est une commune située au nord-est de Paris. Le quartier de la Dame Blanche est situé à l'ouest de la ville, à proximité de la gare RER. Il est limitrophe de la ville de Sarcelles. Il regroupe près d'un tiers de la population (13 000 habitants) de la commune. Constitué de logements et d'habitats collectifs datant essentiellement des années 60, il connaît dans les années quatre-vingt, une augmentation sensible de la population étrangère (23% en 1990)<sup>28</sup>. Un tiers de sa population a moins de vingt ans. 23% de la population active est au chômage, avec des pointes au-delà de 33% en ce qui concerne les moins de 25 ans et les étrangers. Le quartier des Doucettes, dans lequel habitent quelques jeunes qui complètent l'échantillon de Garges, fut construit à partir de 1971, à l'emplacement d'un ancien bidonville habité principalement par des Portugais, à côté de la zone industrielle. Ces grands ensembles, sans présenter une architecture avant-gardiste, constituent le prototype de l'habitat produit dans une logique quantitativiste des années soixante destiné à accueillir les familles des banlieues proches de Paris, expulsées par les travaux de rénovation et d'aménagements routiers. Les centres commerciaux intégrés pour créer de l'animation et une vie de village se sont désertifiés, abandonnés au profit des hypermarchés environnants.

Les deux quartiers, Dame Blanche et Doucettes, sont inclus dans le dispositif Contrat de ville et font partie du territoire de la Zone Franche. Divers équipements en matière d'insertion sociale et professionnelle y sont implantés. On y trouve des structures traditionnelles dans le domaine de l'emploi comme l'ANPE, la PAIO, mais qui agissent dans le cadre d'une politique de partenariat. Diverses structures ou services présentes sur place mènent des actions d'accueil, d'orientation (centre social, associations).

---

<sup>28</sup> Les données chiffrées dans cette présentation des quartiers proviennent du Recensement de la population de 1990.

Tableau n°3 :  
**Structures et services d'aide à l'insertion professionnelle  
dans les quartiers de  
la Dame Blanche (DB) et des Doucettes (D)  
à Garges-lès-Gonesse (95)**

structures ou services	situation géographique		
	dans le quartier	autre quartier	autre commune périphérique
ANPE ( <i>travail spécifique public bas niveau de qualification.</i> )	oui (DB)	non	non
PAIO	oui (DB)	non	non
Centre de recherche emploi ( <i>Association IFRE en partenariat avec ANPE</i> )	oui (DB)	non	non
Service municipal jeunesse ( <i>avec un pôle insertion</i> )	non (DB)	oui (DB)	non
Centre social ( <i>conseils et orientation</i> )	oui (DB et D)	non	non
Club de Prévention	non (DB et D)	oui (DB)	non
Entreprise d'insertion	non (DB et D)	non	oui (DB)
Association Pluriel/ Formation ( <i>public diplômé BAC +</i> )	oui (DB)	oui (DB)	oui (DB)
Association des Industriels de la Ville / Politique de la ville ( <i>contacts avec employeurs</i> )	oui (DB)	oui (DB)	oui (DB)

\* Cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise à donner une idée du niveau d'équipement des quartiers.

CRÉDOC/Plan Urbain, 1996

## 1-2. Valentigney, un quartier de relégation

Valentigney est une des communes de la « banlieue » de Montbéliard, dans le département du Doubs. La cité a été construite au début des années 60 par un organisme bailleur, filiale de Peugeot. A l'époque elle était destinée aux cadres de l'entreprise et s'inscrivait dans la philosophie de « l'homme nouveau » -présentée en introduction- du patronat « éclairé ». Elle avait été construite, loin du bruit de l'usine, dans un cadre verdoyant, à l'écart du bourg de Valentigney et à proximité d'un bois qui délimitait le centre d'essai Peugeot. Cet ensemble immobilier a vu peu à peu partir les cadres vers l'accession à la propriété et, arriver des populations ouvrières, elles-mêmes remplacées au cours des années soixante-dix par des populations étrangères (50% d'étrangers aujourd'hui et 80% de personnes d'origine étrangère). Un centre médico-socio-culturel a été ouvert en 1963 par Peugeot et par l'organisme bailleur. Il a été, dès le début, divisé en deux parties : le centre culturel au rez-de-chaussée, et le centre social et la PMI au premier étage. En 1978, suite à un

conflit avec le bailleur, une nouvelle association est créée, « l'association de gestion du CMSC », par des habitants et les élus locaux (le maire de la commune en était le président). A la même époque se met en place une opération HVS (Habitat et Vie Sociale), l'une des premières. Au milieu des années quatre-vingt, le quartier bénéficiera d'un programme DSQ. La cité est constituée de multiples bâtiments abritant chacun des familles d'origine différentes -Marocains, Algériens, Turcs, Serbes, Croates-. Cette organisation spatiale en îlot avait conduit la ville, dès 1990, à créer des postes d'agents de communication dans le cadre du DSQ. Aujourd'hui, dans le cadre du contrat de ville, la commune a signé une charte pour l'intégration avec les communes avoisinantes. Les trois axes de cette politique d'intégration sont :

- travail avec le milieu associatif communautaire,
- développer la communication,
- lutte contre l'échec scolaire et développement des relations parents/enseignants.

Le quartier des Buis est marqué par son histoire et ses liens avec l'entreprise Peugeot. Habité par des ménages au chômage (près d'un tiers des actifs de la cité), situé et vécu comme étant un espace géographique à part de la commune, ce quartier constitue l'exemple même de ce que Jean-Marie DELARUE nomme « les quartiers de relégation ». Aujourd'hui, à travers le Contrat de Ville, la municipalité tente d'intégrer ce quartier à la commune de Valentigney malgré les résistances des habitants des Buis qui ne se sentent pas y appartenir, et ceux « du village » qui rejettent cette excroissance.

Le niveau d'équipement en structures et services d'insertion professionnelle est relativement faible. L'ANPE, la mission locale sont à Montbéliard, donc à cinq ou six kilomètres « à peine » du point de vue des intervenants sociaux. En mobylette, le temps de trajet ne dure pas plus de dix minutes et il existe une ligne de bus régulière. Mais c'est trop pour les jeunes du quartier. Des structures et services qui avaient vocation d'animation ou de prévention ont, de ce fait, été amenés à proposer des actions de conseils et d'orientation (le centre social) ou d'expérimentation professionnelle (équipe de prévention spécialisée). D'autres associations ont été créées pour avoir une activité centrée sur cette question de l'insertion professionnelle. Enfin, la particularité du quartier des Buis est certainement la présence de nombreuses nationalités. Chacune est représentée par une association et certaines d'entre-elles sont très actives dans le domaine de l'insertion professionnelle... pour les membres de leur communauté.

Tableau n°4 :  
Structures et services d'aide à l'insertion professionnelle  
dans le quartier des Buis à Valentigney (25) \*

structures ou services	situation géographique		
	dans le quartier	autre quartier	autre commune périphérique
ANPE	non	non	oui
ML	non	non	oui
Correspondant Emploi/formation de la ML	oui	non	non
Service municipal jeunesse (avec un pôle insertion)	non	oui	non
Centre social (conseils et orientation)	oui	non	non
Club de Prévention (chantiers d'insertion)	oui	non	non
Entreprise d'insertion	non	non	oui
Antenne DEFI (atelier de remise au travail)	oui	non	non
Association Alternative-Chantier (atelier remise au travail pour jeune)	non	non	oui
Association communautaire (communautés ethniques)	oui	non	non

\* Cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise à donner une idée du niveau d'équipement des quartiers.

CRÉDOC/Plan Urbain, 1996

### 1-3. Meaux : la lente dégradation des espoirs de Le Corbusier

Deux quartiers ont constitué les sites d'enquête dans la commune de Meaux. A eux seuls, ces deux quartiers représentent 57% de la population de la commune. C'est un parc très stigmatisé. Il est composé à 90 % de logements sociaux qui représentent 82% de l'ensemble du parc de logements sociaux de la ville. Le taux de chômage sur l'ensemble de ces deux quartiers est de 15% des actifs, et 21% pour les jeunes de moins de 25 ans. C'est une population très jeune (66% a moins de 20 ans). La cité de La Pierre Collinet se singularise par la présence de nombreuses familles d'origine étrangère (40% de ses habitants) dont une forte communauté africaine.

Ces deux quartiers sont excentrés par rapport à la vieille ville. La Pierre Collinet est constituée de barres longues dont certaines font plus de cent mètres de long, avec plus d'une vingtaine d'étages. Les appartements en duplex en faisaient l'originalité. De long couloirs

sillonnent l'intérieur des bâtiments, des coursives devaient favoriser la communication entre les habitants. Un étage est réservé aux activités associatives ou commerciales. Ce grand ensemble inspiré de l'oeuvre de Le Corbusier, construit à la fin des années cinquante et achevé au début des années soixante, a connu une lente dégradation au fil du temps. Il a connu les opérations Habitat et Vie Sociale à la fin des années soixante-dix et d'autres réhabilitations. Deux tours ont été détruites dont la deuxième au mois de juin 1997. Beauval est un quartier de la fin des années soixante-dix qui présente des innovations architecturales (bâtiments en étoile) qui avaient l'ambition de montrer une ville nouvelle, claire et chaleureuse, dans laquelle de nouveaux rapports de convivialité pourraient exister. Ce quartier accueille une population moins défavorisée que celle de la Pierre Collinet. Le parcours d'habitat, pour qu'il y ait promotion, se fait de la Pierre Collinet vers Beauval.

Les équipements en matière d'insertion sociale et professionnelle sont nombreux dans ces quartiers. Dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, la Pierre Collinet a constitué un lieu d'expérimentation puisqu'a été créé, au milieu des années quatre-vingt, la première régie de quartier. Aujourd'hui il en existe aussi une à Beauval et la plupart des dispositifs sont présents sur les deux quartiers. La mission locale est implantée à la Pierre Collinet, mais dispose d'une antenne à Beauval. Il faut noter que l'ANPE est située dans le centre ville de Meaux, mais des antennes Info-emploi existent dans les deux quartiers. Les outils d'insertion ne manquent pas : une zone franche urbaine couvre les territoires de ces deux quartiers « sensibles », inscrits dans la pratique des contrats emploi-ville (CEV) pour ne citer que les derniers dispositifs.

Tableau n°5 :  
**Structures et services d'aide à l'insertion professionnelle**  
**dans le quartier de la Pierre Collinet (PC) et Beauval (B) à Meaux (77)**

structures ou services	situation géographique		
	dans le quartier	autre quartier	autre commune périphérique
ANPE		oui	non
Mission locale	Oui (pc)	Non	Non
Antenne info-emploi	Oui (pc et b)	Non	Non
Régie de quartier	Oui (pc et b)	,on	Non
Entreprise d'insertion	Oui (pc)	Non	Non
Points info-jeunes	Oui (pc et b)	Non	Non
Centres sociaux	Oui (pc et b)	Non	Non
Associations intermédiaires		Oui	Non
Chargé de mission économique de l'OPAC	Oui (pc et b)	Non	Non
PLIE	oui (PC et B)	non	non

\* Cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise à donner une idée du niveau d'équipement des quartiers.

CRÉDOC/Plan Urbain, 1996

## 2- LES CARACTERISTIQUES DES JEUNES ENQUÊTÉS

### SELON LES SITES

#### **2-1. Les points communs**

##### 2-1-1. Un faible niveau de formation

Parmi les 155 jeunes interrogés, une moitié avait entre 23 et 25 ans révolus et l'autre moitié entre 26 et 29 ans. L'échantillon se répartit par moitié entre les hommes (51%) et les femmes (49%). En matière de scolarité, près des deux tiers (61%) ont un niveau V de formation au plus, dont 20 % n'ont aucun diplôme. La population enquêtée est d'un niveau de formation nettement moins élevé que l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 1990<sup>29</sup>. Ces jeunes ont fréquenté trois filières : générale (35%), technique (36%) et professionnelle (29%).

Tableau n°6 :

**Niveaux scolaires des jeunes enquêtés  
comparé aux sortants du système éducatif de 1992**

Niveaux de sortie (*)	nombre de jeunes enquêtés	en pourcentage	jeunes sortis en 92 (source DEP)
niveau VI et V bis	31	20	12
niveau V	63	41	35
niveau IV et plus	61	39	53
Total	155	100	100

*Plan Urbain/CRÉDOC, 1997*

(\*) Voir en annexe 2, le tableau de correspondance des niveaux de formation.

---

<sup>29</sup> Nous avons pris cette année comme référence car à cette date, la moitié des jeunes de notre échantillon était déjà sortie du système scolaire. Prendre comme référence des années plus récentes aurait montré des écarts plus importants puisque les jeunes sortent de plus en plus qualifiés, mais n'aurait pas correspondu à l'époque de sortie du système scolaire des jeunes adultes de notre échantillon.

On ne note pas de différence notable entre quartiers à propos des âges, de la répartition par sexe, ou encore les niveaux de scolarisation. Le motif principal d'interruption est le désir de travailler. Là encore, peu de différence entre les sites d'enquêtes, si ce n'est que les jeunes de Meaux ont plus souvent dit de leur scolarité qu'elle ne les avait pas intéressés.

Tableau n°7 :  
Motifs d'interruption des études

Motif avancé	nombre de jeunes concernés	pourcentage (*)
voulait travailler	91	59
obtenu le diplôme voulu	28	18
problème familial	23	15
impression de ne plus apprendre	21	14
problème financier	16	10
proposition d'emploi	10	6
problème de discipline	9	6

*Plan Urbain/CRÉDOC, 1997*

(\*) Le pourcentage total est supérieur à 100, car l'enquête pouvait donner plusieurs réponses.

### 2-1-2. Des parents qui travaillent

L'échantillon est constitué de jeunes dont les parents sont peu atteints par le chômage. Les mères sont souvent au foyer, mais en fait elles sont peu nombreuses à être au chômage. Elles sont plus fréquemment actives à Garges. Parmi les jeunes qui ont un père au domicile, à peine 4% étaient au chômage au moment où l'enfant, que nous avons interrogé, a quitté le système scolaire. Ce chiffre, rapporté par exemple au 23 % de la population active au chômage dans le site de Garges-lès-Gonesse, montre que les familles des jeunes interrogés sont atypiques par rapport au travail et souffrent moins que les autres individus du quartier de l'inactivité. Cet élément est certainement un facteur important dans le parcours des jeunes qui

se confirme lorsque les jeunes évoquent leur environnement familial (cf. dernière partie du document).

Tableau n° 8 :  
**Situation professionnelle des parents**

situation professionnelle	père (en %)	mère (en %)
emploi	72	42
chômage	5	3
retraite	10	5
au foyer	0	46
invalidé	2	1
non concerné (pas de parents)	11	3
Total	100	100

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

## 2-2. Quelques différences selon les sites

### 2-2-1. Des différences d'origine géographique et sociale

L'origine géographique et sociale distingue les jeunes des trois sites. Sur l'ensemble de l'échantillon, 60% des pères ne sont pas nés sur le territoire français et c'est aussi le cas de 55% des mères. À Valentigney, les jeunes interrogés sont très majoritairement issus de l'immigration. Les communautés y sont nombreuses (Turquie, Maroc, Algérie, ex-Yougoslavie) et chacune est regroupée dans un même immeuble. La cité est constituée ainsi d'îlots communautaires délimités territorialement. Une grande partie des pères des jeunes de Valentigney sont pour une très large part des ouvriers -beaucoup sont salariés chez Peugeot ou ses filiales-, et bien souvent aucune profession n'est répertoriée pour la mère, celle-ci étant fréquemment au foyer. C'est à Meaux qu'on trouve le plus de jeunes dont les deux parents sont français. Cependant, ce constat est plus particulièrement vrai dans le quartier de Beauval, la Pierre Collinet abritant une forte communauté africaine. Enfin, c'est à Garges-lès-Gonesse qu'une part non négligeable des jeunes vient d'un milieu plus « aisé » que les jeunes des

autres sites d'enquête, puisque leurs pères sont davantage dans les métiers de professions intermédiaires, de cadres ou d'indépendants (cf. tableau n°9, page suivante).

### 2-2-2. Des degrés d'autonomie différents

59% des jeunes adultes interrogés habitent chez leurs parents ou l'un des parents. Les jeunes de Meaux résident moins que ceux des autres communes avec leurs parents. La moitié des personnes interrogées vivent en couple, dont 30% avec un enfant. Quatre personnes vivent seules avec un enfant. Les jeunes issus de Garges-lès-Gonesse vivent moins que les autres en couple et ont moins souvent des enfants.

### 2-2-3. Des situations variables face au chômage

Entre la fin de la scolarité et l'emploi occupé en 1996 (toutes périodes confondues depuis la fin de la scolarité), un tiers des jeunes a connu plus de douze mois de durée de chômage. Deux quartiers s'opposent : Valentigney où les durées de chômage ont souvent atteint au moins un an, et Garges où pour la plupart des jeunes rencontrés, le chômage est inconnu ou n'a pas atteint la barre des douze mois.

Tableau n °9 :

**Tableau synthétique des différences entre les populations  
des trois sites d'enquête**

<i>Valentigney</i> (effectifs : 52)	<i>Meaux</i> (effectifs : 53)	<i>Garges</i> (effectifs : 50)
Durée cumulée de chômage au moins égale à 12 mois (50 % vs 33 %)		Jamais de chômage ou durée cumulée de chômage inférieure à 12 mois (76 % vs 64 %)
Les deux parents sont étrangers (67% vs 53%), de Turquie en particulier (27 % vs 11 %)	Les deux parents sont Français (53% vs 39%)	Le père vient d'Afrique noire (12% vs 5 %)
Père ouvrier (85 % vs 63 %) - mère au foyer ou décédée (71 % vs 51 %)		Père de profession intermédiaire, cadre ou indépendant (32% vs 19 %)
	Plus de jeunes habitant sans leurs parents (72% vs 59 %)	Sans enfant et sans conjoint (62 % vs 48 %)

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

Exemple de lecture : à Valentigney, 67 % des jeunes interrogés ont leurs deux parents étrangers, alors que ce n'est le cas que de 53 % des jeunes interrogés.

De cette rapide photographie des quartiers et de la population enquêtée, Garges-lès-Gonesse apparaît comme le site présentant les caractéristiques les plus favorables. La population est hétérogène et comme beaucoup de communes de la banlieue parisienne, elle bénéficie d'un bassin d'emploi important avec un réseau de communication dense (RER, autoroute) facilitant la mobilité professionnelle. Les caractéristiques des deux quartiers de Meaux pourraient être distingués. Le quartier Beauval abrite des habitants dont les caractéristiques sont certainement proches de celles de Garges-lès-Gonesse. En revanche, la Pierre Collinet constitue des deux quartiers de Meaux, celui dont les caractéristiques de la population est proche de Valentigney, avec une forte concentration de populations étrangères (notamment les Maliens) avec un niveau de formation très bas, et une faible capacité de mobilité géographique.

L'élément remarquable de cette photographie est certainement constitué par le fait que les parents des jeunes interrogés sont atypiques dans leur situation professionnelle : ils travaillent alors qu'ils vivent dans des quartiers fortement touchés par le chômage. Cet élément est certainement un facteur important dans le parcours des jeunes. Dans les entretiens que nous avons eu dans la seconde phase, quelques jeunes ont déclaré que si ils trouvaient du travail c'était aussi « grâce à leurs parents » qui les ont « éduqués autrement » (entretien n°2), et notamment très tôt les parents ont, soit introduit leur enfant dans le monde du travail, soit ils ont été stricts sur l'obligation de travailler.

Ce premier élément d'analyse semble montrer que les jeunes interrogés ayant « réussi » leur insertion professionnelle pourraient être le produit de « la pente de la trajectoire sociale de la lignée »<sup>30</sup>. En ce sens, on peut penser que les « structures objectives » produisant l'habitus, soit, la culture d'origine, a été largement incorporé à la personnalité des jeunes rencontrés, qui tendent à provoquer « une inadaptation » à la « normalité » par rapport à

---

<sup>30</sup> BOURDIEU Pierre : *Avenir de classe et causalité du probable*, Revue française de sociologie, XV, Paris, 1974.

l'espace de vie. En clair, on pourrait avancer que la position non-conforme des parents dans le champ professionnel par rapport à la situation dominante des familles dans le quartier conduit les enfants de ces parents à se retrouver en décalage avec les autres jeunes, en quelque sorte « hors-normes ».

Les deux parties suivantes devraient nous éclairer sur ce point. La deuxième partie décrit le processus d'insertion professionnelle à l'oeuvre pour ces jeunes et tente de reconstituer des trajectoires types en fonction des différentes positions d'insertion acquises au fil du temps. La dernière partie s'attachera à rendre compte de l'expérience sociale particulière qu'est le cheminement vers l'insertion professionnelle. Notamment, le regard porté par les jeunes interrogés sur leur parcours, la compréhension et les explications qu'ils en donnent éclaireront l'analyse des processus d'insertion professionnelle.

DEUXIÈME PARTIE :

**LES ITINÉRAIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Pour enrayer le phénomène du chômage des jeunes, les politiques d'aide à l'insertion en leur faveur se sont fortement intensifiées à partir de 1986 sous diverses formes : exonérations de charges sociales, emplois temporaires « aidés », contrats de formation en entreprise. A la fin des années quatre-vingt, un quart des jeunes de 16 à 25 ans avait, à un moment ou à un autre bénéficié d'une mesure de la politique de l'emploi. Le rythme des mesures ne s'est guère ralenti avec les années quatre-vingt-dix, tout comme le niveau de chômage de cette catégorie de population, n'a cessé de croître.

Ce contexte économique peu favorable n'est pas sans influence sur le report des seuils d'entrée dans la vie adulte. L'allongement de la durée des études, phénomène connu depuis les années soixante, s'est accentué ces dernières années comme stratégie d'amélioration de la position sociale espérée par l'obtention d'un niveau de diplôme le plus élevé possible, ou comme stratégie de report de l'entrée sur le marché du travail. Ce sont aujourd'hui des façons de contourner le chômage et de réduire le temps de la vacuité entre la sortie du monde scolaire et l'entrée dans le monde du travail. Cette période de « transition incertaine » devient une période d'expérimentation professionnelle en attendant l'emploi durable.

Pour Bruno MARESCA, « ces transformations des conditions d'accès au travail ont une répercussion forte sur les comportements des jeunes, c'est-à-dire sur leur capacité à élaborer des stratégies, tant en matière de parcours de formation que d'acquisition des facteurs d'employabilité, et ils tendent à les adapter aux évolutions de conjoncture »<sup>31</sup>.

Les jeunes enquêtés semblent appartenir à des familles « atypiques » par rapport à l'ensemble de la population des quartiers dans lesquels ils vivent : elles travaillent en majorité et comme le souligne Mme I : « *Je n'ai personne dans mon entourage qui a des difficultés sur le plan de l'emploi* ». Le fait que ces fils et filles soient « insérés » ne manque donc pas de susciter l'intérêt. Cependant, il faut considérer avec précaution cette « pente de la trajectoire sociale de la lignée » en raison de l'effectif réduit sur lequel nous avons enquêté.

Cette partie a pour objectif de décrire les itinéraires professionnels des jeunes enquêtés. Elle rendra compte de plusieurs éléments de ces itinéraires. Pour comprendre les éventuelles stratégies à l'oeuvre, il est indispensable de savoir quelles ont été leurs expériences des

---

<sup>31</sup> MARESCA Bruno : *Jeunes en attente d'intégration professionnelle*, CRÉDOC, novembre 1994.

« petits boulots », des mesures du dispositif d'insertion sociale et professionnelle et enfin du chômage. Dans un second temps, nous découvrirons les caractéristiques des emplois des jeunes en 1996. Les trois états ainsi observés -expériences professionnelles pendant la scolarité, expériences professionnelles durant la période de transition entre la sortie de l'école et l'emploi de 1996 et enfin la situation en 1996- permettront la construction des trajectoires professionnelles de ces jeunes des banlieues populaires ayant « réussi » leur insertion professionnelle.

## 1-. LES PREMIERS CONTACTS AVEC LE MONDE DU TRAVAIL

### **1-1. Les expériences de « petits boulots » durant la scolarité**

Peu de jeunes ont dit avoir travaillé durant leur scolarité. Pour ceux qui ont connu là leur premier contact avec la vie professionnelle, il s'agit d'emploi « en extra » dans le domaine de la vente. Quelques-uns ont connu le monde de l'entreprise dans le cadre de leur cursus scolaire : stages en entreprise pour les formations techniques, mais aussi stages en école pour des étudiants en IUFM, ou en école d'infirmière...

Cependant, les jeunes ayant des trajectoires d'insertion rapide semblent très tôt avoir une pratique des « jobs d'été » ou de vacances. Il est possible de repérer deux types de manière d'entrer en contact avec le monde de l'entreprise. L'une est liée au cursus scolaire : *« En bac pro, on était souvent en entreprise, on avait 16 semaines de stage, et donc dès l'instant où on demandait, ils nous prenaient pour les vacances »* (Entretien n°10). Les parents constituent également une force incitative importante et le moyen d'accéder à ces « petits boulots ». Madame P. (entretien n° 16), par exemple, a toujours fait des petits boulots l'été, trouvés soit par l'intermédiaire de son père ou de sa mère. Comme Madame N. (entretien n°14) qui donnait des coups de main dans le supermarché où travaillait sa mère et qui souligne : *« Moi, j'ai toujours travaillé... j'ai des parents qui m'ont poussée »*.

### **1-2. Les expériences professionnelles entre la sortie de l'école et l'emploi de 1996**

#### 1-2-1. Des postes de travail pour lesquels les jeunes sont surqualifiés

Parmi les 89 enquêtés ayant travaillé avant leur emploi de 1996, la plupart ont eu un seul contrat de travail non aidé et très peu en ont eu deux (9%), très rarement, ils en ont eu plus (2%). Près de la moitié de ces jeunes (45%) avait eu un contrat du type intérim, 37% un CDD. Si désormais le secteur de l'intérim souffre de la concurrence du CDD, utilisé de plus en plus fréquemment par les entreprises, ce type de contrat reste fréquemment utilisé par ces jeunes adultes. D'autres enquêtes auprès de ce type de public montraient l'utilisation

fréquente de l'intérim comme moyen d'accès à l'emploi stable. Le CDI devient une denrée rare sur le marché de l'emploi pour les jeunes entrants sur le marché du travail, et seulement 18% des individus ayant travaillé l'avaient connu avant 1996.

Tableau n°10 :

**La nature des contrats obtenus avant l'emploi de 1996**

<b>Nature des contrats</b>	<b>nb de contrats</b>	<b>en pourcentage</b>
intérim	46	45
CDD	37	37
CDI	18	18
Total	101 (*)	100

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

*(\*) Parmi les 89 jeunes ayant eu un emploi (donc un contrat), huit en ont eu deux et deux en ont eu trois.*

Les personnes étaient salariées à temps plein pour la plupart (84%). Les emplois obtenus ont été effectués dans des lieux variés : des usines, des bureaux, des lieux d'accueil, des boutiques ou des centres commerciaux, etc. La taille des entreprises ou des services est aussi très variable, en revanche il faut noter que la majorité de ces expériences ont eu lieu dans le secteur privé. Les emplois sont très variés, demandent en majorité un niveau de qualification peu élevé et font appel dans l'ensemble à des compétences « limitées » en dehors des emplois techniques (fraiseur, électricien, informaticien...). Or, parmi les jeunes adultes de l'échantillon, la majorité possède un niveau scolaire équivalent ou supérieur au CAP, au BEP ou au BAC. S'ils sont moins diplômés que l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 1992, ils ne sont pas dépourvus d'atouts et semblent avoir connu des expériences professionnelles à des postes qui exigent une qualification moindre que celle qu'ils possèdent.

Tableau n° 11 :

Les emplois et les lieux des expériences professionnelles avant 1996

Lieu principal d'exercice	Emplois cités
en usine	fraiseur, ouvrier, automaticien, soudeur, informaticien
commerce de gros ou centre commercial	cariste, magasinier, manoeuvre, préparateur de commandes, manutentionnaire, caissière
administratif	rédactrice contentieux, employé de bureau, aide comptable, secrétaire, agent administratif
entreprise de services	agent de nettoyage
hôtellerie, hall d'entrée de lieux publics ou d'expositions	réceptionniste, hôtesse d'accueil, guichetier
petite entreprise	électricien chauffagiste, serrurier, électricien câbleur, poseur de cuisine
petit commerce	vendeur, employé en pharmacie, coiffeuse, étalagiste, serveuse, caissière
service au particulier	garde-malade
association	animatrice périscolaire

CREDOC - Plan Urbain, 1997

1-2-2. Une large expérience des mesures pour l'emploi

Soixante et onze jeunes sont passés par trois grands types de mesures. Un tiers a bénéficié de postes de travail en contrat aidé (dont un quart en CES). Un second tiers a obtenu des formations en alternance sous la forme de contrats d'apprentissage et des contrats d'adaptation ou de qualification. Un second tiers a fréquenté les diverses formules de stages d'insertion et de qualification (36% des jeunes concernés). Ces dernières expériences vont du stage de base des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle - technique de recherche d'emploi ou remise à niveau-, à des stages qualifiants dans des organismes de formation du type GRETA ou AFPA. Enfin quelques jeunes ont indiqué des stages qui se déroulaient dans le cadre de leur formation scolaire (stage en entreprise). Enfin, sont évoqués les stages réalisés dans le cadre de dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (SIVP, contrat de qualification).

Tableau n°12 :

**La nature des mesures dont ont bénéficié les personnes enquêtées avant l'emploi de 1996**

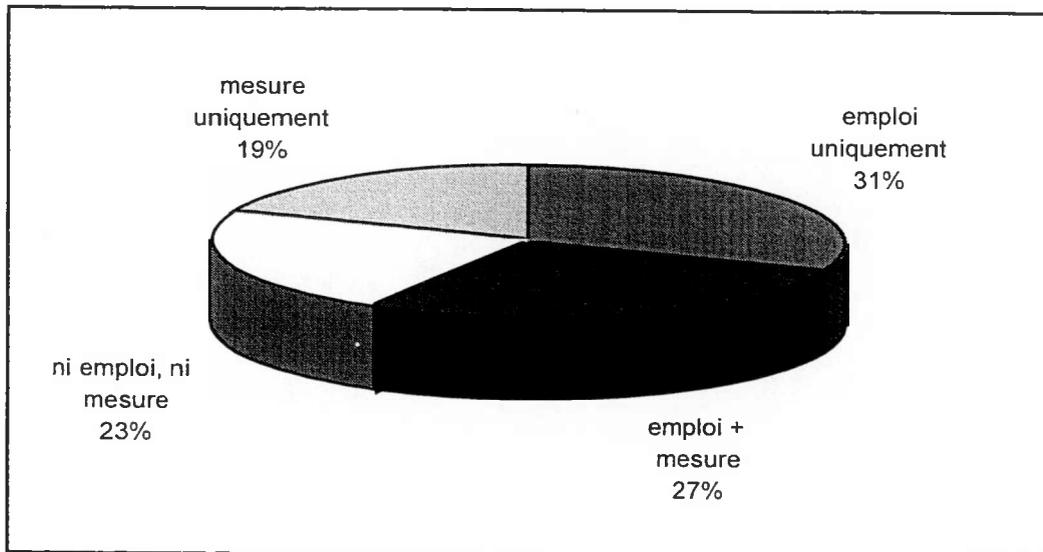
Nature des contrats	nombre de mesures	en pourcentage
CES	25	24
CIE	4	4
CRE	4	4
CA ou CQ	16	16
apprentissage	16	16
SIVP, TUC	8	8
autres stages	29	28
Total	102	100

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

Les processus d'accès sont assez divers dans notre échantillon de 155 personnes. On peut distinguer quatre types de parcours entre la sortie de l'école et l'emploi de 1996. Parmi les 89 jeunes ayant eu un emploi avant celui de 1996, une peu plus de la moitié (48) a eu uniquement un emploi ordinaire, sans avoir eu recours à l'une de ces mesures. Une autre moitié (41 jeunes) a cumulé au moins un emploi sous une forme contractuelle « traditionnelle » et l'une des mesures des dispositifs d'insertion. Enfin trente jeunes n'ont bénéficié que d'un contrat aidé ou une autre de ces mesures durant la période de transition entre la sortie de l'école et l'emploi de 1996.

**Graphique n°1 :**

**Parcours entre la sortie de l'école et l'emploi de 1996**



*Plan Urbain, 1997*

**1-3. Parcours d'insertion et durée de la période de « transition »**

**1-3-1. Le temps du chômage**

Tous les jeunes adultes interrogés ont connu une période de chômage. La majorité (64%) a connu une période de chômage inférieure à l'année et ils sont assez nombreux (40%) à n'avoir vécu que trois mois maximum d'inactivité. Cependant, un tiers de l'échantillon a connu une période d'un an ou plus de chômage entre la fin des études et l'emploi de 1996.

Tableau n°13 :

Durée totale des périodes de chômage avant l'emploi de 1996

Durée totale	nb de jeunes concernés	en pourcentage
de 0 à 3 mois	62	40
de 4 à 11 mois	37	24
de 12 à 17 mois	21	14
18 mois et plus	30	19
N.S.P.	5	3
Total	155	100

CREDOC - Plan Urbain, 1997

1-3-2. La durée d'accès au premier emploi « stable »

L'insertion professionnelle passe par une période de « transition » qui tend à s'allonger au fil des années. Chômage, stages, missions d'intérim, chômage, et autres contrats à durée déterminée constituent, pour presque tous les jeunes, un point de passage obligé. Pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, la durée d'accès à la première « position rémunérée », généralement sous forme de contrat en alternance, oscille entre quatre et six mois. Mais « il faut compter au moins deux ans pour décrocher un premier emploi stable », constate Patrick WERQUIN<sup>32</sup> (CEREQ). Pour lui, l'autre facteur déterminant, reste le secteur d'activité. A diplôme égal, il est moins difficile de se faire une place dans l'industrie que dans le tertiaire. L'exemple de monsieur O. est exemplaire. Avec un diplôme d'université de technologie à dominante informatique, il n'a eu aucun mal à se faire embaucher chez Peugeot. On est là sur un modèle d'insertion professionnelle « traditionnelle » pour les garçons et de plus en plus rare : fin des études-armée-emploi.

sortie école juin 95	armée (10 mois)	juillet 96 : 1er emploi et « stable »
----------------------	-----------------	---------------------------------------

entretien n°15, H, 25 ans en 97, DUT

D'autres ont connu une durée d'insertion dans l'emploi stable beaucoup plus longue. Parmi les jeunes adultes concernés, il faut distinguer, ceux qui ont, malgré tout, toujours

<sup>32</sup> WERQUIN Patrick, KIRSCH Jean-Louis : « Spécialité de formation et emploi occupé », in Revue du CÉREQ Formation-Emploi n°52 « Construction et négociation des diplômes », Marseille, 1996.

connu une activité. La période de « transition » a correspondu à un parcours relativement « stable »... dans la précarité. L'exemple de Madame J. est assez significatif : elle est restée trois ans et demi dans la même entreprise en CDD de 10 mois renouvelés régulièrement après des périodes d'interruption de deux mois. Cet emploi intermittent aurait pu se prolonger si elle n'avait pas choisi une autre solution pour obtenir un emploi stable. La durée de son parcours pour accéder à l'emploi stable a donc été de quatre ans.

sortie école juin 92	chômage	janv. 93 embauchée en CDD de 10 mois	travail par CDD de 10 mois entrecoupés de 2 mois de chômage pendant 3 ans et demi dans la même entreprise	mai 96 : 1er emploi « stable »
-------------------------	---------	--	--	-----------------------------------

*entretien n°12, F, 25 ans en 1997, BTS*

## 2- L'EMPLOI OCCUPÉ EN 1996

### 2-1. Le type d'emploi

L'emploi occupé en 1996 est une fois sur deux récent, dans les autres cas il a été trouvé avant 1995. Les emplois exercés sont divers. On relève plus de quatre-vingt intitulés d'emplois différents (voir tableau n°16). 41% des jeunes adultes rencontrés avaient un emploi d'ouvrier au moment de l'enquête, une même proportion étaient employés. 19% avaient obtenu des emplois dans les professions intermédiaires ou des postes de cadres. Les emplois d'ouvriers sont particulièrement concentrés parmi les jeunes de Valentigney qui, pour beaucoup, travaillent dans l'usine Peugeot de Montbéliard ou dans l'une de ses filiales, voire dans des entreprises de sous-traitance.

Tableau n°14 :

Le type d'emploi occupé en 1996 par la population enquêtée

Emploi occupé en 1996	nb de jeunes concernés	en pourcentage
ouvrier non qualifié	27	17
ouvrier qualifié	30	19
ouvrier saisonnier	7	5
employé de bureau	26	17
employé de commerce	23	15
employé service aux particuliers	11	7
employé saisonnier	1	1
profession intermédiaire	27	17
commerçant ou artisan	1	1
cadre ou profession libérale	2	1
Total	155	100

CREDOC - Plan Urbain, 1997

Un peu plus d'un tiers (35%) des emplois occupés se situent dans l'industrie, le BTP ou les transports et 30% sont des activités commerciales. Les autres activités se répartissent entre

services non marchands (23%) et services marchands (12%). Il faut noter que 85% des emplois trouvés par les jeunes sont dans le secteur privé.

Tableau n°15 :

**Le secteur d'activité de l'emploi occupé en 1996**

<b>Secteur d'activité de l'emploi occupé en 1996</b>	<b>nombre de jeunes concernés</b>	<b><i>en pourcentage</i></b>
commerce	38	25
industrie	35	22
éducation, santé, sanitaire	22	14
service marchand	20	13
BTP et transport	19	12
autres services non marchands	12	8
hôtels, cafés, restauration	8	5
chez particuliers	1	1
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>100</b>

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

**Tableau n°16 :**

**Nature des emplois de 1996 et domaine d'activité**

<b>Activité</b>	<b>Emploi</b>	<b>nb</b>	<b>%</b>
<b>Secteur public</b>		<b>24</b>	<b>15</b>
<u>collectivités territoriales</u> : service municipal, centre de loisirs	agent administratif, secrétaire, animatrice, agent d'entretien	6	
<u>fonction publique État</u> : collège, laboratoire	aide-secrétaire, agent de service, surveillant, technicien, agent administratif, enseignant, secrétaire comptable	9	
<u>entreprise parapublique</u> : transport, hôpital, centre de formation,	chef de station, machiniste receveur, agent d'accueil, infirmière, agent hospitalier, aide-kinésithérapeute, agent administratif	9	
<b>Secteur privé</b>		<b>131</b>	<b>85</b>
<u>industrie</u> : fabrication d'échelles, métallurgie, automobile, textile, produits pharmaceutiques, agro-alimentaires	magasinier, agent de maintenance, agent de maîtrise, chauffeur livreur, fraiseur, réglleur, surfileuse, mécanicien tourneur, technico-commercial, technicien de maintenance, ouvrier à la chaîne, informaticien, chef de quai, soudeur, crocheteuse	31	
<u>commerce</u> : centre commercial, boutique	caissière, conseiller en vente, vendeuse, surveillant, chef de rayon, boucher, employé, coiffeuse, fleuriste, étalagiste, gérante, esthéticienne	29	
<u>services</u> : transport, nettoyage, location de matériel, couture, garage, déménagement, gardiennage	employé polyvalent, technicien de maintenance, représentant de commerce, manutentionnaire, ouvrière, réceptionniste, ouvrier, électromécanicien, déménageur, employé de bureau, opérateur en télésurveillance, poseur moquette.	20	
<u>cabinets</u> : comptable, banque, bureau d'étude	aide-comptable, caissier, employé, responsable financier, guichetier, négociateur en bourse, ingénieur, technicien, dessinateur industriel	10	
<u>santé/social</u> : entreprise d'insertion, régie de quartier, centre de formation, maison de retraite, radiologie	ouvrier, agent administratif, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie, secrétaire, agent d'entretien, comptable, secrétaire médicale	10	
<u>tourisme</u> : hôtellerie, restauration, restauration-rapide	chef de rang, serveuse, hôtesse de table, contacts téléphone, cuisinier, secrétaire de direction, assistant manager	9	
<u>bâtiment</u> :	manoeuvre, électricien, peintre, maçon, foreur	8	
<u>médias</u> : industrie du cinéma, agences de presse, de publicité	dactylo, assistante de rédaction, secrétaire, comptable, technicien en automatisme	6	
<u>grossiste</u> : stockage, import/export	cariste, aide comptable, secrétaire, chauffeur livreur	4	
<u>autres</u> : chez particuliers armée, couvent	garde-malade, militaire, jardinier	4	

CREDOC - Plan Urbain, 1997

## 2-2. La nature des contrats

L'emploi de 1996 est dans la quasi-totalité des cas un emploi salarié, près d'une fois sur deux en contrat à durée indéterminée. C'est très souvent un emploi à temps plein. Quand il ne l'est pas, c'est généralement un temps partiel subi, autrement dit, les personnes à temps partiel préféreraient travailler plus. Cet emploi était un peu plus de l'intérim à Valentigney qu'ailleurs (17% vs 7%), alors qu'à Garges on note un peu plus d'emplois à temps partiel (temps partiel et ne souhaite pas travailler plus : 12% vs 6%).

**Tableau n°17 :**

**Quelques caractéristiques de l'emploi occupé en 1996**

<b>L'emploi occupé en 1996 a commencé :</b>	
o Entre 1984 et 1992.....	27 %
o En 1993 ou 1994.....	23 %
o En 1995.....	24 %
o En 1996.....	26 %
<b>Type de contrat des salariés :</b>	
o CDI.....	54 %
o CDD (hors contrat aidé et intérim) .....	25 %
o Contrat aidé.....	13 %
o Intérim.....	7 %
<b>Durée hebdomadaire du contrat</b>	
o Temps plein.. .....	79 %
o Temps partiel, souhaite travailler plus.....	15 %
o Temps partiel, ne souhaite pas travailler plus.....	6 %
<b>Statut</b>	
o Le statut de l'emploi est salarié.....	97 %

*CREDOC/Plan Urbain, 1997*

### 2-3. Conditions de travail et identité sociale

Les résultats de l'enquête auprès des 155 jeunes montrent que 29% des jeunes adultes enquêtés travaillent à l'intérieur du territoire de leur commune d'habitation, et un jeune sur douze (8%) travaille dans son quartier. Beaucoup (42%) occupent un emploi situé dans une commune proche, et pour 29% le lieu de travail est plus éloigné. Il n'y a aucun effet du lieu de travail par rapport au type de contrat obtenu. On aurait pu penser que les jeunes en emplois aidés travailleraient plutôt dans le quartier ou la commune ; ce n'est pas le cas. Les jeunes en CDI sont légèrement plus nombreux à l'extérieur du territoire de la commune, mais la faiblesse des écarts ne permet pas d'en déduire que la localisation de l'emploi influence la nature du contrat, précaire ou stable.

Les conditions de travail dans les emplois ouvriers sont assez variables. Des jeunes travaillent sur des postes qui ne demandent aucune qualification, par exemple à la chaîne « *je me lève tous les matins à quatre heures pour aller travailler à l'usine, à la chaîne* » (entretien n°1) ou des emplois de manutention dans le commerce ou l'industrie. D'autres ont des emplois qui demandent une plus grande technicité ou des compétences particulières (régleur, maçon, maintenance informatique). Au regard de leurs diplômes, les jeunes enquêtés, en majorité, se retrouvent sur des emplois proches de la culture ouvrière de leurs parents. Peu sont « sortis », pour le moment, de la « condition ouvrière » malgré les tentatives multiples : « *Le travail chez Nortex, ça avait un rapport avec ma formation puisque j'y avais fait un stage, mais en fait, j'avais juste à appuyer sur une pédale : j'étais simple OS. J'en ai eu marre, je suis parti* ». (entretien n°4).

### 3-. LES TRAJECTOIRES DE « RÉUSSITE »

Avec la montée du chômage et des mesures publiques mises en place pour en réguler les effets, la période qui sépare la sortie de l'école de la stabilisation dans l'emploi s'allonge et se diversifie, alternant souvent des situations différentes à des périodes successives : petits boulots, emploi, chômage, formation... Cette diversité des états possibles contribue au brouillage des positions professionnelles. L'analyse des processus d'insertion devient alors de plus en plus problématique, et nécessite d'intégrer des catégories nouvelles de positions, qu'il convient de tester, parfois de manière empirique.

Ainsi, la traduction de la notion de « réussite », en termes d'insertion professionnelle, objet de cette étude, n'est pas chose aisée. En d'autres temps, la notion de « réussite professionnelle » renvoyait à des positions professionnelles qui donnaient à voir un confort matériel signe de cette « réussite », ou qui renvoyait à des biens plus symboliques comme une reconnaissance sociale du statut.

Loin de cette perspective, l'étude présente s'est employée à définir ce que pourrait être, aujourd'hui, une « réussite », non pas professionnelle, mais d'insertion professionnelle pour des jeunes issus de quartiers populaires. La montée du chômage et de la précarité incite à relativiser cette notion et à s'en tenir à des critères classiques binaires (emploi/chômage) de plus ou moins bonnes « qualité » de l'insertion, qui se réfèrent pour l'essentiel au statut (stable/précaire) et à la durabilité des emplois occupés. Ces critères ne disent rien du parcours d'insertion en termes de type de filières, de la stabilisation dans la position professionnelle (enchaînement régulier de contrats à durée déterminée, par exemple qui indique une « certaine » qualité d'insertion dans un contexte où ce développe ce type de contrat).

### 3-1. Les multiples positions d'une insertion professionnelle « réussie »

#### 3-1-1. La situation au moment de l'enquête (1997)

De par les critères de construction de l'échantillon, tous les jeunes interrogés avaient travaillé pendant au moins six mois consécutifs au cours de l'année 1996. Au début de l'année 1997, au moment de l'enquête, les trois quarts de ces jeunes ont conservé une activité professionnelle. La plupart sont salariés (68% travaillent toujours en CDI, en CDD ou en intérim), quelques-uns sont en contrat aidé (5%) ou en formation (3%). Quelques jeunes femmes ont déclaré être au foyer et semblent avoir opté pour cette situation, pour le moment. Ce sont donc quelques 21% des jeunes travailleurs de 1996 qui sont à la recherche d'un emploi en ce début de l'année 1997.

**Tableau n° 18 :**  
**Situation professionnelle des jeunes adultes**  
**au moment de l'enquête (février 97)**

situation professionnelle	nb de jeunes	en %
salarié	106	68
en contrat aidé	8	5
à son compte	1	1
stage de formation	3	2
cherche du travail	32	21
au foyer	5	3
Total	155	100

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

### 3-1-2. Trois positions d'insertion professionnelle au moment de l'enquête

Pour mesurer de la façon la plus objective possible la réalité de l'insertion professionnelle des jeunes rencontrés, un indicateur en trois positions a été construit : insertion stable, insertion précaire, non insertion. Cette position a été déterminée en tenant compte de la situation en 1996 et de la nature du contrat au moment de l'enquête au début de l'année 1997.

L'insertion stable caractérise la situation des jeunes qui avaient un emploi en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée, mais plutôt long et qui ont toujours le même emploi au moment de l'enquête, ou un autre emploi de longue durée, soit :

#### **Insertion stabilisée :**

<i>Situation professionnelle en 1996</i>	<i>Situation professionnelle au moment de l'enquête (début 1997)</i>
<i>emploi en CDI ou en CDD long (+ de 6 mois)</i>	<i>emploi en CDI ou en CDD long (+ de 6 mois)</i>

Ils sont près de la moitié (46%) à être dans cette position et pour les deux tiers d'entre eux sont en CDI en 1996<sup>33</sup>. On peut estimer que cette situation est celle qui représente la présomption la plus forte d'intégration professionnelle définitive.

Les jeunes connaissant une situation intermédiaire dite « précaire » sont ceux qui avaient un contrat précaire en 1996, et qui en 1997, travaillent avec un contrat de même nature ou proche. Ces jeunes, désignés par l'appellation d'insertion professionnelle « précaire », forment 28 % des jeunes rencontrés.

#### **Insertion précaire :**

<i>Situation professionnelle en 1996</i>	<i>Situation professionnelle au moment de l'enquête (début 1997)</i>
<i>en CDD ou contrat aidé long ou intérim (+ de 6 mois)</i>	<i>en CDD ou contrat aidé long ou intérim (+ de 6 mois)</i>

---

<sup>33</sup> On ne connaît pas le statut précis de l'emploi occupé en 1997, pour ceux travaillant à cette date, c'est pourquoi l'information sur le statut de l'emploi de 1996 a été utilisée pour la construction de l'indicateur objectif d'insertion professionnelle.

Enfin, le troisième groupe (26% des enquêtés), qui est le plus défavorable au regard de l'insertion professionnelle, est constitué des jeunes qui n'ont plus d'emploi à la date de l'enquête. Cette position est désignée par le terme de « non insertion ».

**Non-insertion :**

<i>Situation professionnelle en 1996</i>	<i>Situation professionnelle au moment de l'enquête (début 1997)</i>
<i>CDI ou CDD ou contrat aidé long ou intérim (+ de 6 mois)</i>	<i>chômage</i>

Pour caractériser ces trois groupes, un peu plus d'une dizaine de variables ont été prises en compte et croisées :

- des variables classiques comme le sexe, l'âge, le niveau d'étude,
- des éléments d'information concernant les parents : le lieu de scolarisation des parents, leur origine géographique, le type d'emploi des parents.
- des variables concernant l'emploi du jeune en 1996 : la date de démarrage, la durée du temps de travail,
- enfin, des éléments de parcours : le degré de fréquentation des dispositifs, la durée totale de chômage.

Des trois groupes construits à partir de la position d'insertion professionnelle, les « non insérés » forment le groupe dont le niveau d'études est le plus faible. C'est celui dans lequel la part des jeunes d'origine étrangère est la plus forte. Il est en outre le groupe le plus féminin. Les « non insérés » ont en commun avec les « insérés précaires » de comprendre une forte proportion de jeunes ayant moins de 25 ans<sup>34</sup>.

Sur tous ces points, les jeunes « insérés stables » sont l'image inversée des « non insérés ». En effet, ils forment le groupe comptant le plus de 26-29 ans, le moins de femmes, et le plus de personnes dont au moins un parent a été scolarisé en France. En outre, leurs parents, père ou mère, sont davantage des employés que les parents des jeunes « insérés précaires » ou « non insérés ».

Les jeunes « insérés précaires » sont parmi les plus jeunes, leur niveau d'études étant assez élevé, on peut supposer que leur entrée sur le marché du travail est plus récente que celle des « insérés stables ».

---

<sup>34</sup> Il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 1996.

En termes de parcours professionnels, les différences sont prononcées entre ces trois sous-groupes de jeunes définis par leur niveau d'intégration professionnelle. A nouveau, le contraste le plus saisissant est entre les « insérés stables » et les « non insérés ».

Pour les « insérés stables », la date de début de l'emploi de 1996 est souvent ancienne. Cet emploi était presque toujours à temps plein. Ils ont été peu touchés par le chômage. Ils sont plus nombreux qu'en moyenne à ne s'être jamais rendu ni dans un organisme d'insertion par l'économique ni dans une institution du service public de l'emploi (ANPE, PAIO, Mission Locale).

Pour les « insérés précaires », comme pour les « non-insérés », la date de début de l'emploi occupé en 1996 est souvent plus récente. Ces deux sous-groupes de jeunes ont davantage fréquenté des organismes du service public de l'emploi (ANPE, Mission Locale, PAIO) ou des organismes d'insertion par l'économique que les jeunes « insérés stables ». De plus, les « non insérés » ont eu plus que les autres des contacts avec ces organismes dans leur quartier, et leur ancienneté de chômage cumulée depuis la fin de la scolarité est accentuée.

**Tableau n° 19 :**

**Trois niveaux d'insertion professionnelle objective, trois profils de jeunes**

<b>Caractéristiques socio-démographiques, scolarité, famille d'origine</b>		
<b>« Insertion stabilisée »</b> (effectifs : 72)	<b>« Insertion précaire »</b> (effectifs : 43)	<b>« Non-insertion »</b> (effectifs : 40)
Naissance entre 1967 et 1970 (62 % vs 49 %)	Naissance entre 1972 et 1974 (49 % vs 35 %)	Naissance entre 1972 et 1974 (50 % vs 35 %)
Homme (60 % vs 51 %)		Femme (65 % vs 49 %)
	Dernière classe suivie : terminale ou études supérieures (56 % vs 39 %)	Dernière classe suivie : maximum 3ème sans CAP (45 % vs 20 %)
Au moins un parent scolarisé en France (56 % vs 46 %)		Aucun parent scolarisé en France (70 % vs 54 %)
Père employé (11 % vs 7 %) Mère employée (36 % vs 28 %)		
<b>Trajectoire professionnelle depuis l'école, emploi de 96, situation actuelle</b>		
<b>« Insertion stabilisée »</b>	<b>« Insertion précaire »</b>	<b>« Non-insertion »</b>
Début emploi de 1996 : entre 1984 et 1992 (46 % vs 27 %)	Début emploi de 1996 : 1995 ou 1996 (63 % vs 50 %)	Début emploi de 1996 : 1995 ou 1996 (72 % vs 50 %)
Emploi de 1996 : temps plein (92 % vs 79 %)	Emploi de 1996 : contrat aidé (30 % vs 13 %) ou CDD (51 % vs 25 %) ou intérim (14 % vs 7 %)	Emploi de 1996 : temps partiel (35 % vs 21 %) Emploi de 1996 : CDD (40 % vs 25 %)
Jamais de chômage ou durée cumulée <12 mois (79 % vs 64 %)		Durée cumulée de chômage : 18 mois et plus (45 % vs 19 %)
Depuis fin de la scolarité, aucun contact avec SPE ou organisme insertion par l'économie (53 % vs 41 %)		Depuis fin de la scolarité, contact avec SPE* (97 % vs 82 %) et contact avec organisme insertion par l'économie (22 % vs 14 %)
		Depuis fin de la scolarité, contact dans le quartier avec structures service public de l'emploi ou insertion par l'économie (60 % vs 43%)

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

(\*) SPE : Service public de l'emploi (ANPE, mission locale, PAIO...).

Rappel des définitions de l'insertion professionnelle :

- «Insertion stabilisée » = Au travail à la date de l'enquête, l'emploi de 1996 est un CDI,
- «Insertion précaire » = Au travail à la date de l'enquête, l'emploi de 1996 n'est pas un CDI,
- «Non-insertion » = Sans travail à la date de l'enquête.

## 3-2. Les différentes trajectoires

### 3-2-1. Les trajectoires exceptionnelles

Le parcours décrit dans l'entretien n°16 constitue à la fois une insertion réussie, mais aussi un parcours exceptionnel. Madame P. a 23 ans en 1994 lorsqu'elle échoue au diplôme d'État de Conseillère en Économie sociale et familiale. Elle n'était pas sans diplôme puisqu'elle possédait déjà un BTS commercial. Mais cette branche ne l'intéressait pas, donc elle s'oriente vers ce diplôme de CESF. En fait, elle aurait souhaité, avec ce diplôme, tenter l'admission en IUFM.

Ce parcours scolaire montre un appétit énorme et une volonté farouche de réussir qui se traduit en dehors du domaine scolaire, dans la vie quotidienne. Cette jeune fille dynamique a toujours travaillé pendant ses congés scolaires. Elle faisait des remplacements de concierges procurés par sa mère pendant les vacances d'été, ou du secrétariat à l'hôpital de Gonesse où était employé son père. Pour elle aucun doute : « *pour réussir il faut de la volonté* ».

Cette volonté lui fait entrevoir l'avenir d'une manière positive et pragmatique. Consciente de la précarité de sa situation actuelle, elle a cependant déjà des projets à long terme : elle vit avec un compagnon, elle envisage de se marier et d'ici trois ou quatre ans, elle compte avoir des enfants. Bien que n'étant pas encore titulaire de son poste, ils ont acheté une maison.

scolarité	rapport avec les dispositifs	origine de l'emploi	premier emploi	emploi de 1996
BTS commercial échec à son diplôme de CESF arrêt des études en 1994	s'inscrit à l'ANPE : rien de ce qui lui est proposé « <i>ne la branche</i> »	rentrée scolaire 94/95 : contactée par un ancien professeur	embauchée en tant que maître auxiliaire	toujours dans ce poste

*entretien n°16, F, 25 ans en 1997, BTS*

Un autre parcours pourrait être qualifié d'exceptionnel dans le sens où il devient rare et correspond au modèle d'intégration professionnelle des « Trente Glorieuses » : sortie du système scolaire-armée-emploi. Dans ces conditions, on comprend que la personne interrogée n'ait pas eu de souci d'insertion professionnelle :

« C'est mon premier emploi, et je l'ai trouvé par l'intermédiaire de relations. Disons que l'on m'a conseillée, donc j'ai postulé et j'ai passé un entretien. La personne a quand même appuyé ma demande... J'ai trouvé qu'il n'était pas si difficile que ça de trouver du travail quand on est mobile et que l'on a la volonté ». (entretien n°15).

### 3-2-2. Un parcours dans la précarité pour aboutir à l'emploi stable

Mme J. (entretien n°10) a refusé « l'installation » dans cette précarité. Après un Bac professionnel en secrétariat, elle tente de poursuivre une formation en alternance pour obtenir un BTS, mais en vain :

« Ce n'était pas évident de trouver une entreprise, même en étant très peu payée. J'ai difficilement trouvé, mais au bout de trois mois, l'école n'a pas voulu me garder, à cause de problèmes de subventions liés à l'entreprise. Alors je me suis dit : si je remet autant de temps pour retrouver une entreprise pour être payée à 50% du SMIC, autant chercher du travail »

Elle rencontre à ce moment une amie qui lui conseille d'envoyer un C.V. dans l'entreprise où elle travaille. Elle est prise deux mois après en CDD d'une durée de dix mois. Durant près de trois années, elle va enchaîner les trois CDD entrecoupés de deux mois de chômage, ce qui permet à l'entreprise de ne pas être contrainte de l'embaucher définitivement. « Cette situation ne me plaisait pas trop » dit-elle. Cela lui posait des problèmes matériels, notamment pour payer son loyer. Elle décide de mettre un terme à ce mode de travail et passe les concours de l'administration publique qu'elle réussit. Au moment de l'entretien, elle venait d'être titularisée et comme elle l'exprime avec joie : « je suis fonctionnaire ! ».

scolarité	rapport avec dispositifs	origine de l'emploi	premier emploi	emploi de 1996
Bac pro secrétariat (juin 92), inscrite en BTS en alternance (sept. 92) mais arrêt au bout de 3 mois faute d'accord école-entreprise.	s'inscrit à l'ANPE une première fois, puis à chaque fin de CDD	une amie lui dit d'envoyer un CV dans son entreprise Mme J. est embauchée en janvier sur un CDD de 10 mois.	Mme J. est embauchée en janvier 93. Elle travaille par CDD de 10 mois entrecoupés de 2 mois de chômage pendant 3 ans et demi.	Elle passe divers concours de l'administration et est reçue en mai 96. Elle vient d'être titularisée au moment de l'enquête.

entretien n°10, F, 25 ans en 1997, BTS

### 3-2-3. Un parcours stabilisé dans le travail précaire

Madame N. obtient son CAP de vente en juin 1992. En août de la même année, elle est embauchée comme vendeuse dans une chaîne de magasin de vêtements, dans laquelle elle travaillait déjà durant sa scolarité comme vacataire. Elle entre comme vendeuse, puis accède au grade de « première vendeuse », puis caissière. Elle devient responsable-caissière. Quand elle quitte cette entreprise, au bout de deux ans et demi, elle est en formation de responsable de magasin. Elle enchaîne alors les missions d'intérim et les CDD. A chaque fois, on lui propose de l'embaucher et c'est elle qui refuse ou qui démissionne. Elle se cherche, cherche un métier, cherche une place à la mesure de son ambition :

*« Je suis trop pressée de monter en grade. Chez C., j'ai eu l'opportunité de monter rapidement. C'est ça qui m'a poussée à vouloir voir autre chose : dès que j'ai une place et que je vois qu'au bout d'un an je reste à la même place et que ça ne monte pas, je m'en vais ». (entretien n°14)*

Ce parcours, comme pour Mme P -le premier exemple de trajectoire-, montre des ambitions et une volonté forte de réussir. La réussite pour Mme N. semble passer par la progression rapide dans la carrière. Comme pour la jeune femme précédente, elle a toujours travaillé pendant ses congés scolaires dans des emplois procurés par sa mère ou « *par bouche à oreille* ». Pour cette jeune femme, il semble que la précarité ait été le moyen de trouver l'emploi qui l'intéresse -le travail d'aide-soignante- et de sortir de sa formation d'origine, et également le moyen de tester des possibilités de mobilité hiérarchique. Elle a mis la précarité au service de son ambition.

scolarité	rapport avec dispositif	origine des emplois	emplois	emploi de 1996
CAP vente (juin 92),	aucun	prospecte par - téléphone, - distribue des CV dans les boutiques, - par le biais d'amies.	- 1er emploi : 2,5 ans en CDI, démissionne, - en intérim : 2 mois, - 2è emploi en CDI : 8 mois, démissionne, - emploi en CDD (serveuse): on lui propose de rester, elle refuse, - intérim (secrétariat) : 1 an	CDD aide soignante en remplacement, aimerait bien rester et passer concours aide soignante

*entretien n°14, F, 24 ans en 1997, CAP vente*

Le parcours de Monsieur K. (entretien n°11) a ceci de semblable qu'il est animé par la volonté de « *se faire une place dans la société, de s'en sortir* ». Pour s'en sortir, après un

licenciement, son frère et lui se mettent à leur compte et s'acharnent : « *chaque chantier est une nouvelle expérience et un défi* ». Les mots utilisés collent étrangement aux discours managériaux sur la motivation et les mobilisation des énergies.

Tout autre est le parcours d'insertion de Mme M. Après un parcours scolaire qui la conduit au DEUG d'anglais, elle trouve un emploi comme vendeuse dans une boutique. Mais en fait, elle a un rêve : « *J'ai toujours voulu être esthéticienne* ». Alors, elle se fait embaucher en contrat de qualification et pour préparer un BEP. Comme elle le dit : « *J'ai fait tout un peu à l'envers, mais depuis toute petite je voulais être esthéticienne... J'ai toujours voulu faire ça, j'ai un but.* » Son parcours d'insertion aurait pu s'achever ou plus exactement se stabiliser, mais Mme M. « repart à zéro », elle aussi, mais pour exercer un métier qui lui plaît. Cette prolongation volontaire du parcours d'insertion professionnelle est pour le moins atypique et s'inscrit dans une logique fort différente des précédentes.

## Conclusion

Si peu de jeunes enquêtés ont eu des expériences professionnelles durant leur scolarité, on doit retenir deux éléments à ce propos. Le rôle de la famille est important parmi les facteurs d'incitation au travail. Ceux qui ont fait des petits boulots soulignent à la fois la pression des parents pour que leur enfant ne soit pas inactif et leur rôle d'intermédiaire pour trouver ces petits boulots d'été. Par ailleurs, les jeunes ayant ce type d'expérience professionnelle sont insérés plus rapidement sur le marché du travail. Ce constat demanderait cependant à être vérifié sur un échantillon plus grand.

Entre l'école et l'emploi de 1996, la population enquêtée n'est pas restée inactive. Elle a vécu des situations diversifiées : statut et contrat de travail différents (CDI, CDD, Intérim) ou mesures d'insertion sous leurs diverses formes. La période de transition dont la durée est variable au sein de notre échantillon peut s'avérer longue et chaotique ; mais dans ce cas, il semble qu'elle soit mise à profit pour objectifs de réorientation professionnelle ou dans un souci de promotion sociale.

Les trajectoires sont donc à la fois différenciées, mais recouvrent un sens qui n'est pas si éloigné pour chacun des enquêtés. Le premier portrait traduit le désir d'ambitions personnelles, la volonté de gravir les échelons hiérarchiques ; le changement d'emploi révèle une réelle stratégie pour aboutir à cette ambition. Dans le deuxième, la personne fait « le choix » de se mettre à son compte avec un membre de sa famille. Cette option est plus le résultat d'une contrainte (licenciement et difficulté à se faire embaucher quant on est Turc) que d'un désir profond d'être son propre patron, mais on ne peut exclure cette dernière dimension dans la démarche. Enfin le troisième portrait révèle le choix d'une personne qui remet en cause sa formation, son emploi, pour s'orienter vers un métier qui lui plaît. Ces trois portraits montrent des cheminement différents dans des parcours marqués par la précarité, mais qui tendent vers un but clair : améliorer sa position professionnelle du moment.

Cette seconde partie a décrit, certes des positions différentes d'insertion, mais qui s'inscrivent toutes, semble-t-il, dans un parcours qui tend à « s'en sortir » ; mais se sortir d'où? de la précarité professionnelle, de la condition d'ouvrier, de la cité... ? La dernière partie s'attache à vérifier ce sens des trajectoires et à comprendre, à partir notamment des entretiens qualitatifs, le processus d'insertion de ces jeunes, les explications qu'ils donnent à ce désir apparent de « s'en sortir ».

TROISIÈME PARTIE :

COMPRENDRE LES PARCOURS DE « REUSSITE » :  
l'expérience et le regard des jeunes

L'analyse des itinéraires professionnels des jeunes des banlieues, leurs conditions d'accès à l'emploi ne peut faire l'économie de la prise en compte de multiples espaces identitaires : le monde du travail, l'univers familial, le territoire de vie. Cette approche multidimensionnelle du processus d'insertion professionnelle est nécessaire pour comprendre les conditions d'accès des jeunes à l'emploi, leur rapport au travail et leurs comportements face au monde de l'entreprise.

Car, conjointement à la conjoncture défavorable du marché de l'emploi, une fraction de la population des jeunes, notamment celle des cités, subit les effets de l'image des banlieues et des populations qui y habitent. Les représentations fréquemment négatives associées aux lieux et à la population résidente peuvent constituer des facteurs qui jouent en défaveur des jeunes entrant sur le marché de l'emploi. Tandis que des comportements de « résistance à l'embauche de jeunes de ces quartiers se développent de la part des employeurs », précise Mohamed BEKOUCHI<sup>35</sup>, certains jeunes adoptent des comportements d'adaptation à des modes de vie marginaux, un repli sur leur espace de vie, sur le groupe des pairs. Autant d'attitudes qui marquent, selon cet auteur, un lent processus de déculturation à l'oeuvre dans ces banlieues : déculturation de la classe ouvrière d'origine française et déculturation importante de la jeunesse des pays du Maghreb et d'Afrique Noire.

Cependant, il semblerait que les jeunes rencontrés lors de notre enquête n'aient ni adopté cette attitude de repli, ni incorporé et accepté cette identité collective définie par le territoire d'habitation et les représentations qu'il engendre. Le groupe de référence à partir duquel ils construisent leur identité n'est pas le groupe des pairs -les autres jeunes-, mais davantage la famille. Leur discours de légitimation de leur réussite s'appuie sur l'éducation reçue et sur leurs qualités personnelles et en cela, ils se distinguent des autres jeunes du quartier, voire de la population du quartier. De ce fait, leurs trajectoires professionnelles ne peuvent s'analyser en dehors de toute construction identitaire qui n'est rien d'autre que la traduction de leur expérience sociale et de « l'histoire qu'ils se racontent sur ce qu'ils sont »<sup>36</sup>

---

<sup>35</sup> BEKOUCHI Mohamed : *Du bled à la ZUP et/ou la couleur de l'avenir*, CIEM L'harmattan, Paris, 1984.

<sup>36</sup> LAING R-D (1961), *Self and the others*, trad. française : *Le soi et les autres*, Gallimard, Paris, 1971.

Cette dernière partie vise à rendre compte de cette construction identitaire parmi les jeunes des banlieues « en difficulté » ayant des trajectoires d'insertion atypique. Celle-ci sera révélée à partir de l'expérience sociale qu'ils nous ont permis d'entrevoir dans différentes sphères de leur existence, l'emploi bien sûr, mais aussi la famille et le quartier. Les deux phases d'enquête, quantitative et qualitative sont ici étroitement mêlées dans le but de disséquer les discours des jeunes sur leurs trajectoires et de comprendre les systèmes d'interprétation de cette expérience sociale de l'insertion professionnelle dans les banlieues populaires.

## 1. LES PROCESSUS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Comment expliquer les parcours de « réussite » que nous avons présentés ? L'analyse des itinéraires des jeunes a montré qu'une moitié des jeunes avaient utilisé les mesures et les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, mais les jeunes qui ont fréquenté ces dispositifs sont aujourd'hui dans une position d'insertion précaire ou n'avaient plus d'emploi en 1997. Le rôle de la famille apparaît important parmi les facteurs d'incitation au travail. Au-delà de ce constat, l'objet de cette partie est d'apporter un éclairage complémentaire sur les facteurs, les mécanismes complexes qui déterminent les parcours et qui peuvent être plus ou moins favorables dans un processus d'accès à l'emploi.

### **1-1. Les facteurs externes au champ professionnel**

#### 1-1-1. Trouver du travail : une question de volonté

Une majorité des jeunes (59%) ayant un emploi en 1996 affirment que ce sont grâce à leur volonté et à leurs démarches personnelles qu'ils l'ont obtenu. Comme le précise une enquêtée, « *il faut prendre des initiatives, il faut vouloir travailler, il ne faut pas baisser les bras et persévérer* ».

Le parcours de Monsieur K. a ceci de semblable qu'il est animé par la volonté de « *se faire une place dans la société, de s'en sortir* ». Bien que n'ayant pas obtenu son CAP, il trouve un emploi de peintre en bâtiment. Il y reste trois années. Puis, l'employeur de son jeune frère lui propose de venir dans son entreprise, mais un an et demi après, il les licencie. Les deux frères forment alors le projet de monter leur propre entreprise de peinture dans le bâtiment. Comme le dit l'enquêté, « *c'est le retour à la case départ* ».

*« Depuis ce moment, on se bat comme au premier jour pour tenter de s'en sortir. On fait beaucoup de sous-traitance, des petits chantiers, c'est assez difficile. Surtout avec notre image d'étranger, ça passe difficilement, on a pas mal de difficultés de ce côté là. Mais c'est pas ça qui nous arrête, on essaye de se battre un peu plus que les autres ».*

« *Se battre un peu plus que les autres* ». Cette phrase caractérise bien le sentiment qui se dégage des entretiens et les discours tenus par les uns et les autres. S'ils ont « réussi », s'ils s'en sortent, c'est parce qu'ils se battent...

### 2-1-2. Accéder à un emploi, c'est aussi la chance

La chance est un facteur important pour un tiers d'entre eux. En fait, la notion de chance est fréquemment associée à la motivation : « *Il faut vouloir trouver un emploi et savoir provoquer la chance* ». Mais pour quelques-uns, c'est vraiment la chance qui les a servi : « *C'est tombé sur moi au moment où ils cherchaient quelqu'un* ». Les relations personnelles sont aussi pour un peu moins d'un tiers d'entre eux, un moyen par lequel, ils ont obtenu cet emploi. En revanche, l'influence des structures et services d'insertion sociale et professionnelle présentes semble peu importante au regard de ces jeunes. Enfin pour certains, c'est aussi la nécessité et l'urgence qui les ont conduit à accepter cet emploi. « *C'est le besoin d'argent, dit un jeune qui a fait qu'on a pris n'importe quel travail* », « *j'ai pris ce qui venait* » dit un autre. La contrainte matérielle, externe, a joué dans ce cas le rôle de déclencheur.

Tableau n° 20 :  
Facteurs ayant permis d'obtenir l'emploi de 1996

type de facteurs	type de démarches	nb de jeunes concernés	en pourcentage
la volonté	les démarches personnelles	91	59
la chance	le hasard	51	32
les relations	les relations personnelles	46	30
l'acquis	la formation	32	21
organisme et dispositif emploi	de la ville ou du quartier	11	7
autres facteurs		6	4

CREDOC - Plan Urbain, 1997

Cette première analyse de l'appréciation des jeunes interrogés sur les facteurs déterminants dans leur accès à l'emploi met l'accent sur l'importance du comportement de la

personne elle-même. Ce point de vue des jeunes interrogés se traduit par un discours sur l'histoire de leur insertion professionnelle, qui est lui-même une reconstruction, une réinterprétation subjective des événements, ou plus simplement le reflet de ce qu'ils veulent bien retenir de leur processus d'accès à l'emploi. Cette remarque vise à nuancer l'interprétation qui pourrait être faite sur la place des dispositifs d'insertion et on peut s'interroger sur la place objectivement accordée par ces jeunes au rôle des dispositifs et des mesures.

## **1-2. Rôle et apport des dispositifs et des structures d'insertion dans l'accès au travail**

### 1-2-1. Des emplois trouvés par des démarches personnelles

Les expériences professionnelles entre la sortie du système scolaire et l'emploi de 1996 ont rarement été trouvées par des personnes du quartier. 16% des jeunes ont dit avoir bénéficié de cette première expérience grâce aux organismes d'insertion, ou aux contacts qu'ils avaient avec eux.

En ce qui concerne les moyens utilisés pour accéder à des expériences « utiles », de leur point de vue, les jeunes affirment que c'était par les démarches personnelles qu'ils avaient obtenu les emplois. Le réseau des relations personnelles constitue la seconde ressource mise en oeuvre. Pour la première expérience, logiquement, les établissements scolaires ont joué un rôle dans l'accès au premier travail.

Tableau n° 21 :  
**Moyens utilisés pour accéder au premier contact « positif »**  
**avec le monde du travail**

type de démarches	nb jeunes (*)	en %
démarches personnelles	44	63
relations personnelles	16	23
organisme et dispositif emploi	12	17
établissements scolaires	6	9

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

*(\*) Parmi les 69 jeunes adultes qui ont estimé que cette première expérience avait été utile pour leur insertion professionnelle.*

1-2-2. Des services et structures utilisées par un jeune sur cinq pour trouver l'emploi de 1996

Les démarches personnelles et le réseau de relation des jeunes adultes interrogés constituent les deux moyens privilégiés pour trouver un emploi. En effet, parmi les moyens utilisés pour trouver l'emploi de 1996, les 155 jeunes interrogés ont cité en majorité (59%) les démarches personnelles, soit par annonces, soit par une prise de contact directe par téléphone ou en se déplaçant. Les relations proches -les amis, les copains, les voisins- et la famille ont été utilisées par près d'un tiers des jeunes. Ces amis, ces copains constituent un réseau particulier, choisi et restreint parmi les pairs du quartier. Les organismes et dispositifs d'insertion sont cités par un quart des enquêtés. Cependant, si on demande aux jeunes quel est « le » moyen, qui a directement participé à l'obtention de l'emploi de 1996, ils ne sont plus que 15% à dire qu'un service ou une structure d'insertion était à l'origine du contact.

Tableau n°22 :  
Moyens utilisés pour accéder à l'emploi de 1996

type de démarches	démarches	nb de jeunes ayant cité l'item (*)	en pourcentage	en pourcentage
Démarches personnelles	contacts directs	65	42	59
	par annonces	24	15	
	concours	2	1	
Relations personnelles	amis, copains	29	19	31
	famille	18	12	
Organisme et dispositif emploi	contact avec organisme de la ville	13	8	21
	contact avec organisme du quartier	9	6	
	contact avec organisme autre lieu	11	7	
Autres moyens	intérim	7	5	12
	contacts professionnels autres	9	6	
	école	1	1	

CREDOC - Plan Urbain, 1997

(\*) Les jeunes pouvaient citer plusieurs démarches

Si on tient compte à la fois, des réponses sur la première et la deuxième expérience, et des réponses sur l'emploi de 1996, 26 % des jeunes ont trouvé au moins une de ces activités professionnelles par une personne ou un service du quartier agissant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

### 1-2-3. L'utilisation des services et des structures d'insertion par les plus en difficulté

Depuis la fin de leur scolarité, 81% des jeunes ont affirmé avoir contacté l'ANPE. Pour accomplir cette démarche, ils se déplacent volontiers puisque seulement dans un tiers des cas, celle-ci se trouve dans le quartier d'habitation du jeune interrogé : 40% ont dû aller dans une autre commune. Les missions locales et les PAIO sont plus fréquemment dans les quartiers, mais seulement 42% des jeunes de notre échantillon ont eu recours à ces services. Cependant, il semble que les jeunes de cet échantillon soient assez mobiles et n'hésitent pas à se déplacer au-delà de leur périmètre d'habitation. Enfin 15% sont passés par une structure d'insertion par l'activité économique : association intermédiaire, entreprise d'insertion et régie de quartier.

Les appréciations portées par les jeunes sur ces structures ne diffèrent guère d'autres résultats obtenus avec des échantillons plus importants<sup>37</sup>. L'ANPE ne joue pas un grand rôle auprès du public jeune qui préfère s'adresser aux missions locales ou aux PAIO dont la mission correspond davantage à leurs besoins. Il faut noter que sur les 24 jeunes qui sont passés par des structures d'insertion par l'activité économique, 15 estiment que cette expérience leur a été utile. Près de un sur trois pense que cela ne lui a pas été utile.

Tableau n°23 :  
**Appréciation de l'aide apportée par les dispositifs d'insertion**  
**depuis la sortie du système scolaire**

degré d'aide	ANPE		M-L et PAIO		SLAE	
	eff.	%	eff.	%	eff.	%
oui, beaucoup	9	7	16	24	5	21
oui, un peu	21	17	24	36	10	42
non, pas vraiment	27	21	9	14	2	8
non, pas du tout	69	55	17	26	7	29
Total	126	100	66	100	24	100

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

---

<sup>37</sup> DUBÉCHOT Patrick, GROUPE Isabelle : Insertion professionnelle et effets de quartier, Coll. des Rapports du CRÉDOC, n°172, septembre 1996.

Les personnes passées par les réseaux de quartier pour obtenir soit l'emploi de 1996, soit leur première expérience professionnelle, soit leur deuxième expérience professionnelle, ont un niveau d'études plus faible que celui de l'ensemble des jeunes interrogés : 32% des jeunes passés par les réseaux de quartier ont au plus poursuivi leur scolarité jusqu'à la troisième, sans passer pour autant par les classes de CAP, alors que ce niveau scolaire ne se rencontre que pour 20 % de l'ensemble des 155 jeunes. En outre, 15% de ces jeunes passés par les dispositifs de quartier disent en bilan de leur scolarité avoir eu des difficultés, alors que cette réponse n'est donnée que par 7% en moyenne dans l'échantillon. Ces jeunes sont aussi moins mobiles : au moment où ils sont interrogés, presque tous les jeunes passés par ces réseaux de quartier, habitent encore le quartier. Seuls 2 % d'entre eux l'ont quitté, alors que sur l'ensemble des jeunes de l'échantillon, 14 % ont quitté le quartier.

Il semble donc que les dispositifs jouent un rôle plus important auprès des jeunes les plus en difficulté scolairement, les moins mobiles. Même s'ils ne les considèrent pas comme déterminants dans leur accès à l'emploi, ces jeunes les utilisent après en avoir apprécié les compétences :

*« J'ai eu connaissance de la PAIO à l'époque où je cherchais un stage pour mon BTS, et beaucoup de jeunes que je connais y vont pour être aidés dans la rédaction de CV et de lettres ou pour des démarches de recherches de stages. Mais pour ce qui est de la recherche d'emploi, c'est surtout par la presse qu'on trouve », entretien n°10.*

ou plus ponctuellement, et même parfois, au hasard :

*« En allant en mairie pour remplir des papiers, j'ai rencontré une personne qui s'occupe des jeunes, qui m'a entendu parler, on a sympathisé. On s'est fixé rendez-vous pour discuter plus longuement, c'est comme ça que j'ai parlé de mon projet, elle a essayé de voir ce qu'elle pouvait faire » entretien n°6.*

Valentigney se distingue des deux autres sites par la très faible proportion de jeunes ayant eu des contacts qui soient localisés dans leur quartier avec le Service Public de l'Emploi (ANPE, Mission Locale, PAIO) ou les organismes d'insertion par l'économie (régie de quartier, association intermédiaire, entreprise d'insertion). Le quartier des Buis à Valentigney possède peu d'institutions sur son territoire pour l'insertion des jeunes. Le centre social qui est au coeur de la cité fait office de relais et les professionnels, les divers bénévoles qui l'animent constituent les médiateurs privilégiés entre les jeunes et les institutions situées sur le territoire du centre ville ou à Montbéliard. Les structures associatives qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion -du type ateliers de remise au travail, chantiers d'insertion- sont nombreuses dans cette commune et un réseau dense favorise les contacts des jeunes avec celles-ci. Au contraire,

les jeunes de Garges ont eu peu de contacts avec ce type de structures. Elles sont de fait moins nombreuses, mais les caractéristiques socio-démographiques, urbaines et environnementales sont différentes et les opportunités d'emploi certainement plus grandes.

<i>Valentigney</i>	<i>Meaux</i>	<i>Garges</i>
Depuis fin de la scolarité, aucun contact <u>dans le quartier</u> avec structures, service public de l'emploi ou insertion par l'économique (87 % vs 57%), mais contacts avec organisme d'insertion par l'économique (21 % vs 14%)	Depuis fin de la scolarité, contact dans le quartier avec structures service public de l'emploi ou insertion par l'économique (58 % vs 43%)	Depuis fin de la scolarité, aucun contact avec structures insertion par l'économique (96 % vs 86%), mais contacts <u>dans le quartier</u> avec SPE ou organisme insertion par l'économique (56 % vs 43%)

CREDOC - Plan Urbain, mars 1997

### **1-3- L'utilité des multiples expériences professionnelles**

#### **1-3-1. Des expériences perçues comme inutiles pour plus de la moitié des jeunes**

Pour la majorité (56%), des jeunes de la première phase (quantitative), les expériences professionnelles vécues entre la fin de leur scolarité et leur emploi de 1996 n'ont été d'aucune utilité pour accéder à l'emploi de 1996. Parmi les jeunes ayant cité au moins une expérience qui les a aidés à s'insérer par la suite dans le monde professionnel : 28 % en ont cité une et 16 % en ont eu au moins deux.

Ce sont d'abord les situations de travail traditionnel (intérim, CDD, CDI) qui ont été les plus utiles (57% des jeunes ayant vécu une expérience perçue, par eux, comme utile dans leur parcours), puis les stages qu'ils ont pu effectuer (38%). Seuls quatre jeunes -parmi les 49 ayant bénéficié d'une telle mesure- ont indiqué qu'un contrat aidé leur avait été utile pour leur emploi de 1996 ou avait favorisé l'accès à cet emploi.

Le sentiment d'inutilité est certainement alimenté par le fait que les jeunes étaient en majorité surqualifiés pour les postes qu'on leur confiait.

#### **1-3-3. L'intérêt de ces expériences : être en contact avec le monde professionnel**

Les commentaires et les éléments évoqués portent sur plusieurs registres qu'il est difficile de hiérarchiser parce que les appréciations sont très dispersées. Au nombre des commentaires positifs vis-à-vis de ces premières expériences, on pourrait mettre en premier

l'idée de renouer avec le travail : « *avoir un contact avec le monde du travail* » et l'idée de renforcer son capital d'expériences professionnelles : « *le moyen d'acquérir de l'expérience* ». Cette logique est fréquente dans les discours des jeunes dans des parcours d'insertion entre l'école et l'emploi<sup>38</sup>. Cependant, dans cette étude, les jeunes adultes rencontrés parlent de ces expériences comme des moyens pour se faire embaucher, avec une stratégie d'insertion peut-être plus clairement énoncée que dans d'autres enquêtes. Le discours récurrent du monde patronal et d'autres acteurs politiques et institutionnels depuis de nombreuses années semble porter ses fruits et être intégré par ces jeunes adultes. Malgré tout, ils ne perdent pas de vue le caractère instrumental du travail : le travail, c'est de l'argent. Cette vision du travail<sup>39</sup> ne semble pas perdre de sa force, voire pourrait reprendre de la vigueur avec les difficultés financières que rencontrent ces jeunes adultes.

---

<sup>38</sup> BAUER Denise, DUBECHOT Patrick : *Entre l'école et l'emploi : les transitions incertaines*, Recherche financée par la MIRE, Coll. Les Cahiers de Recherche du CREDOC n°19, septembre 1991.

<sup>39</sup> DUBAR Claude : *L'autre jeunesse : Jeunes stagiaires sans diplôme*, Presses Universitaires de Lille, 1987.

Tableau n° 24:

**Les éléments positifs de ces expériences  
d'après les jeunes adultes interrogés**

Registre de l'apport	Les apports et points positifs
Etre en contact avec le monde professionnel	<p>« avoir l'habitude de la relation avec un employeur »,                      « la découverte de la hiérarchie »,                      « être en contact avec le monde professionnel »,                      « voir la réalité du travail, voir la vie active, découverte de la vie en entreprise »                      « cela permet de montrer ses capacités à un patron »</p>
Acquérir de l'expérience	<p>« un plus dans mon CV car je n'avais fait que du saisonnier »                      « cela m'a permis de bénéficier d'une première expérience, »                      « ça permet de passer de la théorie à la pratique »                      « apprendre à avoir des responsabilités »</p>
Acquérir des compétences	<p>« avoir un bon contact avec la clientèle »                      « acquérir un meilleure dialogue avec les gens »                      « j'ai appris le métier »                      « j'ai appris les produits et les machines »                      « avoir plus de connaissance »                      « apprendre de nouvelles techniques »                      « savoir se présenter »</p>
Stratégie d'insertion	<p>« j'ai fait des rencontres importantes pour mon parcours »                      « cela permet de montrer ses capacités à un patron »                      « possibilité d'être embauché »                      « avoir un pied dans l'entreprise »                      « montrer ses compétences »                      « ça m'a aidé à voir ce que je voulais faire »</p>
Matériel	<p>« des sous »                      « gagner de l'argent et être indépendant »                      « l'autonomie financière »                      « avoir un salaire à la fin du mois, avoir une couverture sociale »                      « ça m'a rapporté de l'argent »                      « apprendre à ne pas se faire exploiter »</p>
Psychologique	<p>« se sentir responsable et utile, c'est important car ça remonte le moral »                      « apprendre à ne pas se laisser marcher sur les pieds »</p>
Comportement de la personne	<p>« j'ai le sentiment d'avoir évolué, je me sens plus sûr de moi »                      « ça m'a appris à me lever le matin, ça montre ce que c'est que la vie, apprendre à s'imposer un rythme de vie »                      « j'ai appris à me discipliner »</p>

CREDOC - Plan Urbain, 1997

## 2-. LE REGARD PORTÉ SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES AUTRES JEUNES DU QUARTIER

Quel regard portent les jeunes enquêtés sur leur quartier et sur les conditions de leur « réussite » professionnelle ? Comment portent-ils le poids de l'image souvent négative des cités et des grands ensembles ? Les jeunes de ces quartiers dits « en difficulté » affirment souvent que leur simple adresse suffit à leur refuser une embauche<sup>40</sup>. Il était donc indispensable d'essayer de comprendre pourquoi les jeunes adultes de notre échantillon ont échappé à cette « déconsidération » à ce rejet de la part des employeurs.

### **2-1. L'effet de quartier dans le parcours d'insertion**

#### 2-1-1. Un attachement au quartier

L'un des critères de sélection de la population enquêtée était d'avoir effectué sa scolarité dans le quartier. Or, la plupart des jeunes interrogés en 1997 habitent toujours dans leur quartier. Vingt-et-un ont déménagé pour un autre quartier et dans ce cas, la moitié d'entre eux l'ont quitté depuis cinq ans ou plus. La faible mobilité des locataires constitue une caractéristique des quartiers des Buis à Valentigney, et de La Pierre Collinet à Meaux qui sont les deux quartiers accueillant les populations les plus pauvres.

Cette faible mobilité peut s'expliquer par le fait que ces « habitants tenus en lisière », pour reprendre une expression de Jean-Marie DELARUE<sup>41</sup>, « *ils ne peuvent pas s'en sortir* » de ce quartier, comme le soulignait un enquêté, et cela pour des raisons économiques. Ils en sont « captifs ». Mais la majorité des jeunes interviewés dans la présente étude nous propose un autre regard sur leur quartier et son environnement. Alors que, comme l'écrit DELARUE, « *l'assimilation est vite faite entre le quartier et ceux qui y habitent* », les jeunes enquêtés refusent cet amalgame et proposent un regard qui n'est pas négatif, même s'ils ont conscience que les difficultés sont réelles. Cependant, comme le proclame Monsieur L. (entretien n°12) « *Il y a des gens très biens dans des quartiers comme ça ! Et des gens très cons dans les quartiers chics !* ».

---

<sup>40</sup> JAZOULI Adil, Ibid p. 39.

<sup>41</sup> DELARUE Jean-Marie, Ibid p. 13.

On peut supposer que les personnes interrogées se positionneraient parmi les « gens biens ». Ce qui est frappant, en effet, dans les témoignages recueillis, c'est l'ambivalence du regard porté par ces jeunes adultes. Un regard à la fois sévère sur le comportement des habitants, mais également un attachement au quartier au point d'y rester. Même si ces jeunes sont récents sur le marché du travail, leurs parents pour la plupart ont un emploi. Le seul critère économique ne semble pas justifier l'immobilité géographique. Jean-Marie DELARUE montrait que l'attachement des habitants pour leur quartier était bien réel et d'ailleurs peu pris en compte par les « professionnels » du développement et de l'urbanisme.

### 2-1-2. Pas d'effet négatif du quartier pour les jeunes enquêtés

L'étude réalisée en 1994 par le CRÉDOC à propos de l'insertion professionnelle des jeunes dans les quartiers dans lesquels étaient implantés un dispositif Développement Social de Quartier ou Développement Social Urbain, montrait déjà l'attachement des jeunes à leur quartier malgré l'image négative de celui-ci à l'extérieur. Dans l'étude présente, qui concerne des jeunes qui « s'en sont sortis » ou qui sont en voie de « s'en sortir » professionnellement, l'image négative du quartier -qui existe effectivement- n'a eu aucune influence sur leur accès à l'emploi. A ce sujet, les jeunes interviewés affirment comme Mme A. (entretien n°1), qu'« *habiter ce quartier n'a eu aucune influence sur mon insertion* ».

Quelques-uns montrent bien que le regard extérieur est a priori négatif. Mais pour ces jeunes là, cette perception externe, loin de constituer une barrière, constitue une source de motivation. Ils semblent en faire justement un enjeu capital : modifier l'image que l'on a d'eux et pour se sortir de cette image, ils cherchent à adopter un comportement différent des autres jeunes du quartier. Cette confrontation avec le regard de l'autre devient un formidable levier d'insertion :

*« Au premier contact, quand je dis que j'habite aux Buis, ça fait réfléchir la personne en face de moi... Et à partir de ça, on prend l'initiative d'être différent de ce qui se passe dans le quartier, de devenir meilleur que ceux que l'on voit autour de soi. Ça donne envie de s'en sortir, de choisir entre le bon et le mauvais, entre réussir et empirer » (entretien n°11).*

« S'en sortir », c'est aussi se sortir de cette image négative.

### 2-1-3. L'atout majeur des enquêtés : la volonté

Les interviews des jeunes révèlent la conscience qu'ils ont d'être dans un environnement et un milieu populaire donc « défavorisé » par rapport « aux quartiers chics », et par là-même de devoir « se battre » plus que d'autres pour s'en sortir. Pour eux, c'est la volonté qui les tirera de cette mauvaise situation : « *ceux qui s'en sortent, c'est ceux qui ont vraiment de la volonté. Si on n'a pas de caractère, on baisse les bras.* » (entretien n°15). Cette volonté est certainement l'atout majeur des personnes rencontrées. Comme le souligne Madame F. (entretien n°6) :

*« Il faut que les gens se prennent en charge, qu'ils aient des initiatives... Ceux qui réussissent ont plus de volonté, une hargne intérieure... Il faut avoir des objectifs et tout faire pour les atteindre, il faut être ambitieux et montrer qu'on a envie... »*

Cette motivation se manifeste vis-à-vis de l'école, de l'emploi, mais aussi des parents. Le désir d'autonomie financière et pour certains d'indépendance agit comme un moteur supplémentaire dans leur lutte pour l'emploi :

*« Je voulais leur montrer -à ses parents (NDLA)- que même si je n'ai qu'un CAP comptabilité, je pouvais trouver du boulot et pas rester comme certains au chômage pendant un an ou deux et rester chez papa-maman. »* (entretien n°14).

Mme A. évoque son désir d'indépendance et son envie d'avoir un appartement, une voiture à elle, comme source de motivation.

Les déclarations de ces jeunes donnent à voir essentiellement leur comportement, des facultés personnelles. Ils attribuent leur accès à l'emploi à leur attitude, à leur comportement volontariste. Cette internalisation des facteurs de réussite n'est pas loin de renvoyer à un discours et à une idéologie méritocratique. Cette reconstruction jette les bases de l'analyse de leur parcours professionnel.

Malgré tout, certains jeunes sont prompts à nuancer ce discours et donnent une part égale à une attitude volontariste et à la chance. « *Volonté et chance sont les deux grands facteurs de réussite* » précise Monsieur K. (entretien n°11). Quelques-uns pensent même que « *le hasard y fait beaucoup* » (entretien n°7) et d'autres comme Mme A., après avoir mis en avant ses qualités personnelles, concluent : « *La chance y est quand même pour beaucoup !* ».

Les comportements des autres jeunes et leur rapport au travail peints par nos enquêtés se situent à l'opposé des leurs. Certains mots ou expressions sont très durs vis-à-vis des jeunes

du quartier qui n'ont pas réussi à s'insérer : « *ce sont des fainéants* »... Certains propos également ne sont pas tendres et indiquent le manque total de motivation « des autres » jeunes : « *Il n'y a que quelques pas pour aller à la mission locale, mais ils ne bougent pas* » (entretien n°5).

#### 2-1-4. L'éducation, un facteur déterminant

Les distinctions apportées entre leur comportement et celui des autres jeunes ressemblent fortement aux distinctions d'attitudes des parents. Les jeunes enquêtés affirment que c'est grâce à la rigueur de l'éducation reçue qu'ils s'en sont sortis :

*« Je crois que ceux qui s'en sortent, c'est grâce à leurs parents. Ils ont été éduqués autrement. Mon père était strict chez moi et je n'ai pas de petit frère ou de grand frère qui soit allé faire des conneries » (Monsieur B., entretien n°2).*

Nous avons déjà noté que la majorité des parents de notre échantillon travaillaient malgré des taux de chômage élevés dans les sites enquêtés. Cette insertion professionnelle des parents détermine certainement la représentation et le discours familial sur l'oisiveté :

*« C'est une question de milieu dans lequel on a été éduqué : dans ma famille on travaille. Mes parents nous ont dit : si vous ne voulez pas travailler, vous virez de la maison. Dans un certain sens, ça nous a poussé. Certaines personnes trouveront ça dur, mais au contraire c'était pour qu'on se prenne en charge, qu'on soit autonome. » (entretien n°10).*

Les interviewés opposent donc la rigueur de leur éducation qui leur a permis de développer une attitude globale volontariste au laxisme des autres parents du quartier qui conduit à l'inactivité, et fréquemment à la délinquance :

*« J'ai un père qui est très droit en ce qui concerne le travail. Je le remercie de m'avoir obligé à rentrer à 17 heures tous les soirs quand j'étais à l'école, sinon, je serais certainement comme les autres : en train de galérer, faire des apparts, ou toxico... » (entretien n°14).*

Au regard de cette attitude vigilante et stricte, le comportement des parents des autres jeunes se situe là encore à l'opposé :

*« Ici les jeunes ne sont pas assez responsables. Les parents sont trop gentils, ils laissent tout passer. Je connais des jeunes qui vont à l'école tous les quinze jours. Quand je regarde ceux qui ont vingt ans, c'est vrai qu'il y a un laisser-aller, par rapport à se tenir, se comporter et ça joue sur le professionnel. » (entretien n°10).*

Les parents seraient donc responsables de l'inactivité de leurs enfants et comme le dit Madame F. (entretien n°6) : « *Si on laisse toujours ses enfants traîner dehors, ils y resteront toujours* ». Si les parents ne s'occupent pas de leurs enfants, d'après certains, rien d'étonnant à ce qu'ils deviennent délinquants ou dealers. La drogue, pour quelques jeunes est un des facteurs de non insertion professionnelle. Pour Monsieur B., elle a deux effets négatifs. Le premier effet renvoie à l'état physique des personnes : « *ça ne les intéresse pas de travailler parce qu'ils aiment bien être allumés* ». Le second est économique. Les consommateurs, il leur faut beaucoup d'argent alors « *ils volent un autoradio par ci, par là, un vélo, ils font n'importe quoi pour aller chercher une barrette* », les vendeurs gagnent trop d'argent pour aller travailler au SMIC.

Evidemment quelques personnes sont plus nuancées et comprennent que lorsqu'on a rien à faire, on est tenté de faire « des bêtises » pour combler l'ennui :

« Il y en a beaucoup qui traînent. Je les vois très mal barrés, les pauvres. On en voit qui traînent à longueur de journée et qui font des bêtises. Je me dis que plus ça va aller, plus ça va aller mal pour eux. Il y en a certainement beaucoup qui sont démoralisés » (entretien n°3).

Cependant d'autres tiennent à garder leurs distances avec ces jeunes du quartier : « *quand je rentre le soir, je me dis souvent : tiens, ces galériens sont toujours là !* » (entretien n°10). On pourrait penser que cette phrase traduit un apitoiement de l'interviewé sur le sort des autres. Mais la seconde partie du propos insiste sur la permanence de la situation de ces jeunes et on ressent comme une certaine irritation de la part de l'enquêté.

#### 2-1-5. Un réseau de relations en dehors du quartier

La volonté de « s'en sortir » nécessite de fournir une autre image des jeunes du quartier, qui se traduit par un comportement différent des autres jeunes, mais aussi par une rupture avec le milieu, et surtout avec ces jeunes qui donnent une mauvaise image au quartier. Monsieur H., âgé de 22 ans, (entretien n°8) affirme : « *moi j'ai toujours habité ici, mais en fait les jeunes, je ne les connais pas vraiment* ». Habiter plus de vingt ans dans un quartier sans connaître les autres jeunes de son âge, les jeunes avec qui on est allé à l'école, pourrait révéler une personnalité peu sociable. Mais il n'est pas le seul à ne pas connaître ou rencontrer les autres jeunes du quartier :

« *J'ai entendu parler des problèmes des jeunes comme tout le monde, à la télé. Mais je ne fais pas vraiment attention à ce qui se passe sur le quartier. La plupart du temps je suis en dehors, je travaille et je rentre tard. J'en n'entends pas trop parler* ». (entretien n°9).

Ces jeunes adultes identifiés comme « des jeunes issus des quartiers en difficulté » par l'étude elle-même refusent l'étiquetage négatif de leur quartier, mais les entretiens montrent un faible sentiment d'appartenance au groupe social que forme l'ensemble des jeunes des cités. La difficulté pour eux, est que cet étiquetage (*labelling*) négatif construit par les autres, extérieurs au quartier,<sup>42</sup> les atteint également. Pour « s'en sortir » de cette image, et se reconstruire une identité sociale différente, on pourrait faire l'hypothèse qu'ils sont amenés à adopter une stratégie de rupture par rapport à ce quartier et que la distinction s'opère notamment par un réseau de relations externes au quartier.

## 2-2. Les raisons des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes du quartier

En dehors du comportement et de la personnalité des jeunes du quartier, les jeunes interrogés désignent trois facteurs principaux du chômage et de l'inactivité des jeunes de leur cité. D'abord, certains enquêtés reconnaissent malgré tout qu'une des raisons pour lesquelles les jeunes du quartier ne trouvent pas de travail « *c'est qu'il n'y en a pas !* ». Ce propos vient nuancer les idées émises selon lesquelles : « *si on veut travailler, on en trouve du travail* ».

La responsabilité de l'institution scolaire et de l'appareil de formation constitue un deuxième élément mis en avant. L'orientation est mal faite : « *L'école y est pour beaucoup, parce qu'on oriente les enfants n'importe comment.* » (entretien n°3). Les professeurs ne s'occupent que des bons :

*« Quand j'étais à l'école, il y avait certains profs qui laissaient à désirer, au niveau du programme scolaire. On n'a pas le temps de tout faire, il faut en vouloir pour bien travailler. Celui qui n'est pas motivé, qui se laisse un peu aller, il décroche vite et les profs ne s'en occupent pas ».* (entretien n°3).

Et puis le « système » d'assurance chômage, les dispositifs de protection comme le RMI, n'encouragent pas au travail. Pour Mme A., « *beaucoup de jeunes profitent du système* ». Ils travaillent un peu, puis restent au chômage le plus longtemps possible :

*« Une copine s'est moquée de moi. Elle me disait : « Tu te lèves tous les matins à quatre heures pour aller travailler à l'usine, à la chaîne, pour 5 000 frs par mois, alors que moi, je touche 4 000 à rester chez moi ! »*

La bataille de l'emploi est rude et ne laisse guère de place à la compréhension.

---

<sup>42</sup> BECKER H.S., *Outsiders. Etudes de la sociologie de la déviance*. Préface de J-M. Chapoulie, Éd. A-M. Métailé, Paris, 1963.

### 3- L'AVENIR PROFESSIONNEL

#### **3-1. Perception de leur situation professionnelle**

##### 3-1-1. Une appréciation plutôt optimiste de la situation professionnelle

L'approche subjective que les jeunes font de leur insertion professionnelle est dans l'ensemble plutôt positive. Pour 36% d'entre eux, elle est faite et pour 45%, elle est en bonne voie. Les réponses pessimistes ne concernent qu'un jeune sur cinq.

Cette approche subjective de l'insertion donne des résultats très proches de l'approche objective. Les « insérés stables » ont répondu en majorité que leur insertion professionnelle était faite. Les « insérés précaires » ont souvent choisi la réponse : « en bonne voie », alors que les « non insérés » ont davantage répondu que leur insertion restait à réaliser.

Tableau n°25 :

**Leur degré d'insertion professionnelle vue par les enquêtés**

<b>type d'appréciation</b>	<b>nb jeunes</b>	<b>en %</b>
mon insertion professionnelle est faite	56	36
mon insertion professionnelle est en bonne voie, mais n'est pas encore faite	70	45
mon insertion professionnelle est très incertaine	21	14
mon insertion professionnelle n'est pas du tout faite	8	5
Total	155	100

*CREDOC - Plan Urbain, 1997*

### 3-1-2. A la recherche de l'emploi stable

L'insertion est faite lorsqu'on a « une place ». Ce terme et les expressions qui s'y attachent s'inscrivent dans l'histoire du travail. « Avoir une bonne place » s'utilisait dans les services aux particuliers -la domesticité- ou dans le monde du travail salarié. Dans ce dernier « avoir une bonne place » c'était avoir un travail intéressant ou un emploi « bien payé » ou encore un emploi « sûr ». Cette « place » renvoie aussi à une position, un statut dans la société. Ce vocabulaire qui peut apparaître aujourd'hui d'un autre temps pour les tenants de la mobilité, est toujours présent dans les mémoires et dans les discours des enquêtés. Il est toujours présent parce qu'il souligne le besoin « d'avoir sa place », d'avoir une place.

Les personnes interrogées et qui considèrent que leur insertion professionnelle est faite, affichent un caractère déterminé, volontariste. Elles présentent le profil requis par les employeurs aujourd'hui de gens motivés, de « battants ». Plus que les diplômes, ils mettent en avant leur compétence et leur expérience professionnelle.

Cependant, pour ces personnes qui ont aujourd'hui « une place », qui se disent motivées et compétentes, le risque de la précarité n'est pas absent. Cette place chèrement acquise, ils espèrent la garder longtemps, conscients que toute mobilité n'est pas sans risque : « *j'ai pour l'instant un emploi stable et je ne pourrai peut-être pas trouver mieux* ».

#### Perception 1 : « Mon insertion est faite »

thèmes	Expressions recueillies
la place	- <i>ma place est acquise,</i> - <i>j'ai une bonne place</i> - <i>j'ai une place sûre, un emploi fixe</i>
la carrière	- <i>cela fait 8 ans que je travaille ici, le travail me plaît et je sens que je peux évoluer au sein de cette entreprise</i> - <i>je suis très motivé, j'ai beaucoup de projets, je suis ambitieux</i>
la compétence	- <i>j'ai une bonne connaissance du métier</i> - <i>je maîtrise mon métier</i> - <i>j'ai des diplômes et j'ai de l'expérience</i> - <i>j'ai un BEP secrétariat, mais je suis plus compétente</i>

CREDOC / Plan Urbain 1996.

L'insertion n'est pas encore faite tant qu'on n'a pas d'emploi stable. L'insertion professionnelle reste l'emploi stable même pour des personnes qui connaissent une « stabilisation » dans l'emploi précaire, pour reprendre la notion développée par Michel

VERNIERES : « *Lorsque j'aurai un CDI, je me sentirai inséré* » souligne un jeune homme. On retrouve dans ce groupe d'enquêtés pour qui l'insertion professionnelle n'est pas faite, l'attitude volontaire du groupe précédent. Si quelques-uns optent pour une remise en cause de leur place stable ou de l'emploi occupé au moment de l'enquête, c'est dans la perspective d'obtenir un emploi plus intéressant, qui correspond davantage au cursus de formation ou pour avoir des conditions -notamment financières- de travail plus confortables. La précarité ne les paralyse pas, ils l'utilisent comme un terrain d'expérimentation et ainsi peuvent mieux choisir l'emploi qui leur convient.

En fait, parmi ces personnes « en bonne voie », il serait possible de distinguer un premier sous-groupe qui s'inscrit dans une logique dynamique : celles-là visent l'emploi stable, elles sont assez sûres d'elles, utilisent la précarité pour accéder à ce qu'elles veulent, ce qu'elles souhaitent. Le second sous-groupe apparaît moins sûr de lui-même, de la possibilité à atteindre l'emploi stable souhaité, par manque d'expérience ou de qualification, mais aussi à cause du marché de l'emploi ou de la santé de l'entreprise dans laquelle ils sont.

**Perception 2 : « Mon insertion est en bonne voie,  
mais elle n'est pas faite »**

thèmes	Expressions recueillies
l'emploi stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- je suis dynamique, j'aime le contact, mais je n'ai pas encore un emploi stable,</li> <li>- parce que je suis en CDD,</li> <li>- mon insertion professionnelle est faite parce que je travaille en intérim, mais j'espère avoir un boulot stable avant 40 ans</li> <li>- à 23 ans je n'ai toujours pas d'emploi fixe</li> <li>- je suis dans l'attente d'un travail stable, j'espère une réponse favorable</li> </ul>
obtenir mieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- je vais faire une formation et un stage qui me permettent d'accéder à mieux,</li> <li>- par rapport à mes études, l'emploi que j'occupe ne correspond pas et je sens que je peux faire mieux</li> <li>- je veux un travail mieux payé</li> </ul>
le besoin d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> <li>- on ne peut pas apprendre le métier, comme ça, du jour au lendemain</li> <li>- je n'ai pas assez d'expérience</li> <li>- je ne sais pas si je serai embauché car on demande de plus en plus de qualification,</li> </ul>
le contexte économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- je ne me sens pas dans une situation stable car j'ai peur que mon entreprise coule</li> <li>- le monde professionnel dans lequel je voudrais aller est bouché</li> <li>- le boulot, ça ne court pas les rues</li> </ul>

CREDOC / Plan Urbain 1996.

Il est possible de regrouper les personnes pour lesquelles l'insertion est très incertaine ou n'est pas faite, d'une part, parce qu'elles sont peu nombreuses et d'autre part, parce que les discours sont très proches. Comme pour la catégorie précédente, il est possible de distinguer deux sous-groupes. Le premier, majoritaire, évoque les mêmes motifs que le deuxième sous-groupe évoqué dans la perception 2 : le besoin d'expérience, le contexte économique. Ce sous-groupe se différencie par sa position actuelle plus défavorable, et par sa perception plus pessimiste. Il se distingue aussi par une expérience plus longue dans la précarité due à des facteurs comme la discrimination.

Lorsque le deuxième sous-groupe évoque son incertaine insertion professionnelle, il s'agit moins d'une perspective pessimiste que d'une analyse objective de la situation : la personne a stoppé son parcours d'insertion professionnelle pour un motif personnel -une maternité- ou la personne cherche un emploi qui corresponde à ce qu'elle estime être son niveau de compétence.

**Perception 3 : « Mon insertion professionnelle est très incertaine »**

**et**

**Perception 4 : « Mon insertion n'est pas du tout faite »**

<b>thèmes</b>	<b>Expressions recueillies</b>
le manque d'expérience	- j'ai pas d'expérience professionnelle - j'ai pas trop d'expérience et ça me manque dans les entretiens d'embauche
le contexte économique	- la société a des problèmes, on a changé de patron - petite société sur un marché difficile
la discrimination	- je voudrais travailler, mais les gens ont pas confiance dans les étrangers
la recherche de l'emploi adapté	- Je veux trouver un travail qui corresponde à mes études - j'ai fait un BTS et je me dis que ça n'a servi à rien si c'est pour travailler à la chaîne comme n'importe qui
la suspension du parcours	- je veux retrouver un emploi, mais pas tout de suite, car je veux m'occuper de mon bébé

CREDOC / Plan Urbain 1996.

### **3-2. Les perspectives professionnelles**

#### **3-2-1. Un désir de mobilité promotionnelle**

De nombreuses études ont souligné la fonction instrumentale du travail dans les représentations des jeunes -et des adultes également-. Les études que nous avons réalisées à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix sur ce thème montraient certes, déjà ce rapport au travail. Claude DUBAR l'avait déjà souligné en 1987<sup>43</sup>. Cette représentation semble donc résister aux conditions d'accès à l'emploi rencontrées par les jeunes et aux discours produits sur l'évolution de l'emploi et la fin de l'emploi stable -sous-entendu CDI durant de longues années-. Le désir de sécurité est bien présent aussi dans cet échantillon, puisque plus de la moitié des jeunes ont évoqué la stabilité de l'emploi en terme de perspective et ceux qui envisagent de quitter leur quartier et leur environnement sont très rares.

---

<sup>43</sup> DUBAR, Ibid p. 97.

Tableau n° 26 :

Les perspectives professionnelles des enquêtés

type de perspective	nb jeunes (*)	en %
un salaire plus élevé	57	37
progresser, monter en grade	55	36
avoir un emploi stable	54	35
trouver un emploi	42	27
changer d'emploi	26	17
acquérir des compétences, se former	7	5
déménager, aller ailleurs	3	2
autre problème à régler avant	3	2
aucun projet	2	1

CREDOC - Plan Urbain, 1997

(\*) Les jeunes pouvaient citer plusieurs indications de perspectives.

3-2-2. Des jeunes plutôt confiants dans l'avenir.

Le premier élément de distinction de ces jeunes rencontrés par rapport à d'autres populations étudiées, c'est, semble-t-il, leur désir d'ascension professionnelle, leur volonté de « monter en grade », de gravir les échelons. Le second est certainement leur optimisme quant à leur avenir et à leur projet d'avenir. 77% d'entre eux considèrent que leurs attentes et projets se réaliseront. Nous n'avons pas affaire avec des jeunes résignés que l'on a pu rencontrer dans d'autres enquêtes auprès de jeunes de faible niveau de formation.

### 3-3. Les propositions pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes

Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes avec lesquels ont été menés des entretiens ont semble-t-il totalement internalisé la question de l'emploi et les conditions de la réussite. La majorité des propositions sont orientées en direction des jeunes et de leurs comportements. L'aspect le plus développé, -et déjà observé précédemment- concerne les éléments de motivation. Avant tout, les jeunes doivent « se bouger », compter sur eux mêmes :

- se bouger, faire des démarches,
- il faut avoir de la volonté, prendre le taureau par les cornes,
- démarcher beaucoup,
- les jeunes doivent se battre,
- il faut compter sur soi,
- il faut qu'ils soient motivés,
- aller jusqu'au bout de ce que l'on commence, ne pas lâcher en plein milieu.

Ce discours récurrent sur la motivation, la mobilisation, sur la dynamique individuelle, s'accompagne d'un ensemble de considérations négatives sur l'attitude des autres jeunes qui ne font pas vraiment d'effort pour trouver du travail :

- un gars qui cherche du boulot, il en trouve toujours, même si c'est pour trois semaines ou un mois. Ceux qui ne trouvent pas ne cherchent pas,
- il faut qu'ils se lèvent tôt. Du travail, il y en a !
- ne pas rester à rien faire comme c'est le cas de beaucoup d'entre eux. Ils sont toute la journée à traîner au lieu de faire des démarches,
- ici, il y a assez d'associations. Quand je vais à l'ANPE, il y a toujours plein d'annonce,
- la génération qui arrive est foutue, ils ne feront jamais rien de leur vie. Leurs parents ne font rien et eux, ils ne font rien.

Ces jeunes qui ont accédé à l'emploi ont un discours sur l'école, les diplômes et la formation très positif qui pourrait même apparaître comme un discours de légitimation de leur position professionnelle actuelle :

- il faut qu'ils continuent l'école,
- il faut leur faire comprendre qu'on va à l'école pour apprendre, pas pour s'ennuyer,
- avoir un diplôme c'est pas mal,
- pousser leurs études au maximum,
- les jeunes doivent s'orienter vers l'apprentissage pour acquérir un métier,
- les études, c'est le meilleur moyen de s'en sortir,
- il faut mettre en place des formations qualifiantes pour les jeunes sans diplômes.

En revanche, le rapport aux institutions et aux structures d'insertion est très partagé. D'un côté, il ne faut pas trop compter sur elles :

- ne pas compter sur l'ANPE,
- les structures existantes ne sont pas suffisantes, pas assez compétentes,
- pas trop attendre des autres, sur les organismes.

Mais quelques jeunes conseillent vivement à leurs pairs de les utiliser de manière intensive, parce qu'elles peuvent les aider :

- il faut s'inscrire dans le maximum d'organismes (intérim, ANPE, mission locale...), faire des courriers, faire des stages,
- que les jeunes prennent contact avec des organismes d'aide à la recherche d'emploi, comme l'ANPE,
- il faut qu'ils aillent voir l'assistante sociale ou quelqu'un qui pourrait les aider,
- il faut qu'ils s'inscrivent partout où ils peuvent. S'inscrire dans des associations qui peuvent leur donner un coup de pouce.

Très peu de propositions concernent ou visent l'État, les collectivités territoriales ou les patrons :

- que les patrons donnent leur chance aux jeunes.

et vont même dans le sens d'un soutien aux actions conduites :

- la mairie fait beaucoup. Si ça ne marche pas, c'est que les jeunes ne veulent pas,
- les communes bougent pas mal.

D'autres aspects sont évoqués qui rejoignent par certains côtés les points précédents. Certaines propositions relèvent de l'attitude et de la psychologie à avoir pour accéder à l'emploi :

- savoir se remettre en question,
- ne pas désespérer,
- ne pas se laisser aller.

de l'attitude à adopter vis-à-vis des opportunités de travail :

- il faut qu'ils prennent ce qu'il y a,
- de nos jours il vaut mieux ne pas être trop difficile parce que sinon, on n'aura pas grand chose,
- il ne faut pas refuser les propositions a priori.

d'autres suggèrent des mesures radicales :

- *il faudrait séparer les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et ceux qui y sont depuis longtemps. Il ne faut pas les mettre dans le même panier et trouver des solutions pour les deux types,*
- *Il faut que l'État intervienne. Il faut envoyer les gens plus vite en retraite pour qu'il y ait plus de place pour les jeunes.*

ou plus nuancées :

- *il faut encadrer les jeunes pour éviter qu'ils fassent des bêtises. les remettre dans le droit chemin en créant des stages,*
- *les contrats devraient être plus longs, car beaucoup de jeunes pensent que c'est de l'arnaque.*

Enfin, il faut souligner que quelle que soit la position d'insertion au moment de l'enquête « stable », « précaire » ou « non inséré », les propositions ne présentent aucun élément qui permettrait de distinguer ces différents statuts. Il semble que la logique d'insertion et les trajectoires plutôt favorables structurent le discours et les représentations des personnes interrogées et les conduisent à valoriser la dimension individuelle dans le processus d'insertion.

Les jeunes que nous avons rencontrés font partie « des battants », comme ils le disent eux-mêmes, montrant ainsi qu'ils ont assimilé, à la fois le discours très présent dans le champ de la formation professionnelle et très prégnant dans le monde patronal, sur la nécessité de se battre dans le monde économique actuel. Discours qui les place aussi dans une posture offensive qui rompt avec les représentations que les gens extérieurs à leur quartier peuvent avoir fréquemment sur la jeunesse des cités.

Conscients donc des difficultés économiques du moment, ils ne rejettent pas la responsabilité de ces difficultés sur d'autres. Ils l'établissent comme un fait avec lequel eux ont su composer : s'ils ont un emploi, c'est parce qu'ils ont fait ce qu'il faut. Leur principale qualité personnelle : la volonté. Les services et les structures d'insertion sont de peu d'utilité pour eux, peut-être pour les moins formés. Une autre qualité : la persévérance. Ils cherchent et se cherchent, changent d'emplois lorsqu'ils estiment qu'ils n'ont plus rien à y gagner. Evidemment parmi l'ensemble des jeunes interrogés, tous ne sont pas au même degré, imprégnés par ce modèle de mobilité, d'énergie, de combativité, de désir d'ascension sociale.

Dans l'ensemble, les jeunes de cet échantillon présentent plusieurs points communs. Ils sont attachés à leur quartier et ne le perçoivent pas de façon négative. Encore une fois, ils n'externalisent pas les problèmes. Ces derniers relèvent davantage des comportements des populations de la cité. Cette conception leur fait dire que l'image parfois négative -dont ils sont conscients- que peuvent porter les gens de l'extérieur, n'a pas été une source de difficulté pour eux sur le marché du travail. En effet, eux, ont un comportement différent.

Si aujourd'hui, un jeune de leur quartier ne trouve pas de travail, c'est qu'il le veut bien. Sans ambages, ils soupçonnent leurs pairs inactifs d'être des fainéants. De leur point de vue, « du travail, il y en a... il suffit de chercher ». Ce qu'ils reprochent aux jeunes de leurs quartiers c'est de ne pas chercher à travailler et même pour certains de ne pas vouloir travailler... Les responsables de cette situation, ce sont les parents des jeunes eux-mêmes. Ils ne s'occupent pas de leurs enfants et leur ont donné une éducation trop laxiste. On voit ainsi se dessiner une ligne de rupture avec les jeunes et les familles du quartier, plutôt qu'avec le quartier lui-même.

Dans cette logique, toute démarche pour « s'en sortir » reste très individuelle. Seuls les moins formés, les « non-insérés » dans notre échantillon affirment avoir eu besoin des services et structures d'insertion. Les autres, s'en servent, parfois, et peu de temps, juste sous la forme d'un coup de pouce. Il est difficile de dire si c'est là une façon de se démarquer des autres jeunes ou parce qu'ils n'en n'ont pas eu besoin. Eux, avancent la deuxième version. Mais, les points de rupture avec les pairs du quartier sont tellement importants que les jeunes interrogés ont constitué leur réseau d'amis à l'extérieur du quartier. Certains ne fréquentent pas les jeunes de leur quartier. Et ce souci de distinction imprègne fortement les entretiens.

Il est certain que l'on doit prendre en compte avec prudence ce discours radical et un peu stéréotypé. Dans d'autres études, nous l'avons déjà trouvé ; mais de façon parcimonieuse. C'est la première fois que ce discours apparaît de façon majoritaire dans un échantillon d'enquêtés.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

*« En fait, on sait pas vraiment si dans quelques années, il restera encore du travail pour nous. Parfois, franchement on se dit que dans cinq ans plus personne ne travaillera car soit on sera pas assez fort, soit pour ceux des quartiers ce sera déjà grillé par des mecs qui viennent d'ailleurs. En fait, je crois que plus on va grandir plus ce sera dur de trouver du taff quand tu viendras d'un quartier, genre Sarcelles. On a trop une réputation de barbares. »*

Cet extrait de discours d'un jeune interviewé par Adil JAZOULI<sup>44</sup> contraste singulièrement avec les paroles recueillies dans notre étude de jeunes issus de quartiers identiques -un site est commun avec le travail de JAZOULI : Garges-. Loin de nous l'idée de remettre en cause la photographie et le climat de la banlieue que cet auteur présente dans son enquête. Simplement, nous n'avons pas interrogé les mêmes publics. Et les jeunes avec lesquels nous avons été en contact nous ont surpris justement par leurs comportements atypiques par rapport à ce que nous avons pu déceler à travers nos propres enquêtes sur les jeunes en difficulté d'insertion ou les travaux d'autres chercheurs.

Les trois communes choisies comme site d'enquête ont connu tous les dispositifs liés au traitement de la dégradation du bâti dans les grands ensembles, au traitement du chômage et de la délinquance. Ces quartiers ont connu des affrontements violents entre les jeunes et les forces de l'ordre, mais aussi à propos de règlement de compte interethnique. Ils ont eu l'occasion de faire parler d'eux dans les médias. Si cet aspect n'a pas constitué pour nous un critère de sélection (l'un des quartiers avait été choisi avant que se déroulent des affrontements, l'été dernier), il constitue certainement un symptôme du mal de vivre de ces quartiers. Il y a peut-être des quartiers encore plus dégradés dans lesquels les conditions de vie sont encore plus difficiles, mais les sites de notre enquête font bien partie des quartiers dits « en difficulté ».

Si les quartiers choisis ne peuvent être contestés, reste l'échantillon de la population enquêtée. Les enquêtes sur les banlieues prennent fréquemment pour objet d'étude les populations les plus défavorisées et interrogent des personnes en grande difficulté. Au CRÉDOC, nombre de nos études concernent ce type de public. Or l'intérêt de celle-ci était justement de rompre avec cette approche et de proposer un autre regard sur les jeunes des banlieues populaires puisqu'elle avait pour objectif la rencontre avec des jeunes inscrits dans

---

<sup>44</sup> JAZOULI Adil : *Une saison en banlieue*, Plon, Paris 1995.

des trajectoires de « réussite » professionnelle<sup>45</sup>. Il semblait, en effet, que repérer les facteurs qui conduisent à des parcours de « réussite » et comprendre les mécanismes à l'oeuvre, permettrait d'analyser sous un autre angle les processus d'accès à l'emploi des jeunes habitant dans des quartiers en difficulté, voire des jeunes inscrits dans des processus de marginalisation.

Or, certains facteurs de « réussite » d'insertion professionnelle qui apparaissent dans cette enquête sont déjà connus, voire banals. Ils confirment une fois de plus la permanence de ces facteurs en matière d'insertion : le rôle de la scolarité et du diplôme, l'âge et l'origine des parents.

En effet, les « non insérés » au moment de l'enquête forment le groupe dont le niveau d'études est le plus faible. C'est celui dans lequel la part des jeunes d'origine étrangère est la plus forte. Il est en outre clairement le groupe le plus féminin, et enfin il possède une forte proportion de jeunes ayant moins de 25 ans. Sur tous ces points, les jeunes « insérés stables » sont l'image inversée des « non insérés » : ils forment le groupe comptant le plus de diplômés, le plus de 26-29 ans, le moins de femmes, et le plus de personnes dont au moins un parent a été scolarisé en France. En outre, leurs parents, père ou mère, sont davantage des employés que les parents des jeunes « insérés précaires » ou « non insérés ». Pour ce qui est de l'origine des parents, on distingue des stratégies différenciées selon les communautés. Les jeunes adultes masculins des communautés portugaises et turcs ont trouvé un appui important pour accéder à l'emploi, dans le réseau familial élargi et dans le réseau de la communauté.

Au-delà de ces facteurs socio-démographiques, ce programme d'étude avait pour objectif de tester l'effet de contexte local et notamment l'utilisation des dispositifs et des structures d'insertion par ces jeunes qui avaient un emploi et qui connaissaient une certaine stabilité professionnelle. L'idée était de déterminer le rôle exact de ces services dans leur accès à l'emploi stabilisé. Or, le constat principal de cette étude s'articule autour de deux axes : le rôle de la famille, la personnalité du jeune.

Il semble que l'effet de la socialisation intra-familiale soit plus important que l'effet de quartier, plus important que les dispositifs implantés dans le quartier. Cela ne signifie pas que le quartier n'a pas une part d'influence sur le parcours ou que les services et structures d'insertion ne sont d'aucun secours pour les jeunes des banlieues. Mais on doit reconnaître que les jeunes interrogés ont des parents qui travaillent dans un contexte peu favorable et dans des quartiers dont les taux de chômage sont élevés. Les jeunes qui ont une certaine stabilité

---

<sup>45</sup> Toutes les personnes interrogées devaient avoir travaillé au moins six mois consécutifs en 1996.

dans l'emploi ont des parents qui travaillent et pour qui le travail semble être une valeur importante.

Les explications de ces jeunes adultes, concernant leur parcours, renvoient essentiellement à leur comportement, à des facultés personnelles. Ils attribuent leur accès à l'emploi à leur attitude volontariste. Cette internalisation des facteurs de réussite n'est pas loin de renvoyer à un discours et à une idéologie méritocratique qui fondent leur parcours professionnel et légitiment leur position actuelle. Ce discours méritocratique peut avoir pour fonction d'occulter ou de minimiser les effets et les apports des services et dispositifs d'aide à l'insertion ; mais les jeunes interrogés ayant « réussi » leur insertion professionnelle semblent être le produit de « la pente de la trajectoire sociale de la lignée », le résultat d'une socialisation elle aussi « réussie ». En ce sens, on peut penser que les « structures objectives » produisant l'habitus -la culture d'origine et les valeurs dont sont porteurs leurs parents- ont été largement incorporées à la personnalité des jeunes rencontrés.

Ce cadre, en définitive, constitue la « matrice » d'une expérience de la réalité sociale et professionnelle tout à fait particulière, et cela de deux manières :

- d'une part, les jeunes sur le chemin d'une certaine réussite ont eu une expérience professionnelle (plusieurs pour certains) qui leur ont permis de développer une « compétence professionnelle » : l'employabilité. Leur consentement à occuper des positions professionnelles et des conditions de travail dévalorisées (au regard de leur diplôme) s'inscrit dans des stratégies d'insertion durable dans l'emploi voire dans des perspectives de progression de carrière. Ces comportements sont autant de traits qui révèlent leur capacité d'adaptation à l'environnement économique, à leur savoir-faire stratégique.
- d'autre part, ce cadre a déterminé une expérience à partir de laquelle ils ont développé une certaine « compétence sociale ». Ce terme désigne non seulement une certaine discipline personnelle, une acceptation de la contrainte (autorité, horaires, etc.), mais elle renvoie surtout à l'activisme dont ils font preuve dans leurs démarches, et à l'adhésion à un discours pertinent du point de vue des employeurs (motivation, volonté de se battre). Cette compétence sociale est semble-t-il le résultat d'une relative maîtrise des interactions avec le monde institutionnel (voire leur « utilisation » des services et structures d'insertion, des réseaux d'aides) et le monde professionnel (petits boulots, stages durant la scolarité, utilisation des mesures en contact avec le monde du travail).

Cependant, ces compétences professionnelles et sociales et les comportements qui s'y rattachent ne sont pas sans conséquences pour ces jeunes adultes. Elles tendent à provoquer « une inadaptation » à la « normalité » du territoire de vie et aux normes plus générales du quartier. En clair, on pourrait avancer que la position non-conforme des parents dans le champ professionnel par rapport à la situation dominante des familles dans le quartier conduit les enfants de ces parents à se retrouver en décalage avec les autres jeunes, en quelque sorte « hors-norme ». Pour pousser l'image un peu plus loin, on pourrait dire que ces familles et ces jeunes présentent des profils et des comportements inadaptés au cadre de vie et à leur environnement. Dans cette mesure, on comprend leur fort désir de « s'en sortir ».

## ANNEXES

- Annexe 1 : Bibliographie
- Annexe 2 : Les niveaux de formation
- Annexe 3 : Questionnaire de la première phase
- Annexe 4 : Questionnaire de la deuxième phase

ANNEXE 1 :  
BIBLIOGRAPHIE

BACHMAN Christian, LE GUENNEC Nicole : *Violences urbaines*. Albin Michel, 1996.

BALAZS Gabrielle : *Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°50, novembre 1983.

BARBAGLI M. CAPECCHI V. COBALTA A. : *La mobilité sociale in Emilia Romagna*, Il Mulino, Bologna, 1987.

BAUDOIN Valérie, AUCOUTURIER Anne-Lise : *Parcours d'insertion de jeunes en difficulté : Analyse lexicale de 580 portraits de jeunes rédigés par les conseillers des Missions Locales et PAIO*, CREDOC Juillet 1994.

BAUER Denise, DUBECHOT Patrick : *Entre l'école et l'emploi : les transitions incertaines* Recherche financée par la MIRE, Coll. Les Cahiers de Recherche du CREDOC n°19, septembre 1991.

BECKER H.S., *Outsiders. Etudes de la sociologie de la déviance*. Préface de J-M. Chapoulie, Éd. A-M. Métailé, Paris, 1963.

BEKOUCHI Mohamed : *Du bled à la ZUP et/ou la couleur de l'avenir*, CIEM L'harmattan, Paris, 1984.

BERTAUX-WIAME Isabelle : *Le projet familial*, in Annales de Vaucresson : "Histoires de vies, histoires de familles, trajectoires sociales", n°26, 1987.

BORDIGONI Marc, PELASSY Claudette : *Modes d'insertion sociale, scolaire et professionnelle d'une cohorte de jeunes dans un quartier populaire de Marseille*, rapport CERCOM, 1986

BOURDIEU Pierre : *Avenir de classe et causalité du probable*, Revue française de sociologie, XV, Paris, 1974.

BOYER Régine, CORIDAN Charles : *Un horizon chargé : Jeunesses d'en France*, Panoramiques, 1994

COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva : *L'approche biographique en démographie*, in Revue Française de Sociologie, XXXI, Janvier-Mars 1990.

CHAMBOREDON Jean-Claude : *Adolescence et post-adolescence : la juvénisation*, au Colloque national sur la post-adolescence de Grenoble en 1983, publié dans «Adolescence terminée, adolescence interminable, PUF, 1985.

CAVALLI Alessandro, GALLAND Olivier (dir.) : *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud, 1993.

DANIEL C., VILLALARD J., ZILBERMAN S., *Politique de l'emploi dans les quartiers en difficulté en 1992 : une approche quantitative*, note de la DARES, version provisoire, janvier 1995.

DE CONINCK Frédéric, GODARD Francis : *Les cheminements professionnels des jeunes : Mise à l'épreuve des concepts d'insertion professionnelle et de stratégie de différenciation*, rapport GERM-CERCOM, 1990.

DELARUE J-M., « *Banlieues en difficulté : la relégation* », Syros, Paris, 1991.

DUBEDOUT H., « *Ensemble, refaire la ville* », La Documentation Française, Paris, 1983.

DUBET François : *La galère : jeunes en survie*, Fayard 1987.

DUBAR Claude : *L'autre jeunesse : Jeunes stagiaires sans diplôme*, Presses Universitaires de Lille, 1987.

DUBAR Claude : *L'insertion comme articulation temporelle du biographique et du structurel*, Revue Française de sociologie, XXXV-2, 1994.

DUBÉCHOT Patrick, GROC Isabelle : *Insertion professionnelle et effets de quartier*, Coll. des Rapports du CRÉDOC, n°172, septembre 1996.

DUBÉCHOT Patrick, HENRIOT-OLM Christine, SIMON Marie-Odile : *Le devenir des personnes passées par les structures d'insertion par l'activité économique*, Coll. des Rapports du CRÉDOC, n°175, nov. 1996.

ESTERLE Maryse : *Jeune sympa cherche boulot cool avec patron sympa... Jeunes sans qualification : Stratégies d'insertion*, Annales de Vaucresson, n°32-33 1990 pp 123-137.

FIZE Michel : *Le peuple adolescent*, Julliard 1994.

GALLAND Olivier : *Sociologie de la jeunesse : L'entrée dans la vie*, Armand Colin 1991.

GALLAND Olivier : *Un nouvel âge de la vie*, Revue Française de Sociologie octobre-décembre 1990 XXXI-4 pp 529-551.

GEMINEL Philippe : *Les jeunes en stage "16-18 ans" : Une approche des attitudes en termes de projets*, Revue Française de Sociologie, XXIX-1, janvier-mars 1988. ;

GUILLOT Caroline, NEYRAND Gérard : *Difficultés des politiques d'insertion face aux jeunes en difficulté*, Annales de Vaucresson, n°32-33 1990 pp 253-263.

GUILLOT Caroline, NEYRAND Gérard, *Politiques d'emploi et construction d'une identité professionnelle et sociale des jeunes en difficulté d'insertion*, rapport CIMERSS, 1990.

- JAZOULI Adil : *Les années banlieues*, Editions du Seuil, Paris 1992.
- JAZOULI Adil : *Une saison en banlieue*, Plon, Paris 1995.
- LAING R-D (1961), *Self and the others*, trad. française : *Le soi et les autres*, Gallimard, Paris, 1971.
- LEBOTERF Guy : *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange*. Les Éditions d'Organisation, 1994.
- LEBRAS Hervé : *L'interminable adolescence ou les ruses de la famille*, article paru dans la revue "Le Débat", n°25, Gallimard, mai 1983.
- LEFRESNE Florence : *Les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en France*, in La Revue de l'IREM « Comparaison européenne des dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes », n°17, hiver 1995.
- LEGROS Michel : *Penser l'insertion : méthodes et critères. Contribution à une analyse des critères de l'insertion dans les réseaux de prise en charge des jeunes en difficulté*, Coll. des Cahier de Recherche du CRÉDOC, n°14, avril 91.
- MARESCA Bruno : *Jeunes en attente d'intégration professionnelle*, CRÉDOC, novembre 1994.
- NICOLE-DRANCOURT Chantal : *Le Labyrinthe de l'insertion*, La Documentation Française 1991.
- NICOLE-DRANCOURT Chantal : *L'idée de précarité revisitée*, Travail et Emploi n°52 février 1992 pp. 57-70.
- NICOLE-DRANCOURT Chantal : *Mesurer l'insertion professionnelle*, Revue Française de Sociologie, XXXV, 1994.
- PAUL Jean-Jacques : *Les analyses françaises des relations formation-emploi*, in Revue Française de Pédagogie, n°69, 1984.
- PERRET Bernard : *Fin de la valeur travail*, Esprit n°1, janvier 1988.
- PISSART François, PONCELET Marc, VOISIN Michel : *Vivre en chômage : L'installation des jeunes sans emploi dans la vie adulte* Revue Française de Sociologie octobre-décembre 1990 XXXI-4 pp 573-590.
- ROCHEFORT Christiane : *Les petits enfants du siècle*, Grasset, 1961.
- ROSE J. : *En quête d'emploi-formation, chômage, emploi*, Economica, Paris, 1984.

ROULLEAU-BERGER Laurence : *Jeunesses et cultures de l'aléatoire : De l'emploi précaire à la socialisation professionnelle*, rapport GLYSI, 1991.

ROULLEAU-BERGER Laurence : *La ville intervalle : Jeunes entre centre et banlieue*, Méridiens Klincksieck, 1991.

ROUSSEL Louis, BOURGUIGNON Odile : *Génération nouvelles et mariage traditionnel*, enquête auprès des 18-30 ans, publiée dans la Collection des Travaux et Documents des Cahiers de l'INED, PUF, 1978.

SCHWARTZ Bertrand : « *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* », La Documentation Française, 1982.

TABARD N., : *Quartiers pauvres, quartiers riches, position dans la hiérarchie socio-spatiale*, Direction des statistiques démographiques et sociales », document de travail, INSEE, décembre 1993.

TANGUY Lucie (s/dir de) : *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*, La Documentation Française, 1986.

TREBOSEN Paul-Philippe : *16-25 ans cherche travail : Une mission locale et l'emploi*, Editions Ouvrières, 1989.

VERNIÈRES Michel : « *L'insertion professionnelle. Analyses et débats*. Laboratoire d'économie sociale Université Paris I, Economica, Paris 1997.

WEBER Max : *Économie et société* (1922), Paris, Plon, 1971.

WERQUIN Patrick, KIRSCH Jean-Louis : « *Spécialité de formation et emploi occupé* », in Revue du CÉREQ Formation-Emploi n°52 « Construction et négociation des diplômés », Marseille, 1996.

**ANNEXE 2 :**  
**Les niveaux de formation**

## LES NIVEAUX DE FORMATION

- **Niveau VI** : sorties du premier cycle du second degré (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, CPA, CPPN) et des formations professionnelles en un an (CEP) ;
- **Niveau Vbis** : sorties de 3<sup>e</sup> et des classes du second cycle court professionnel avant l'année terminale ;
- **Niveau V** : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de scolarité du second cycle long avant la classe terminale ;
- **Niveau IV** : inscrits au baccalauréat qui sont sortis de l'appareil scolaire sans avoir obtenu un diplôme d'études supérieures ; y sont donc compris à la fois des non bacheliers, et des bacheliers, qu'ils aient cessé leurs études immédiatement après le bac ou après un passage (non diplômant) dans l'enseignement supérieur,
- **Niveau III** : sorties avec un diplôme sanctionnant deux ans d'études après le baccalauréat (DUT, BTS, DEUG, etc.) ;
- **Niveau I et II** : sorties avec un diplôme de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle d'études universitaire ou des grandes écoles

## ANNEXE 3

### GUIDE D'ENTRETIEN

de la phase 1

Le CRÉDOC réalise une étude sur la façon dont les jeunes accèdent à l'emploi. Pour cela nous recherchons des jeunes, garçons ou filles, pour leur poser des questions sur leurs expériences d'emploi ou de stage depuis la sortie de l'école

## 1. CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

- Y a-t-il à votre domicile des jeunes nés entre 1968 et 1971 ?

Oui

Non

*(si non)*

- Avez-vous un ou plusieurs enfants, ou encore un ou des frères ou soeurs nés entre 1968 et 1971 qui habitent hors de votre domicile mais toujours dans l'agglomération de... ?

Oui

Non *(Si non, stop inter)*

*Pour chacun des jeunes :*

- A-t-il travaillé au cours de l'année 1996 ?

*(Si non, stop inter)*

- Un de ces emplois de 1996 a-t-il duré au moins 6 mois ?

*(Si non, stop inter)*

- Pendant une partie ou moins de sa scolarité, a-t-il habité dans le quartier de...

*(Si non, stop inter)*

- Pendant la dernière année d'études de ce jeune, en quelle classe était il ?

Collège, CAP, BEP, apprentissage

Lycée général ou technique

Première ou deuxième année après le baccalauréat

Licence, troisième année d'une école supérieure ou plus (stop inter)

*Suit la prise de l'éventuel rendez-vous téléphonique ou la prise en note des coordonnées du (des) jeune(s).*

*EN DEBUT D'ENTRETIEN, VERIFICATION DE L'APPARTENANCE A LA BASE DE  
SONDAGE.*

- Quelle est votre année de naissance
  - 1968
  - 1969
  - 1970
  - 1971
  - Autre (*Si autre, stop inter*)
  
- Pendant une partie au moins de votre scolarité, vous avez habité dans le quartier de ...
  - Oui
  - Non (*Si non, stop inter*)
  
- Pendant votre dernière année d'études, en quelle classe étiez-vous ?  
(*Question ouverte précodée*)
  - Classe spécialisée (perfectionnement, SES, CPPN)
  - 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>
  - 3<sup>e</sup>
  - CAP, BEP
  - Apprentissage
  - Seconde ou première
  - Terminale
  - Classe de BTS ou DUT
  - 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année d'université ou d'une école supérieure
  - Licence ou 3<sup>e</sup> année d'université ou d'une école supérieure ou plus(*stop inter*)

## 2. L'EMPLOI OCCUPE EN 1996

- En 1996, vous avez occupé un emploi pendant au moins 6 mois. En quelle année cet emploi a-t-il commencé ?
  
- Quel était cet emploi ?  
(*Question ouverte*)
  
- Profession, fonction, qualification :
  
- Quelle était l'activité de l'établissement où vous travailliez ?
  
- Où cet emploi était-il situé ?
  - Dans le quartier de...
  - Dans un autre quartier dans la ville de...
  - Dans une autre commune à proximité de la ville de...
  - Ailleurs
  
- Dans cet emploi, vous étiez...
  - Salarié
  - A votre compte
  - Aide familial (aide, sans être rémunéré, une personne de sa famille travaillant à son compte)

(*si salarié*)

- Quel était votre contrat de travail ?
  - En contrat aidé (CES, CIE, contrat de qualification...)?
  - En intérim
  - En CDD (Contrat à durée déterminée)
  - En CDI (Contrat à durée indéterminée)

- Avez-vous travaillé...
  - A temps plein
  - A temps partiel et vous ne souhaitez pas travailler davantage
  - A temps partiel mais vous auriez souhaité travailler davantage

- Par quels moyens avez-vous trouvé cet emploi ?

*(Question ouverte, réponses précodées, plusieurs réponses possibles)*

- Si cite un nom de personnes, préciser :

Membre de la famille

Amis

Membre du voisinage

Membre d'un organisme (coder aussi dans liste organisme)

Autres en clair

- Si cite le nom d'organismes, préciser :

Liste des organismes du quartier

Liste des organismes de la ville

Autres en clair

- Démarches personnelles

- Petites annonces

- Autres

*(Si réponse personnes ou organismes)*

- Avez-vous rencontré ces personnes ou organismes qui vous ont aidé à trouver cet emploi dans le quartier de... ?

Oui, au moins une personne

Non

- A quoi attribuez-vous finalement le fait que vous ayez pu trouver cet emploi ?

*(plusieurs réponses possibles)*

- La chance

- Votre formation

- Vos relations personnelles

- Vos démarches

- Aux organismes d'insertion implantés dans le quartier de...

- Aux organismes d'insertion implantés dans la ville de...

- Autres (ne pas suggérer)

### 3. CURSUS SCOLAIRE

- En quelle année avez-vous arrêté vos études ?  
En 19 --

*(Pour ceux qui ont atteint un niveau de seconde, première ou terminale)*

- Etait-ce...
  - Dans une des filières de l'enseignement général (citer les filières)
  - Dans une des filières de l'enseignement technique (citer des filières)
  - Dans une des filières de l'enseignement professionnel (citer des filières)

- Quel est votre diplôme le plus élevé ?
  - Aucun
  - Certificat d'études primaires
  - Brevet du premier cycle, brevet des collèges
  - CAP ou BEP
  - Bac, brevet professionnel
  - DEUG, DEUST, DUT, BTS, Bac +1 ou Bac +2

- Quelles sont toutes les raisons, parmi celles qui suivent, qui permettent d'expliquer pourquoi vous avez arrêté vos études ?

*(lire les réponses - plusieurs réponses possibles)*

- Vous avez obtenu les diplômes que vous souhaitiez avoir
- Vous aviez l'impression de ne plus rien apprendre
- Vous vouliez travailler
- Vos parents ne pouvaient plus financer vos études
- A cause d'un problème familial
- On vous a proposé un emploi
- Vous aviez des problèmes de discipline
- Autre (*à ne pas suggérer*)

- Quand vous faites le bilan de votre scolarité, quelle phrase correspond le mieux au type d'élève que vous étiez ?
  - Vous étiez plutôt bon élève
  - Vous étiez plutôt un élève moyen
  - Vous aviez des possibilités mais l'école ne vous intéressait pas
  - Vous aviez des difficultés à suivre
  
- Quelle était la situation de votre père par rapport au travail lorsque vous avez arrêté vos études ?
  - Occupait un emploi
  - Au chômage
  - A la retraite
  - Au foyer
  - Invalide
  - Non concerné (*pas de père en vie ou en contact à cette date*)
  
- Quelle était la situation de votre mère par rapport au travail lorsque vous avez arrêté vos études ?
  - Occupait un emploi
  - Au chômage
  - A la retraite
  - Au foyer
  - Invalide
  - Non concerné (*pas de mère en vie ou en contact à cette date*)
  
- Vos parents vous hébergaient-ils pendant vos études ?
  - Oui, tout le temps
  - Non, pendant une partie au moins des études
  
- Vos parents vous aidaient-ils financièrement pendant vos études ?
  - Oui, tout le temps
  - Non, pendant une partie au moins des études

- Dans quel(s) pays sont nés vos parents ?

*(Question ouverte, réponses précodées)*

Père :

Mère :

- Vos parents sont-ils allés à l'école en France ou à l'étranger ?

Père :

- Scolarisé en France au moins en partie de sa scolarité
- Toujours scolarisé à l'étranger
- Non scolarisé
- Non concerné (pas de père)

Mère :

- Scolarisée en France au moins en partie de sa scolarité
- Toujours scolarisée à l'étranger
- Non scolarisée
- Non concerné (pas de mère)

#### 4. PARCOURS PROFESSIONNEL ENTRE LA SORTIE DE L'ECOLE ET L'EMPLOI DE 1996

- Entre la fin de votre scolarité et aujourd'hui, avez-vous été en contact avec les organismes suivants ?

*(Formuler selon le dispositif en place dans le quartier)*

- L'ANPE
- La mission locale
- La PAIO
- Une association intermédiaire
- Une régie de quartier
- Une entreprise d'insertion

*(Pour chacun des organismes fréquentés)*

- Etait-ce...

- Dans le quartier de...
- Dans un autre quartier de la ville de...
- Dans une autre ville

*(Pour chacun des organismes fréquentés)*

- Avez-vous le sentiment que cet organisme vous a aidé dans vos démarches pour obtenir un emploi ou un stage ?

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

- Entre la fin de votre scolarité et le début de l'emploi occupé en 1996, avez-vous bénéficié des dispositifs suivants ?

- CES (Contrat d'emploi Solidarité)
- CIE (Contrat d'Initiative Emploi)
- Contrat d'adaptation, de qualification
- CRE (Contrat de retour à l'emploi)
- Contrat d'apprentissage
- SIVP, TUC (Travail d'Utilité Collective)
- Autres stages d'au moins trois mois

(Pour chacune des mesures)

- Jugez-vous cette expérience très positive, plutôt positive, plutôt négative, très négative ?
- Entre la fin de votre scolarité et le début de l'emploi occupé en 1996, avez-vous travaillé, en dehors des emplois déjà évoqués :

- En intérim
- En CDD (Contrat à durée déterminée)
- En CDI (Contrat à durée indéterminée)

- Au total, combien de temps êtes-vous resté au chômage pendant cette période, entre la fin de vos études et cet emploi que vous occupiez en 1996 ?

*(Nombre de mois cumulés)*

- Avant l'emploi occupé en 1996, avez-vous eu une ou des expériences (stages ou emploi) qui vous ont aidé à vous insérer par la suite dans le monde professionnel ?

Oui  
Non

*(si oui)*

Nous allons parler des deux expériences les plus importantes (stage ou emploi) pour votre insertion professionnelle avant 1996.

Première expérience :

- Cette expérience consistait-elle en...
  - En un stage
  - En un emploi à contrat aidé (CES, CIE, contrat de qualification...)
  - En un emploi en intérim
  - En un emploi à CDD
  - En un emploi à CDI

- Quel était cet emploi (ou ce stage) ?

*(Question ouverte)*

- Profession, fonction, qualification
- Activité de l'établissement

- Où cet emploi (ou ce stage) était-il situé ?

- Dans le quartier de...
- Dans un autre quartier dans la ville de...
- Dans une autre commune à proximité de la ville de...
- Ailleurs

*(Pour les emplois autres que les stages)*

- Dans cet emploi, vous étiez...

- Salarié ?
- A votre compte ?
- Aide familial (donner la définition) ?

*(Pour les emplois autres que les stages)*

- Avez-vous travaillé...

- A temps plein ?
- A temps partiel et vous ne souhaitiez pas travailler davantage ?
- A temps partiel mais vous auriez souhaité travailler davantage ?

- Par quels moyens avez-vous trouvé cet emploi (ou ce stage) ?

*(Question ouverte, réponses précodées, plusieurs réponses possibles)*

- Si cite un nom de personnes, préciser :  
Membre de la famille  
Amis  
Membre du voisinage  
Membre d'un organisme (coder aussi dans liste organisme)  
Autres en clair

- Cite le nom d'organismes, préciser :  
Liste des organismes du quartier  
Liste des organismes de la ville  
Autres en clair

- Autres réponses

Démarches personnelles  
Petites annonces  
Autres

- Avez-vous rencontré ces personnes ou organismes qui vous ont aidé à trouver cet emploi (ou ce stage) dans le quartier de... ?

Deuxième expérience :

- Cette expérience consistait-elle en...
  - En un stage
  - En un emploi à contrat aidé (CES, CIE, contrat de qualification...)
  - En un emploi en intérim
  - En un emploi à CDD
  - En un emploi à CDI
- Quel était cet emploi (ou ce stage) ?  
(*Question ouverte*)
  - Profession, fonction, qualification
  - Activité de l'établissement
- Où cet emploi (ou ce stage) était-il situé ?
  - Dans le quartier de...
  - Dans un autre quartier dans la ville de...
  - Dans une autre commune à proximité de la ville de...
  - Ailleurs

(*Pour les emplois autres que les stages*)

- Dans cet emploi, vous étiez...
  - Salarié ?
  - A votre compte ?
  - Aide familial (donner la définition) ?

(*Pour les emplois autres que les stages*)

- Avez-vous travaillé...
  - A temps plein ?
  - A temps partiel et vous ne souhaitez pas travailler davantage ?

- A temps partiel mais vous auriez souhaité travailler davantage ?

- Par quels moyens avez-vous trouvé cet emploi (ou ce stage) ?  
(Question ouverte, réponses précodées, plusieurs réponses possibles)

- Cite un nom de personnes, préciser :

Membre de la famille

Amis

Membre du voisinage

Membre d'un organisme (coder aussi dans liste organisme)

Autres en clair

- Cite le nom d'organismes, préciser :

Liste des organismes du quartier

Liste des organismes de la ville

Autres en clair

- Autres réponses

Démarches personnelles

Petites annonces

Autres

- Avez-vous rencontré ces personnes ou organismes qui vous ont aidé à trouver cet emploi (ou ce stage) dans le quartier de... ?

Nous allons parler des deux expériences les plus importantes (stage ou emploi) pour votre insertion professionnelle avant 1996.

## 6. SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

- Actuellement, quelle est votre situation par rapport à l'emploi ?
  - Salarié
  - Salarié en contrat aidé (CES, CIE, Contrat de qualification...)
  - A son compte
  - Stage de formation
  - A la recherche d'un travail
  - Au foyer
  - Autres (préciser)
  
- Quels sont vos projets en matière de travail ?  
(plusieurs réponses possibles)
  - Trouver un emploi rapidement
  - Trouver un emploi mais pas tout de suite
  - Changer d'emploi
  - Avoir un emploi stable
  - Monter en grade
  - Avoir un salaire plus élevé
  
- Etes-vous très optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou très pessimiste quant à la réalisation de ces projets ?
  
- Sur le plan professionnel, considérez-vous que :
  - Votre insertion professionnelle est faite
  - Votre insertion professionnelle est en bonne voie, mais n'est pas encore faite
  - Votre insertion professionnelle est très incertaine
  - Votre insertion professionnelle n'est pas du tout faite
  
- Pourquoi ?  
(Question ouverte)

## 7. Renseignements signalétiques

- Vous êtes:  
Un homme  
Une femme
- Profession des parents (ou dernière profession si plus en activité)  
Père :  
Mère :
- Combien avez-vous de frères et sœurs
- Vous habitez en ce moment :  
Le quartier de ..  
Un autre quartier dans la ville de (citer)  
Une autre commune à proximité

*(Si réponse 2 ou 3)*

- En quelle année avez-vous quitté le quartier de ...  
En 19\_\_
- Aujourd'hui, habitez-vous avec l'un au moins de vos parents  
Oui  
Non
- Vivez-vous en couple  
Oui  
Non
- Avez-vous un ou des enfants  
Oui  
Non

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

- Nous serons peut-être amené à vous poser quelques questions complémentaires. Pourrions-nous vous recontacter ?

Oui

Non

*(Si oui)*

- A quel numéro ?

*(Si oui)*

- Entrer nom et prénom :

## **ANNEXE 4**

### GUIDE D'ENTRETIEN

de la phase 2

## I. L'ITINÉRAIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

### I.1. L'ITINÉRAIRE D'INSERTION

**Qu'est-ce qui s'est passé entre votre sortie de l'école et aujourd'hui ?**

*ENQUÊTEURS : partie assez libre. Laissez la personne raconter (20 minutes max).*

### I.2. COMMENTAIRES SUR LES ETAPES DU PARCOURS D'INSERTION

Pouvons-nous essayer de reprendre votre parcours depuis la sortie de l'école, en décrivant les différentes situations professionnelles que vous avez vécues jusqu'à aujourd'hui, mais aussi parallèlement les événements qui ont marqué votre vie familiale, le logement, la santé ?

*ENQUÊTEURS : Pour chaque situation professionnelle, demandez des précisions sur chacun des points suivants :*

**1- En quoi consistait précisément cet emploi, ce stage... ?**

**2- Comment avez-vous fait pour l'avoir ?**

Par qui (par quelle institution) l'avez-vous obtenu ?

Quelle démarche avez-vous fait pour l'obtenir ?

**3- Qu'est-ce que vous retenir, finalement, de cette expérience ?**

Est-elle positive ou négative ? Pourquoi ?

Vous a-t-elle aidé dans votre insertion professionnelle ? En quoi ?

*ENQUÊTEURS: Pour chaque d'attente, de chômage ou d'inactivité, demandez des précisions sur chacun des points suivants :*

**4 - Qu'avez-vous fait comme démarches pendant cette période ?**

**5- Qu'est ce qui a marché, qu'est-ce qui n'a pas marché ? Pourquoi ?**

**6- Quels sont les structures ou les personnes avec lesquelles vous avez été en contact durant cette période ?**

Vous ont-elles aidé ? En quoi ? Et sinon, pourquoi ?

### I.3. LES EMPLOIS OCCUPÉS AVANT LA SORTIE DE L'ÉCOLE

#### **1 - Aviez-vous eu des expériences de travail avant d'arrêter l'école ?**

*ENQUÊTEURS : Il s'agit de connaître le type d'employeur et son activité, le type d'emploi et l'activité du jeune*

Lesquelles ? Comment les avez-vous trouvées ?

## **II. ANALYSE ET PERCEPTION DU PARCOURS**

### **II.1. LA PERCEPTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL**

**1- Finalement qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans ces emplois que vous avez occupés ?**

**2- Quelles sont les expériences, parmi celles que vous avez eues, que vous jugez les plus importantes pour votre insertion professionnelle ? Pourquoi ?**

**3- Quelles sont les démarches, parmi celles que vous avez faites, que vous jugez les plus importantes pour votre insertion professionnelle ? Pourquoi ?**

**4- Comment jugez-vous les contacts que vous avez eus avec la mission locale, la régie de quartier, etc. ?**

En quoi vous ont-ils été utiles ?

Qu'est-ce que vous retenez de ces contacts ? Que vous ont-ils appris ?

**5- Avez-vous des amis qui vivent dans le même quartier et qui sont dans la même situation que vous ?**

Ont-ils eu le même parcours scolaire que vous ?

Ont-ils eu les mêmes expériences que vous ?

Ont-ils fait les mêmes démarches que vous ?

**6- Avez-vous des amis qui vivent dans le même quartier et qui ne sont pas aussi bien insérés que vous ?**

Qu'avez-vous en plus par rapport à eux ?

Quelles différences y-a-t-il entre le profil de ceux qui ont réussi et ceux qui n'ont pas encore réussi ?

**7- Finalement, parcours d'insertion est identique à celui des jeunes de votre quartier ?**

En quoi est-il identique ?

En quoi est-il différent ?

**8- A votre avis, pourquoi certains jeunes de votre quartier trouvent-ils du travail et pas les autres ?**

A votre avis pourquoi vous, vous avez trouvé du travail et pas les autres ?  
Quels ont été vos atouts?

## II.2. LA PERCEPTION DE L'ITINÉRAIRE SOCIAL

**1- Est-ce que le fait d'habiter dans le quartier a joué un rôle dans votre parcours d'insertion ?**

Qu'est ce qui a joué en faveur de l'insertion ? Pourquoi ?  
Qu'est-ce qui a joué en défaveur ? Pourquoi ?

**2- Les jeunes de votre quartier connaissent-ils tous des difficultés d'insertion sociale?**

Pourquoi ?

**3- A votre avis pourquoi certains jeunes du quartier s'en « sortent-ils » mieux dans la vie que d'autres ?**

A votre avis, qu'avez-vous fait de plus ? ou qu'avez-vous vécu ou connu de différent des autres jeunes ? Quels sont vos atouts?

### **III. L'AVENIR**

#### **III.1. L'AVENIR PROFESSIONNEL**

**1 -Comment voyez-vous votre situation professionnelle dans un an ?**

Dans cinq ans.

**2- Que souhaiteriez-vous faire dans l'avenir ? Quel type d'emploi ou de métier ?**

#### **III.2. LES PROJETS DE VIE**

**1- Comment voyez-vous avenir ?**

*ENQUÊTEURS : dans les domaines de la vie sociale : l'habitat et le quartier, la famille, et la vie matrimoniale...etc.*

**2- Avez-vous des projets en tête ?**

### **CONCLUSION**

**1 - Que conseilleriez-vous aux jeunes de votre quartier pour qu'ils arrivent à trouver du travail ?**

**2- Que devrait-on faire pour vraiment aider les jeunes de votre quartier à trouver du travail ?**

Dépôt légal : Février 1998

ISSN : 1242-7764

ISBN : 2-84104-105-0

# COLLECTION DES RaPPORTS

## Récemment parus :

**Des politiques de plein emploi à la pluralité des formes  
juridiques de la relation de travail**

Anne-Lise AUCOUTURIER, Claude DIDRY - n°179 (1997)

**Les aménagements des rythmes scolaires**

Christine HENRIOT - n°180 (1997)

**La perception du chômage et des politiques  
d'emploi au début 1997**

Catherine DUFLOS - n°181 (1997)

**Qui sont les jeunes de 15 ans ?**

Pierre LE QUÉAU - n°182 (1997)

**Les opinions des Français dans le domaine de  
l'énergie au début 1995**

Département "Conditions de vie et Aspirations des Français"  
- n°183 (1997)

**Les Français et le réseau routier**

Franck BERTHUIT, Georges HATCHUEL, Jean-Pierre LOISEL  
- n°184 (1997)

**La perception de la santé en France**

Pierre LE QUÉAU, Christine OLM - n°185 (1998)

**Prospective de la mobilité locale  
des personnes âgées**

Patrick BABAYOU, Jean-Luc VOLATIER - n°186 (1998)

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-105-0

# CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie